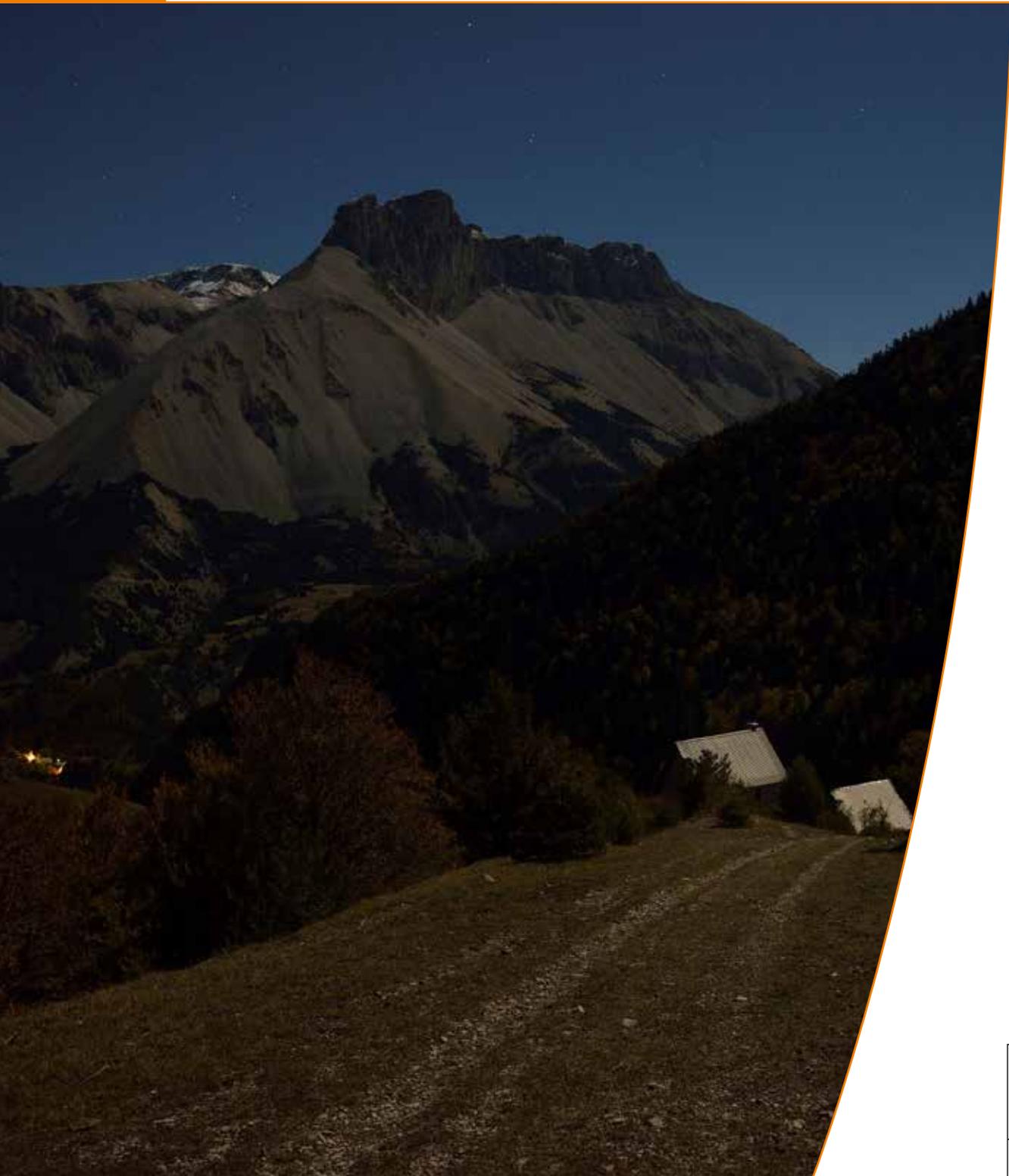


Journée des paysages

16 janvier 2018

Ce que le paysage doit à la nuit

À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux,
une exploration des perceptions sensorielles venant compléter
ou compenser la vision



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Ce que le paysage doit à la nuit

À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux,
une exploration des perceptions sensorielles venant compléter
ou compenser la vision



Actes de la journée des paysages du 16 janvier 2018

Coordination du projet

Julien TRANSY – DGALN / DHUP / Bureau des paysages et de la publicité.
En partenariat avec **Agathe EUZEN**, Directrice adjointe scientifique de l'Institut Écologie et
Environnement (INEE) du CNRS

Intervenants et relecteurs

Merci à l'ensemble des personnes suivantes (citées ici par ordre alphabétique, et non
d'intervention) pour les présentations effectuées au cours de la "journée des paysages" du
16 janvier 2018, ainsi que pour la relecture des parties les concernant dans le présent document :
**Jean BELVISI, Patrick BRIE, Samuel CHALLEAT, Agathe EUZEN, Jean-Christophe FOLTETE,
Camille GUYON, Jean-Paul METAILIÉ, Philippe MOUTET, Martin DE LA SOUDIÈRE, Yassir YEBBA.**

À propos du document

Les "journées des paysages" organisées par le bureau des paysages et de la publicité du
ministère chargé de l'environnement sont des journées à caractère national, destinées à un
large public d'acteurs de l'aménagement : agents des services de l'État et des collectivités
territoriales, élus, partenaires associatifs, chercheurs, paysagistes... Elles visent à débattre des
outils et méthodes des politiques paysagères et, plus généralement, à questionner la place du
paysage dans les autres politiques publiques. Leur mise en place mobilise toujours un partenaire
« extérieur » (autre direction générale du ministère, autre ministère, établissement public,
collectivité, université / laboratoire de recherche, association...) pour favoriser l'ouverture et la
rencontre avec d'autres acteurs et réseaux. Ce partenaire co-construit le programme.

La journée du 16 janvier 2018 a ainsi été établie en partenariat avec l'Institut Écologie et
Environnement (INEE) du CNRS. Le présent document ne constitue pas une restitution exhaustive
du prononcé. Des révisions ou compléments ont pu être proposés, y compris sur la base
d'informations intervenues postérieurement à la tenue de la journée. Les illustrations et
photographies des pages intérieures du présent document sont issues des supports présentés
par les différents intervenants, et restent la propriété de leurs auteurs respectifs.

Photographie de couverture

Cabane de berger près de Boudelle / Hautes Alpes-Dévoluy © Jean Belvisi

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. *A partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision*

PROGRAMME

(et pagination des actes)

- 10h **Introduction** (page 2)
Patrick BRIE, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie (DGALN / DHUP / SDQV)
Agathe EUZEN, Directrice adjointe scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)
du CNRS
- 10h30 **Entre lutte contre la pollution et les nuisances lumineuses, définition d'une « trame noire » et promotion des paysages nocturnes** (page 7)
Samuel CHALLEAT (chercheur, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), Université Toulouse Jean Jaurès, CNRS, EHESS, ENSFEA), présentera le projet **LAPANTE** (L'Avènement des Paysages Nocturnes dans la Transition Ecologique). Ce dispositif de recherche-action expérimental, positionnant la notion de paysage nocturne comme objet de médiation sociale, sera mis en perspective avec les actions conduites par les Parcs Naturels Régionaux en termes de lutte contre la pollution et les nuisances lumineuses, présentées par **Philippe MOUTET** (chargé de mission Climat, Energie et Architecture à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France).
- 12h **En quête des lumières des Hautes-Alpes : projet artistique, photographique et ethnographique** (page 24)
Afin d'aborder aussi, au cours de cette journée, la lumière autrement que sous l'angle des nuisances, le photographe **Jean BELVISI** et l'ethnologue **Martin DE LA SOUDIERE** (retraité du CNRS, associé au Centre Edgar Morin) présenteront leur projet de réalisation d'une collection de lumières des Hautes-Alpes, portant sur les paysages habités, « naturels », urbains et humains.
- 13h **Buffet**
- 14h **Si on mangeait du paysage ?** (page 36)
Pour initier cette après-midi d'exploration multi-sensorielle du paysage, **Yassir YEBBA**, cuisinier-ethnologue, évoquera les initiatives de « repayement » par l'assiette portées par son association Territoires Alimentaires.
- 15h00 **A l'écoute du paysage** (page 42)
(chercheur CNRS, laboratoire Géographie de l'environnement – GEODE –, Université Toulouse Jean Jaurès, CNRS) et **Jean-Christophe FOLTETE** (Professeur d'Université, laboratoire Théoriser et modéliser pour Aménager – ThéMA – CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté), présenteront les projets **OPSA** (L'Odeur des Pierres et le Son des Arbres : pour l'expérimentation d'une approche sensorielle aveugle des paysages montagnards), visant à une construire d'une méthode d'analyse et de représentation pluri-sensorielle des paysages sur la base des perceptions non voyantes, et **ViSoScape** (Paysage visible et paysage sonore : modélisation intégrée du cadre de vie), qui étudie la façon dont les dimensions visible et sonore du paysage s'associent pour constituer le cadre de vie.
Pour terminer cette exploration des perceptions sensorielles du paysage, **Camille GUYON** (chargée de mission communication du Réseau des Grands Sites de France) présentera le projet de malle pédagogique développé par le Réseau et l'association CitéMômes, afin de sensibiliser le jeune public à l'appréhension des paysages par les différents sens.
- 16h45 **Fin de la journée**
La journée vue par ... (page 60)

INTRODUCTION

PATRICK BRIE

ADJOINT A LA SOUS-DIRECTRICE DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE

Bonjour à tous. Un participant m'a salué en arrivant en me souhaitant une « bonne année aux paysages ». Permettez-moi de vous retranscrire ce souhait que je trouve très sympathique pour ouvrir notre réunion d'aujourd'hui.

Cette journée trace une belle perspective pour les paysages en 2018. Je vous souhaite la bienvenue à tous. Certains d'entre vous sont des familiers de nos *journées des paysages*.

J'espère que nous aurons également séduit de nouvelles personnes avec le titre d'aujourd'hui : « *ce que le paysage doit à la nuit* ». Ce titre est assez osé. Je pense que toute la journée va permettre de bien expliquer le sens que nous pouvons lui donner.

Je me permets du coup de rappeler la vocation de ces journées organisées par le bureau des paysages de la DGALN, qui visent à débattre des outils et méthodes des politiques paysagères et, plus généralement, à questionner la place du paysage dans les autres politiques publiques.

Leur mise en place mobilise toujours un partenaire « extérieur », entre guillemets car il peut s'agir d'une autre direction du ministère, mais toujours dans le but de favoriser l'ouverture et la rencontre avec d'autres acteurs et réseaux.

Ce partenaire, il nous paraît important qu'il provienne, pour certaines de ces journées, du monde de la recherche, pour faire des liens entre les politiques publiques et le regard, la pratique, les expérimentations de chercheurs portant sur des objets ou des thématiques intéressant ces politiques publiques.

Nous avons ainsi organisé, en 2017, un cycle de deux journées en lien avec le Service de la recherche du Commissariat général au développement durable du ministère¹.

C'est d'ailleurs avec une correspondante du service de la recherche du CGDD que le bureau des paysages de la DGALN est allé rencontrer l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS, lorsqu'il a eu connaissance de son initiative « *2016, année du paysage* ». Agathe EUZEN, directrice adjointe scientifique, pourra vous en dire plus à ce sujet. J'en retiens pour ma part que 16 projets dits PEPS (pour « *projet exploratoire premier soutien* ») ont été sélectionnés et soutenus dans ce cadre par le CNRS. Parmi tous ces projets portant sur des thématiques et des enjeux divers liés au paysage, il nous est apparu que trois pouvaient être mis en relation pour servir de fil conducteur à l'organisation d'une journée des paysages.

Le sous-titre retenu pour l'occasion reflète la manière dont ces mises en relation ont été pensées : « *À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux*, (c'est l'objet notamment du projet LAPANTE² qui vous sera présenté ce matin par Samuel CHALLÉAT), *une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision* » : Jean-Christophe FOLTETE présentera ainsi cet après-midi le projet VisoScape³ étudiant la façon dont les dimensions visibles et sonore du paysage s'associent pour constituer le cadre de vie, tandis que Jean-Paul METAILIE présentera le projet OPSA⁴ pour une expérimentation sensorielle aveugle des paysages montagnards.

Je suis sensible à ces enjeux relatifs aux paysages nocturnes, car dans nos politiques publiques, un arrêté du 25 janvier 2013 prévoit d'éteindre l'éclairage sur la voie publique issu des bâtiments, que ce soient les façades ou les éclairages intérieurs. Il s'agit d'un enjeu d'extinction des lumières et de diminution de la pollution visuelle, sans parler bien sûr des économies d'énergie. Cependant pour m'être perdu dimanche dernier dans une forêt qui fait balcon sur le sud de l'Ile-

¹ Du paysage « tel que perçu » à l'expression des « aspirations des populations » : qui parle au nom de qui, et au terme de quels processus participatifs ?, 11 janvier et 1^{er} mars 2017.

² L'Avènement des Paysages Nocturnes dans la Transition Ecologique

³ Paysage visible et paysage sonore : modélisation intégrée du cadre de vie

⁴ L'Odeur des Pierres et le Son des Arbres

de-France, j'avais devant les yeux un paysage avec toutes ses lumières qui marquent l'ensemble de la vallée. Il existe des paysages urbains qui méritent d'être explorés y compris la nuit.

L'un des intérêts de ces journées du paysage consistant à croiser les approches sur un sujet donné, nous avons souhaité mettre ces trois projets portés par des laboratoires du CNRS en perspective avec d'autres expériences : merci à Philippe MOUTET, Jean BELVISI, Martin de la SOUDIERE, Yassir YEBBA et Camille GUYON d'avoir accepté d'intervenir au cours de cette journée.

Toutes ces présentations auront ainsi au moins ce point commun, dans leur diversité, de proposer une exploration des paysages mobilisant un ou plusieurs de nos sens. L'historien Alain CORBIN nous invite à remettre en question la façon dont, parfois, « nous lisons les paysages d'une manière distanciée, selon une attitude que l'on peut qualifier de spectatorielle, parce que nous nous soumettons au primat de la vue, et cela depuis la Renaissance. Or, longtemps, l'appréciation de l'espace avait été polysensorielle » (extrait de l'ouvrage « L'homme dans le paysage » paru en 2001 aux éditions Textuel).

La journée a donc vocation à illustrer et questionner cette dimension polysensorielle, mais il ne s'agit pas d'en faire un sujet à part, déconnecté des autres et traité une bonne fois pour toutes : la précédente journée des paysages a eu lieu à Marseille le 19 septembre 2017. Elle avait pour thème « la place des activités, manifestations ou infrastructures sportives dans les paysages », et la pratique sportive est bien une illustration d'une expérience physique concrète et globale d'un lieu, allant bien au-delà de la simple contemplation visuelle.

De même, les présentations du jour, à partir de cette dimension sensible, permettent au fond d'aborder des sujets majeurs intéressant l'action gouvernementale, tels que les transitions écologiques et énergétiques ou l'alimentation et ses liens avec les cultures, au sens agricole autant qu'anthropologique. J'ai évoqué bien sûr la réglementation sur les façades lumineuses. Il est vrai que les assises de l'alimentation ont ouvert tout un champ de réflexion qui peut se relier également au paysage.

Avant de laisser la parole à Agathe EUZEN, directrice scientifique adjointe au CNRS, je profite de cette année qui s'ouvre pour évoquer trois actualités qui viendront rythmer 2018 en matière de paysages, parmi de nombreuses autres :

- 1) Le lancement du Grand Prix national du paysage, qui vise à valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire : les inscriptions à l'édition 2018 sont ouvertes jusqu'au 11 mars aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre publics et privés.
- 2) L'annualisation de l'appel à projets Plans de paysage, témoin de l'amplification de la politique du paysage que nous avons souhaité mettre en place, et dont une édition aura donc lieu cette année. Le lancement de l'appel est prévu courant mars.
- 3) Et une actualité encore plus immédiate, dont vous pourrez profiter durant la pause déjeuner ou après cette journée, et ce jusqu'au 19 janvier dans le hall d'accueil : l'exposition « des paysages pour demain », proposée par le collectif des Paysages de l'Après-Pétrole, qui présente 15 expériences de transition inscrites dans des projets de paysage propres à chaque territoire.

Bonne journée à toutes et à tous.

AGATHE EUZEN

DIRECTRICE ADJOINTE SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT (INEE) DU CNRS

Bonjour. Je vous remercie beaucoup de cet accueil et de cette entrée en matière pour une journée qui s'annonce particulièrement riche. Je voudrais tout d'abord excuser Stéphanie Thiébault, Directrice de l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS.

Elle ne pouvait pas participer à cette journée qui lui tient cependant particulièrement à cœur : c'est à la fois un moment privilégié d'échange entre les données issues des sciences et ceux qui sont en charge de la mise en œuvre de politiques publiques, et c'est aussi une occasion de valoriser différents travaux de recherche que nous pouvons mener au sein de l'Institut.

Dans ce ministère, vous avez l'expérience du paysage et y avez consacré plusieurs journées. Dans le domaine de la recherche, il s'agit d'une thématique transversale, à la fois sociale et environnementale. Ce thème mobilise de nombreux chercheurs issus de disciplines variées développant des travaux allant de l'archéologie du paysage à la génétique du paysage, en passant par l'écologie du paysage et les nouvelles formes d'appréhension. La diversité des approches permet d'envisager cet objet commun dans toute sa complexité avec différents points de vue.

Le paysage peut aussi être appréhendé à travers de multiples échelles, spatiales et temporelles, multi milieux, multi disciplines, et multi acteurs. Là réside tout l'intérêt d'être ensemble autour de cette même thématique qui nous mobilise et à laquelle il faut prêter attention.

La multi échelle spatiale peut être envisagée depuis la vision satellitaire jusqu'à l'échelle microbienne, en passant par l'espace résidentiel, et allant du plus proche au plus lointain. La multi échelle temporelle, quant à elle, est possible en remontant jusqu'aux siècles passés.

S'intéresser au rythme des saisons, mais aussi aux rythmes journaliers, au diurne et au nocturne, fera tout l'intérêt de cette journée. En effet, selon les différentes heures de la journée ou selon les lumières et les activités, les paysages n'apparaissent plus de la même manière.

Le multi milieu renvoie à l'ensemble des milieux et des territoires, sous toutes les latitudes, même si, aujourd'hui, nous serons davantage centrés sur la France et la Métropole. Le thème des paysages concerne les domaines agricoles, forestiers, urbains et périurbains, fluviaux et lacustres, montagnards, désertiques, littoraux, insulaires, ou sous-marins.

Ces milieux sont souvent en lien avec une vision anthropique liée à des aménagements, à une présence ou à une absence d'infrastructures, qui participent à la construction, à ce qui fait paysage et à la façon dont nous le percevons.

Ainsi, ce paysage peut être perçu et appréhendé selon un grand nombre de points de vue, différentes disciplines que les chercheurs et les scientifiques mobilisent. Vous en aurez aujourd'hui un aperçu à travers les différentes présentations.

Quelles disciplines parlent de paysage ? L'écologie, la géographie, la psychologie sociale, les sciences cognitives, les sciences politiques, l'archéologie, l'anthropologie, l'informatique, l'agronomie, l'aménagement, l'urbanisme, et aussi l'écotoxicologie.

Chacun peut avoir une vision du paysage. Cette diversité fait justement la complémentarité de l'approche pour une meilleure connaissance de ces milieux dans toutes leurs dimensions.

De plus, l'échelle multi acteurs concerne des scientifiques et des territoires en charge de la gestion, mais aussi des habitants, les gestionnaires, les techniciens et les décideurs. Chacun dispose non seulement d'une perception, mais également d'un rôle éventuel dans la construction du paysage ou dans sa représentation.

Le paysage est une thématique particulièrement privilégiée, notamment pour les scientifiques, pour développer l'approche en écologie globale qui vient répondre à des enjeux de société et d'environnement.

Ces différents points de vue pour appréhender le paysage permettent de l'envisager à travers toutes ses composantes, toutes ses dynamiques. Il s'agit d'être à la fois dedans, mais aussi en face, de participer à son évolution, à ses dynamiques ou de rester à côté selon les situations.

Les paysages font l'objet de nombreuses représentations et perceptions. Chacune des journées déjà organisées par le ministère l'a démontré. Mais les perceptions et les représentations qui peuvent être mises en relation avec les mesures et l'ensemble de ces éléments peuvent aussi apparaître de façon différente selon chaque individu, selon son âge, selon ses sensibilités, selon ce que chacun recherche ou attend dans la position d'acteur ou de récepteurs.

Les perceptions et les représentations varient également selon le cadre de vie, selon le fait de rechercher un paysage en lien avec un souvenir, un contexte spécifique, qui va participer à un bien-être, à une situation particulière, ou de la nécessité de gérer un espace en raison d'un aménagement du territoire ou d'infrastructures à faire fonctionner.

L'appréhension du paysage s'effectue selon des méthodes très diversifiées dont vous allez voir quelques exemples. Il s'appréhende aussi par l'expérimentation, l'observation qui est particulièrement importante, et par la modélisation.

Le paysage relève de la recherche expérimentale, de la recherche appliquée ou de la recherche-action. Chacun mobilise des compétences différentes. Nous avons essayé de mobiliser et de solliciter ces points de vue dans le cadre de cette année du paysage lancée en 2016 sous la houlette de Marie-Françoise André, directrice adjoint scientifique de l'Institut écologie et environnement, retraitée et présente dans l'auditoire.

Cette thématique socio-environnementale transversale est un moyen de faire des liens entre les disciplines. Elle permet aussi de prendre des risques, et par conséquent de ne pas faire un projet de recherche « habituel ». Elle permet de tester et de développer une méthodologie et de toucher du doigt cette thématique qui peut paraître moins « académique ».

En consacrant l'année 2016 au Paysage à l'Institut écologie et environnement, nous avons lancé un appel à projet exploratoire premier soutien (PEPS) sur cette thématique qui a été très attractive : 16 projets ont été retenus sur les 150 soumis. Nous aurons la chance d'en écouter quelques extraits aujourd'hui.

Afin de vous présenter la diversité des approches du paysage, je vous soumetts quelques thématiques qui ont été proposées parmi les projets soumis. Il s'agissait par exemple de la géohistoire et de l'archéologie des paysages, autour des enjeux de reconstitution de paysages disparus. Ce projet pose la question de la résilience des paysages anciens et de la connaissance du passé des paysages pour éclairer leur gestion actuelle et contemporaine.

Se pose également la question du devenir des paysages. Faut-il restaurer les paysages traditionnels ou libérer de nouveaux paysages en devenir ? Ce sujet pose la question du mythe du paysage naturel, de sa référence et signification. Il suppose aussi de s'interroger sur les paysages du désordre. La friche fait-elle paysage ?

Le paysage et la biodiversité ont également fait l'objet de projets considérant les paysages au service de la conservation et de la restauration de la biodiversité. Cela vient en échos aux corridors écologiques et aux trames vertes et bleues.

Par ailleurs, les paysages sous-marins sont parfois réservés à un public particulier. Ce sujet a fait l'objet de travaux spécifiques. Les paysages et les abeilles ont aussi été évoqués, de même que les pratiques agricoles et les trajectoires paysagères.

Je pourrai ajouter un thème sur les politiques européennes et le façonnage du paysage. Il avait également été proposé d'étudier les structures paysagères et la diffusion des polluants (les paysages chimiques). Un autre sujet était le paysage comme cadre de vie, comme espace de bien-être et un élément d'intégration sociale.

Il est également possible d'évoluer de l'écologie du paysage à l'écologie de la santé. Le paysage peut aussi être un moyen de participation qui ouvre sur des méthodologies nouvelles. Enfin le paysage et les sens ont aussi fait l'objet de projets reliant paysage, esthétique et sens ou questionnant les paysages sonores, nocturnes, ou les odeurs et le toucher.

Ces thématiques peuvent être appréhendées entre le vu et le non vu, dans une expérience dont vous aurez écho cet après-midi. Le paysage nocturne est un champ peu exploré par les scientifiques alors que de nombreux enjeux lui sont associés. Il s'agit d'enjeux actuels, comme nous le verrons avec les différentes interventions sur les obligations réglementaires.

Le paysage nocturne peut intervenir dans la transition écologique et énergétique. Il permet de faire des économies d'énergie quand la lumière est éteinte, de protéger la biodiversité, mais aussi le ciel pour l'observation des constellations.

Le paysage nocturne pose aussi la question de la sécurité des biens et des personnes. L'aménagement du territoire et les politiques publiques sont interpellés aussi par ces approches. Les réflexions menées par des équipes permettent de venir interroger ces évolutions et ces contextes pour constater l'effet de l'un sur l'autre dans un dialogue.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. *À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision*

Cette journée a été organisée suite à une rencontre, entre le ministère, représenté par Marie Guibert (CGDD) et Julien Transy (DGALN), et Marie-Françoise André de l'Institut écologie et environnement.

Avec Julien Transy, j'ai eu la chance d'organiser cette journée. Je l'envisage comme un dialogue et une belle opportunité d'ouvrir l'année entre des expériences et des connaissances développées par des scientifiques et des acteurs en charge de l'aménagement, de la construction de ces paysages et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Ce dialogue est aussi une des missions du CNRS qui vise à participer à la mise en œuvre des politiques publiques locales pour répondre à des enjeux globaux de société et d'environnement. Je pourrai tirer le fil de la transversalité jusqu'aux objectifs du développement durable, même si les mots clefs sont disparates.

Il s'agit donc de réfléchir ensemble à l'apport de l'expérimentation, des connaissances scientifiques, et des connaissances de terrain pour l'amélioration de la gestion environnementale et des territoires.

À travers les différentes contributions dont vous avez pu constater la complémentarité et la mixité, cette journée est l'occasion de s'appuyer sur différents contextes, différentes approches et différentes méthodes pour appréhender le paysage.

Je vous remercie d'avoir accepté de participer et de venir parfois d'un peu loin pour partager votre expérience, vos travaux, et vos connaissances. Je remercie aussi le public qui est venu écouter ces présentations.

J'espère que vous participerez également et que vous contribuerez à la réflexion collective. Chacun pourra avoir un moment de dialogue et d'espace que nous essaierons de privilégier tout au long de la journée.

Je laisse la parole à Julien Transy, tout en invitant la première table ronde à venir s'installer.

JULIEN TRANSY

CHARGE DE MISSION PAYSAGE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Patrick Brie et vous-même avez déjà bien posé le décor : à travers tous ces projets soutenus par le CNRS, nous aurions pu programmer de nombreuses autres journées, sur de nombreuses autres thématiques ! Je vous remercie de ce panorama bien complet.

Nous nous concentrerons donc sur trois des seize projets soutenus par le CNRS dans le cadre de cette année 2016. Nous ferons dialoguer ces trois projets avec d'autres expériences, et vous pourrez bien sûr, parmi l'auditoire, contribuer à nourrir ce dialogue.

La première séquence portera sur le paysage nocturne. Cette question est véritablement celle qui a déclenché cette envie d'organiser une journée des paysages sur un sujet qui, comme l'a rappelé Agathe Euzen, est resté assez peu exploré dans le champ scientifique.

Cette notion faisait aussi écho à une actualité législative, lorsque j'ai entendu parler de ces projets PEPS. Je n'avais pas en tête la réglementation de janvier 2013 évoquée par Patrick Brie. Il s'agissait alors de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature, et des paysages, qui évoque cette notion de paysages nocturnes⁵.

Un an et demi après l'adoption de cette loi, vous allez voir que ces enjeux relatifs aux paysages nocturnes continuent d'être en prise directe avec les actualités et les pistes de réflexion, les projets, et les perspectives de nos deux premiers intervenants.

⁵ L'article 110-1 du code de l'environnement dispose désormais que les « sites, les paysages diurnes et nocturnes (...) font partie du patrimoine commun de la nation ».

ENTRE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES NUISANCES LUMINEUSES, DÉFINITION D'UNE « TRAME NOIRE » ET PROMOTION DES PAYSAGES NOCTURNES

L'AVENEMENT DES PAYSAGES NOCTURNES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

SAMUEL CHALLÉAT

CHERCHEUR, UMR LISST UNIVERSITE TOULOUSE 2

Bonjour à tous. Je remercie la DGALN et le CNRS pour l'organisation de ces journées. 150 projets soumis, 16 retenus et 3 en focus aujourd'hui donnent la mesure de l'enjeu : j'espère que je serai à la hauteur des résultats du programme exploratoire.

Ce programme a été mené de façon collective. Ainsi, même si je suis seul à la tribune aujourd'hui, l'ensemble des travaux que je vais vous présenter sont bien le fruit d'une coopération scientifique. Le programme Lapante a été dirigé par Rémi Bénos chercheur à l'UMR Géode de l'université de Toulouse 2. Ce programme regroupe aussi des chercheurs et enseignants-chercheurs de plusieurs laboratoires : LISST, THEMA, LADISS, LERASS, et IRIT.

Ce groupe de recherche est donc essentiellement toulousain, pour un terrain de recherche situé dans le périurbain toulousain. Pour des raisons de disponibilités, je suis aujourd'hui le porte-voix de ce consortium. Toutefois, si le travail en amont est bien collectif, je suis le seul responsable de mes propos.

J'effectuerai ma présentation en quatre temps. Je commencerai par vous présenter les objectifs, terrain, méthodes, et résultats de ce Programme exploratoire premiers soutiens (PEPS) « LAPANTE ». Je montrerai par la suite comment les réflexions issues de ce programme nous ont poussés à faire évoluer notre propre approche des problématiques liées à la fabrication de l'éclairage, aux nuisances et aux pollutions lumineuses.

Il s'agit là de mes problématiques originelles en termes de recherche, ayant soutenu ma thèse sur la pollution lumineuse en 2010 au laboratoire THEMA de l'Université de Bourgogne.

Vous verrez que nous passerons d'une approche socio-écosystémique à une notion beaucoup plus holistique : l'environnement nocturne. Les atteintes à l'environnement nocturne ne se limitent pas forcément à l'éclairage artificiel. Nous évoquerons aussi la pollution sonore. Nous avons des programmes en cours, venant tout juste d'être acceptés. Ils exploreront la biophonie et l'antrophonie.

La troisième partie de ma présentation élargira donc la focale à l'environnement nocturne dont le paysage nocturne est l'une des dimensions parmi d'autres. Je présenterai des résultats récents en cours de publication qui permettent de qualifier cet objet environnement nocturne d'opérateur territorial de transitions, énergétique et écologique.

Enfin, dans une quatrième partie, je montrerai comment le programme Lapante nous a permis de mettre en lumière le besoin d'un renouvellement méthodologique pour l'analyse des socio-écosystèmes nocturnes. Je vous expliquerai comment nous projetons ce besoin dans deux nouveaux programmes interdisciplinaires, un programme ITTECOP et un programme du dispositif DRIIHM Observatoire Homme Milieux (OHM) Vicdessos situé dans les Pyrénées.

Ma conclusion plus personnelle soutiendra le besoin d'un dispositif scientifique, inédit en France comme à l'étranger, pour opérer dans le temps long l'appariement interdisciplinaire et multi acteurs nécessaires à la compréhension holistique de la moitié du temps de nos sociétés, des territoires et des écosystèmes.

Introduction : des paysages nocturnes ?

En guise d'introduction, je souhaite revenir sur cette notion de « paysages nocturnes », sans refaire son historique complet, notamment dans les milieux de l'astronomie professionnelle ou amateur ou encore au sein du *dark sky movement* qui est le mouvement militant pour une protection du ciel nocturne et une réduction de la pollution lumineuse.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Je m'attacherai simplement à rappeler que cette notion est aujourd'hui inscrite dans le droit, et plus particulièrement dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016.

Cette étape d'institutionnalisation fait suite à deux autres grandes étapes de considération des nuisances lumineuses : le Grenelle de l'environnement et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Ces trois étapes dans le processus d'institutionnalisation soulignent que la notion de nuisance lumineuse est liée à la transition énergétique. Grâce à cette loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le problème devient aussi un problème de biodiversité.

Cette évolution de l'objet «environnement nocturne» est importante. Le traitement de la dimension nocturne par la loi de 2016 est intéressant à plus d'un titre. Je ferai un focus plus particulier sur la dimension écologique, fortement présente.

La notion d'environnement nocturne fait son apparition sous l'angle de la protection. Les paysages nocturnes sont directement reliés aux services écosystémiques et à leur valeur d'usage. Nous devons donc nous questionner sur un environnement urbain éclairé.

Il existe en effet des paysages nocturnes qui existent en tant que paysage uniquement grâce à la lumière, tels que Times Square ou la Skyline de la ville de Paris dont le phare de la Tour Eiffel est indissociable.

Il est vrai que la notion de «paysages nocturnes», ou «*nightscapes*» en anglais, renvoie souvent dans nos imaginaires à la naturalité forte, à ces espaces de la *Wilderness* surmontés d'une Voie lactée magnifique, en couleurs, comme vous ne la verrez jamais sauf à avoir des pupilles de 20 centimètres de diamètre...

En effet, nos yeux en vision scotopique de nuit voient en noir et blanc. La voie lactée, à l'œil nu, vous ne pouvez donc la voir qu'en noir et blanc. Pourtant, la représentation picturale des paysages nocturnes fait appel à des évolutions des techniques photographiques et de la haute sensibilité.

Les paysages nocturnes sont aujourd'hui fortement mobilisés, y compris jusque dans le marketing territorial. Il existe bel et bien une artialisation *in visu* des paysages nocturnes. Le marketing territorial se saisit de ces paysages nocturnes archétypiques pour vous amener dans un territoire que mes collègues et moi connaissons bien et investiguons depuis maintenant 2013.

Je peux vous assurer que nous n'avons pas vu beaucoup de représentations d'un paysage nocturne sous les nuages ou sous la pluie, ce qui n'est pourtant pas rare dans les Pyrénées, ou d'un paysage nocturne ordinaire éclairé par des luminaires au sodium produisant une lumière jaune (tel celui reproduit ci-dessous).



Photographie : Challéat S. (2017) pour l'UMR 5602 GÉODE

Ils sont pourtant le quotidien des habitants, y compris de la Réserve internationale de ciel étoilé autour du Pic du Midi dont nous reparlerons tout à l'heure. Nous allons donc essayer d'enlever de notre esprit que le paysage nocturne est forcément un paysage au-dessus d'une chaîne de montagnes enneigées, avec un observatoire au sommet et une très belle voie lactée en couleur avec des nébulosités.

À l'occasion d'une discussion au LADYSS, Richard Raymond, collègue chercheur au CNRS, nous avait soufflé une comparaison tout à fait intéressante. Nous lui évoquions nos interrogations sur cette notion de paysage nocturne. Cette notion lui faisait penser au processus de construction de la catégorie « paysages sous-marins » en tant qu'objet géographique et plus largement objet scientifique.

Je ne reviendrai pas sur les multiples définitions du paysage qui coexistent aujourd'hui. Nombreuses sont celles néanmoins qui s'accordent à dire qu'il est une étendue de pays qui s'offre à la vue. Nous convenons que cette définition laisse peu de place pour le ciel nocturne ou diurne.

La catégorie « paysages nocturnes » est-elle une réelle catégorie paysagère ? Nous pourrions questionner ce point lors de la discussion. La comparaison avec le paysage sous-marin est alors d'autant plus pertinente.

Dans ses travaux, Olivier Musard nous dit : *« La frange sous-marine du littoral, qui devient un territoire à part entière, est représentée, figurée, traversée et observée. Sa vocation récréative et touristique s'affirme et se confirme. Elle se structure socialement et économiquement autour d'images et de représentations où se confondent esthétisme, émotions et sensibilités. L'inconnu a ainsi été totalement médiatisé et socialisé par l'omniprésence d'une image mise en scène ».*

La comparaison avec les paysages nocturnes dont je viens de vous montrer quelques images est flagrante. Nous pourrions parler de « frange nocturne des territoires » faisant appel alors à une frange temporelle et non spatiale comme l'indique Musard dans la frange sous-marine des littoraux.

Plus intéressant encore, et pour paraphraser les travaux de Mathieu en 1992, nous voyons dans la notion de paysage une passerelle, à la fois une mise en relation des sciences naturelles et des sciences sociales. Nous voyons dans le paysage nocturne une catégorie de l'action publique, l'un des outils de la préservation de la qualité environnementale nocturne.

Certes, la notion est floue. Il s'agit d'un euphémisme. La sociologie pragmatique nous a bien montré la nécessité du flou pour agréger les contraires. Ainsi, la puissance de cette notion réside dans le fait qu'elle peut se laisser appréhender autant par les écologues que par les géographes.

En effet, cette dimension nocturne du territoire est l'objet d'une anthropisation croissante, ce dont témoigne l'augmentation, en taille et en intensité, de l'empreinte lumineuse sur les territoires. Je renvoie à ce propos aux travaux récents d'une équipe internationale emmenée par Christopher Kyba, ou encore aux représentations cartographiques désormais bien connues de la clarté artificielle du ciel nocturne.

Nous lisons donc le paysage nocturne comme une composante de ce que nous appelons la territorialisation de l'environnement nocturne en suivant Raphaël Mathevet, qui parlait de « territorialisation de la biodiversité », c'est-à-dire l'établissement de zonage, de règles nouvelles ou encore de mise en place d'aires de protection qui entraînent une requalification de l'espace.

J'en ai terminé de cette très longue introduction. Il me semblait bien nécessaire de bien poser notre acception des termes du débat, car ce sont sur ces fondements que nous avons proposé, fin 2015, alors que se profilait l'année du paysage du CNRS, le programme exploratoire LAPANTE.

1. Le PEPS LAPANTE : objectifs, terrain, méthode, résultats

Je vous propose de voir très rapidement les objectifs que nous nous étions fixés. Il me faut bien préciser ici que notre candidature à l'appel à projets était liée à une fenêtre d'opportunités politiques : un collègue, membre du conseil municipal de la commune d'Auzeville Tolosane, connaissait nos travaux sur la pollution lumineuse.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Il nous avait signalé la volonté de sa commune de réduire l'éclairage public, voire de l'éteindre selon certaines plages horaires, et ce pour des raisons purement budgétaires. Nous avons donc décidé de monter ce programme afin d'évaluer le potentiel offert par les perceptions subjectives de l'environnement pour emmener les acteurs au-delà des dimensions budgétaires et énergétiques de l'éclairage.

En effet dans les communes, tout le monde est peu ou prou d'accord avec l'idée de faire des économies budgétaires. Cependant, nous voulions emmener les acteurs, les habitants et les usagers des espaces vers l'expérience de l'obscurité.

Cette expérience pourrait rejoindre le rapport expérientiel à la nature, dont parlait les écologues Pyle, Miller, ou à leur suite Anne-Caroline Prévot, dans des espaces qui leur sont familiers, mais qui pour autant ne sont pas bien connus la nuit, car très peu arpentés.

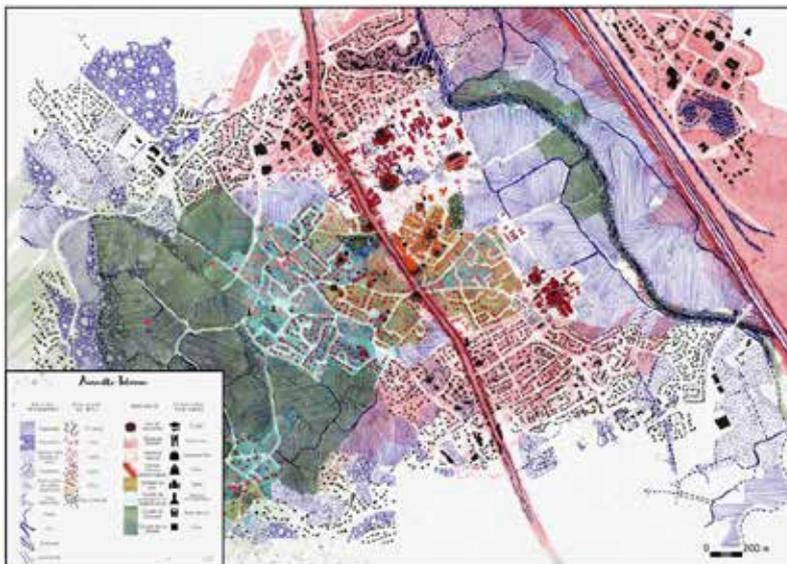
L'enquête paysagère nous paraissait alors être une bonne méthodologie pour cette exploration sensible de la nocturnité et de ses territoires du quotidien. Pour ma part, travaillant depuis douze ans maintenant sur la problématique de la pollution lumineuse, je voyais également dans ce programme le moyen d'alimenter des réflexions sur un besoin d'indicateurs de la qualité environnementale nocturne.

Ces nouveaux indicateurs viendraient en sus des indicateurs biophysiques classiques de dégradation de la qualité des milieux par la pollution lumineuse. Je propose ce point pour la discussion qui suivra éventuellement cette présentation.

Je ne m'étendrai pas sur la présentation générale de la situation de la zone retenue. Il nous faut juste garder en tête que nous nous situons dans une frange de l'espace périurbain toulousain. Ce détail est important, car l'essentiel des études qui ont porté la focale sur les perceptions de l'éclairage artificiel, des ambiances et des paysages nocturnes était effectué dans des hyper centres urbains. Ainsi, dans les travaux de Jean-Michel Deleuil ou de Luc Gwiazdzinski, l'éclairage artificiel participe fortement à l'artialisation, voire à la muséification de l'espace. À l'inverse, d'autres travaux étudient des espaces ruraux et de montagne dans lesquels la relation expérientielle des habitants à une naturalité forte est d'ores et déjà structurante.

En fait, l'intérêt d'Auzeville est que l'éclairage public n'est l'objet d'aucune attention particulière dans cette commune. Il n'est pas spécialement regardé. Il n'est au centre d'aucune discussion, que ce soit en bien ou en mal.

Il est normal, et par conséquent, tristement banal. Cette normalité n'en reste pas moins variée et donne à voir et à vivre sur un parcours de quelques centaines de mètres une mosaïque d'ambiances urbaines.



Alice Herblot Conception & réalisation : Herblot A. (2016). Approche sensible du paysage & des ambiances nocturnes dans la commune d'Auzeville-Tolosane. Master 1 Design d'espace couleur lumière environnement. Institut supérieur couleur, image, design, Université Toulouse 2.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Nous avons travaillé dans ce programme exploratoire « Premiers soutiens avec Alice Herblot, une étudiante de Master 1 en design des espaces.

Il était intéressant de pousser la logique d'une approche sensible jusqu'au bout, y compris dans les représentations graphique et cartographique. L'essentiel de ces représentations relève de l'infographie sensible.

Alice Herblot a partagé toutes les sessions de terrain avec nous. Elle a aussi mené ses propres sessions de terrain, en prenant des notes sur ses perceptions, ses ressentis, et en observant les usages et les non-usages de certains espaces nocturnes pour les retranscrire dans des résultats graphiques et cartographiques.

Plus particulièrement, notre première session de terrain a fait émerger l'intérêt d'un parcours le long d'un gradient perpendiculaire à la route principale. La route départementale coupe la commune d'Auzeville Tolosane en deux. Vers l'est, le canal contient une partie en champs. Nous avons voulu organiser des parcours nocturnes suivant ce gradient d'ambiances urbaines.

Nous avons soumis cette idée au cours d'une réunion spéciale à la commission environnement de la commune, car il s'agissait d'un programme de recherche-action. La commission a été partie prenante de l'étude.

Notre volonté était de déterminer, grâce à sa connaissance du territoire, un parcours intéressant tout à la fois l'équipe de chercheurs, les élus, et les habitants membres de la Commission dans leur idée de réduire, voire de couper l'éclairage public durant certaines heures de la nuit.

Il a fallu conjuguer avec les contraintes techniques. L'éclairage public est une infrastructure en réseau qui mêle différentes temporalités. Chaque point ci-dessous représente un luminaire, chaque couleur représente une vague de mise en œuvre du parc d'éclairage public qui suit la vague d'urbanisation.



Nous voyons une diversité d'ambiances urbaines et une diversité dans l'éclairage public de cette commune. Il a fallu voir ce qui pouvait être éteint, et ce qui ne pouvait pas l'être. Ainsi, la route départementale n'est pas sous la gestion de la commune. Il n'est donc pas possible de l'éteindre.

Des représentations très subjectives réalisées par Alice Herblot permettent de donner à voir l'existence d'ambiances lumineuses contrastées.

Il existe des luminaires fonctionnalistes typiques des années 60 et 70 de forme boule, des éclairages d'abris-bus qui restent allumés toutes la nuit, et des luminaires à LED, dont le flux lumineux est parfaitement maîtrisé.

Ces derniers éclairent parfaitement la surface utile et génèrent très peu de déperditions. Toutefois, ils projettent une lumière très blanche. La perception des habitants face à ce nouveau type d'éclairage n'est pas toujours très bonne.

Des espaces ont été volontairement laissés dans l'ombre, car ces cheminements piétonniers sont très peu utilisés, ou considérés comme l'étant très peu par les membres de la commune. Nous verrons que, finalement, les habitants aiment beaucoup ces espaces.



Alice Herblot

Le côté novateur de la méthodologie était de faire ce parcours avec huit arrêts, avec l'éclairage public allumé à l'aller et éteint au retour, afin de comparer les perceptions et les ressentis des habitants entre ces deux parcours.

Une quinzaine d'habitants ont répondu à l'appel. Durant tout le parcours, un chercheur animateur forçait un peu la parole sur leur ressenti, leur façon de regarder, sur ce qui attirait en premier leur œil. S'agissait-il de l'éclairage, du sol, de la végétation ?

Le chercheur enregistrait en continu tous ces commentaires avec trois enregistreurs. Il n'a pas été simple de cadrer le groupe. Il s'agit d'une des difficultés méthodologiques que nous avons rencontrées.

Puis, quelques questionnaires très courts et très simples ont été distribués. Il s'agissait d'un ensemble de six questions posées à chacun des huit points d'arrêt. Ces mêmes questions étaient posées à l'aller lors du parcours allumé, et au retour lors du parcours éteint.

Parmi ces questions, il s'agissait de donner spontanément trois à cinq mots pour décrire l'ambiance de l'endroit où nous étions. Nous ne focalisons pas forcément les répondants sur l'ambiance lumineuse.

Nous recherchions à récolter des données sur l'ambiance. Le parcours allumé a été qualifié de « balnéaire », « calme », « agréable », « bruit de l'eau ». Le parcours éteint a été qualifié de « plus silencieux », « sans lumière », « très agréable », « reposant pour les riverains ».

Nous avons dû équiper les personnes enquêtées de lampes frontales pour le parcours éteint.

Nous n'avons pas pu faire éteindre la route départementale. L'arrière-plan était néanmoins éteint, ce qui a généré des réponses sur des zones d'ombres, des trous noirs et des perceptions assez contrastées.

J'analyserai rapidement les résultats, sur lesquels les publications en cours reviendront plus en détails. Avec Bertrand Desailly, nous avons regroupé les questions quantitatives. L'avis général sur la nécessité de l'éclairage varie lorsque les habitants voient leur espace de la quotidienneté mis dans le noir.

Je ne donne aucune prétention à une étude réalisée avec un panel de quinze personnes. Il s'agit d'un programme exploratoire « Premiers soutiens ». Nous remobiliserons cette méthodologie au sein d'un programme ITTECOP.

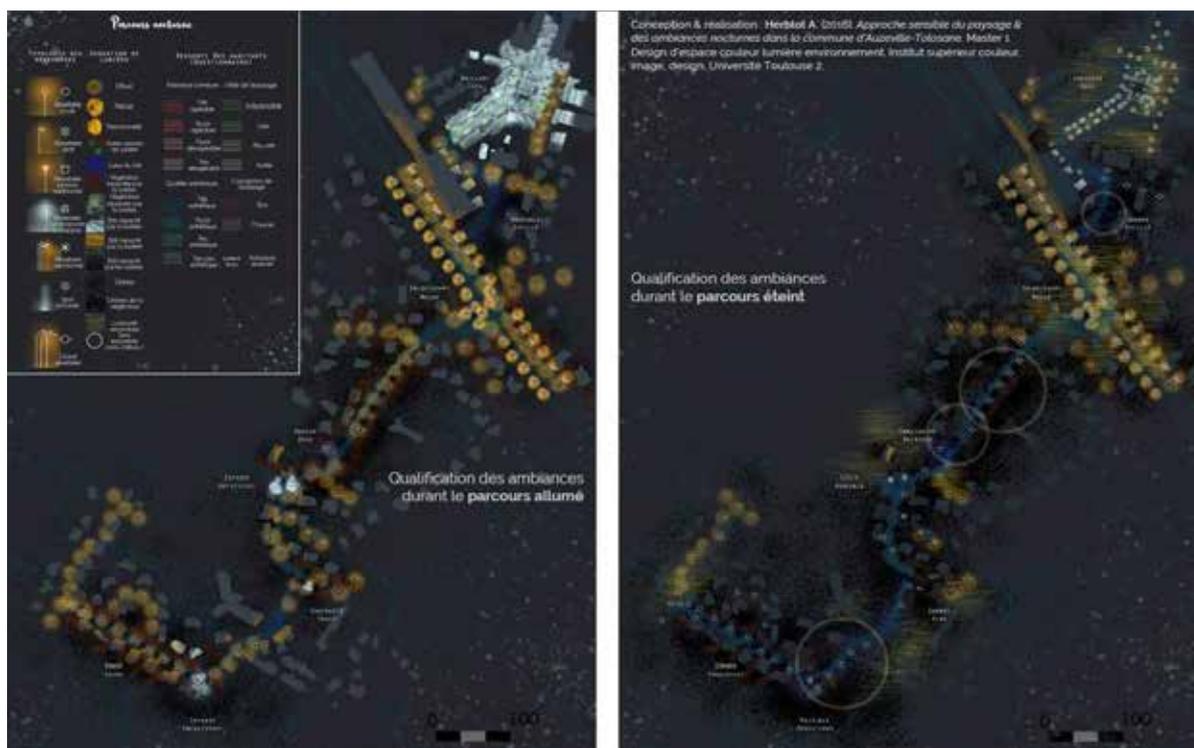
Au-delà des résultats, il était intéressant d'être acteurs de la diffusion et de la mise en visibilité du problème, de la qualité des paysages nocturnes en lien avec la nécessité de l'éclairage public. Nous souhaitons mener une démarche pragmatique de fabrication des publics du problème et du

concernement. Les habitants se sont mis à regarder leurs rues de nuit. Ils nous ont dit qu'ils sortaient très peu après 21 heures, qu'ils ne regardaient jamais l'éclairage public ou ne se posaient pas de questions sur les bruits entendus la nuit. Cette démarche scientifique a créé cette occasion, y compris pour les élus qui ont bien souvent une très mauvaise connaissance de leur commune la nuit.

Les résultats de ces travaux seront très prochainement valorisés à Toronto ainsi que dans la revue en ligne *Métropolitiques*, et l'ont été en juin 2017 avec la parution d'un article grand public dans *The Conversation*.

La qualification des ambiances ressenties est très ou plutôt agréable, et très ou plutôt désagréable. Les habitants ont évolué dans leur position après avoir vu les espaces plongés dans le noir. Au-delà des résultats, il était intéressant d'organiser un « atelier pour l'action publique ». Cette démarche a depuis servi les réflexions du SICOVAL, qui est le gestionnaire de l'éclairage public dans le grand sud toulousain. Il a édité un classeur méthodologique pour la réduction de l'éclairage, prenant en compte cette possibilité de mettre en œuvre des déambulations nocturnes avec les habitants, afin qu'ils connaissent et se rendent compte de leur espace vécu nocturne.

Par ailleurs, Alice Herblot a fait un travail sur les données qualitatives en établissant une cartographie des ambiances lumineuses. Avec une analyse textuelle grâce au logiciel Iramuteq du laboratoire LERASS, elle a retiré le champ lexical dominant des mots donnés sur les perceptions des ambiances par les acteurs de l'étude. Elle a ainsi établi cette cartographie en positionnant les mots sur la carte.



Alice Herblot Conception & réalisation : Herblot A. (2016). Approche sensible du paysage & des ambiances nocturnes dans la commune d'Auzesville-Tolosane. Master 1 Design d'espace couleur lumière environnement. Institut supérieur couleur, image, design, Université Toulouse 2.

2. Un besoin d'approche socio-écosystémique

Les principaux résultats de ce programme exploratoire se situent peut-être dans ce qui n'est pas directement ou exclusivement imputable. La pollution lumineuse est un problème récurrent dans l'actualité scientifique comme médiatique. Cependant, encore trop souvent, l'approche dominante du problème reste technique et sectorielle. Il s'agit de l'écologie du temps nocturne avec les effets sur les chiroptères, les effets sur la santé avec la dangerosité des LED, et au milieu, parfois, les effets sur le ciel étoilé, mais seulement celui des « vrais » astronomes. Les enjeux

socioterritoriaux ordinaires ne sont que très rarement évoqués. Il n'est fait nulle dimension des enjeux des rapports expérientiels de la nature dans nos sociétés, ou encore des difficultés rencontrées par les territoires dans leurs tentatives du traitement du problème par l'aménagement.

Pourtant, l'inscription de la lutte contre la pollution lumineuse dans l'aménagement étend le champ social de ce problème. Il devient un problème politique au sens large. Par conséquent, pour résoudre ce problème, il faut davantage qu'une simple coupure de courant. La résolution de ce problème nécessite de comprendre la complexité socioécosystémique, et d'être en capacité d'arbitrer les besoins situés (humains et non-humains) de lumière et d'obscurité. Pour comprendre et analyser ces besoins mis en tension, nous opérons un décentrement épistémologique qui nous semble nécessaire afin de faire converger les traditions positivistes et constructivistes.

Pour ce faire, nous opérons un changement ontologique dans l'objet même que nous observons pour la compréhension du problème. Nous évoluons vers l'objet « environnement nocturne » qui nous semble mieux répondre au besoin d'approche holistique que le simple problème de la pollution lumineuse. L'environnement nocturne permet de mobiliser les perceptions, les ressentis, et les demandes des usagers et habitants en matière d'éclairage. Nous verrons qu'à l'objet d'étude interdisciplinaire nous avons utilisé une méthodologie de recherche interdisciplinaire.

Nous travaillons depuis 2013 sur cette notion d'environnement nocturne avec le collectif RENOIR (Ressources environnementales nocturnes et territoires) dans différents types d'espace, notamment des espaces de montagnes. En effet, les territoires de montagnes sont *a priori* des territoires sur lesquelles les politiques de protection de l'environnement nocturne, et de mise en ressource de l'environnement nocturne, sont plus volontaristes.

3. L'environnement nocturne, un opérateur territorial de transition(s)

Nous souhaitons montrer que cet environnement nocturne peut devenir un opérateur territorial de transition selon la façon dont il est spécifié. Nous dégageons trois grandes logiques. La première, plutôt utilitariste et anthropocentrée, relève de la *shallow ecology*, ou écologie superficielle. Cette croissance verte se retrouve dans la réserve internationale de ciel étoilé ou la protection du ciel nocturne. Elle n'est là que pour générer un nouveau segment touristique destiné à faire monter les gens au Pic du Midi. Il s'agit bien sûr d'un opérateur de transition, mais de transition énergétique. L'essentiel est de faire la transition énergétique en faisant des économies budgétaires, tout en protégeant cette nouvelle activité touristique au sommet du Pic.

D'autres territoires tels que les Baronnies provençales rentrent par la dimension du paysage nocturne. Nous lisons leur action plutôt comme une approche socioécosystémique intégrée qui ne cherche pas à plonger dans le noir tous les espaces. Cette approche a conscience qu'il existe des besoins de lumière sur le territoire. Toutefois, ces territoires cherchent à mettre en relation et en cohérence différentes initiatives plutôt éparses. Le rôle du PNR est la mise en cohérence de ces actions pour se diriger vers la protection de l'environnement nocturne par l'entrée paysage.

D'autres territoires développent une trame noire ou une trame nocturne dont je posais les fondements dans mes travaux doctoraux en 2010. Ces territoires sont catégorisés dans une approche écocentrée. Ces territoires sont des espaces de protection de l'environnement, tels que le parc national des Pyrénées ou le parc naturel des Pyrénées ariégeoises. Ces différentes trajectoires observées peuvent être replacées sur un croisement classique de la protection de l'environnement, entre une protection zonée ou une protection réticulaire, entre une approche sectorielle ou une protection de la biodiversité d'une façon plus générale.

4. De nouveaux programmes interdisciplinaires

Je terminerai sur ces deux projets à venir en 2018 et 2019. Si l'environnement nocturne est un objet socioécosystémique, il doit être analysé de façon croisée et interdisciplinaire. Dans cette optique, nous venons d'obtenir deux financements.

Le premier est un financement du CNRS via le LabEx DRIIHM. Il concerne un programme que je dirige sur l'OHM (Observatoire Hommes-Milieus) Haut-Videssos et la Haute vallée du Gave de Pau. Nous y croisons la pression lumineuse et la pression anthropophonique afin de voir si nous

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

pouvons utiliser la richesse et la complexité biophoniques des milieux comme des *proxys* des effets de l'éclairage artificiel sur la biodiversité nocturne.

Le second financement soutient un programme ITTECOP : le programme CHIROLUM, dirigé par Isabelle Le Viol, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (UMR CESCO). Nous étudions les impacts écologiques de l'éclairage artificiel nocturne le long des infrastructures linéaires de transport, avec un axe en sciences sociales qui, lui, s'intéressera à l'évolution des pratiques d'éclairage. L'une des questions est de savoir si une meilleure connaissance des effets négatifs de l'éclairage artificiel nocturne sur la biodiversité induit, chez les décideurs, des changements de perception et de pratiques d'éclairage.

J'aurais de nombreux autres propos à tenir, mais préfère laisser la place à la discussion.

JULIEN TRANSY

Merci pour cette présentation. Avant de laisser la parole à Philippe MOUTET je rebondis sur le lien opéré entre paysages nocturnes et paysages sous-marins, au regard de leur construction progressive en tant qu'objet d'étude, pour vous signaler que le Parc national des Calanques a été lauréat de notre appel à projets « Plan de paysages » en 2017, notamment sur cette thématique des paysages sous-marins envisagés dans leur singularité, autant que dans leur continuité physique et leur interrelation fonctionnelle avec la partie terrestre du Parc.

LES ACTIONS CONDUITES PAR LES PARCS NATURELS REGIONAUX EN TERMES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES NUISANCES LUMINEUSES

PHILIPPE MOUTET

CHARGE DE MISSION CLIMAT, ÉNERGIE ET ARCHITECTURE A LA FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

Bonjour à tous. Nous n'allons pas être en rupture avec l'intervention précédente, car nous avons déjà évoqué les Parcs. Je ne suis ni paysagiste ni chercheur, et voudrais surtout vous montrer comment ce cadre évoqué s'est matérialisé réellement dans les territoires.

Je souhaite vous montrer également que ce sujet du ciel nocturne est un sujet en maturation depuis une dizaine d'années. Il relève plutôt du management environnemental, c'est-à-dire de l'amélioration continue.

Si nous détaillons l'installation de ce sujet dans les territoires, nous pourrions voir que son traitement sous l'angle du paysage est lié à la maturation de nombreuses années d'abord consacrées à des sujets plus « terre-à-terre », autour de questions d'éclairage public.

Un point d'accroche initial : l'éclairage public et les économies associées

J'ai rejoint la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) en 1999. Je n'ai pas immédiatement été « pressuré » par la pollution lumineuse ou le ciel nocturne. La chance du paysage nocturne aujourd'hui tient à cette nécessaire transition énergétique, qui a obligé de nombreuses communes, rurales ou non, à réfléchir à l'énergie.

Cette réflexion a d'abord été menée sous l'angle de la sobriété énergétique. Le bénéfice financier potentiel a été un élément fort pour convaincre de s'engager dans cette sobriété. L'éclairage public s'avère en effet un poste à haut potentiel d'économies.

A partir de 1999, des missions énergétiques ont été instaurées dans les Parcs naturels régionaux. Un des premiers éléments de travail dans les Parcs est d'accompagner les collectivités sur une connaissance de leur potentiel et de leur capital énergétique.

Nous sommes partis de façon très pragmatique d'un travail d'analyse de factures. Nous avons découvert que de nombreuses communes rurales payaient l'électricité de bâtiments qui ne leur appartenaient pas, alors que certains bâtiments, inversement, étaient payés par la commune voisine.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Le Parc du Luberon a été l'un des premiers à mentionner la pollution lumineuse et la préservation du ciel nocturne dans sa charte. Il a accompagné la commune, en créant un logiciel afin de les aider à évaluer leur consommation énergétique.

Un des postes d'entrée est l'éclairage public, dont les abonnements sont souvent surdimensionnés. Il suffit dans ce cas d'appeler l'opérateur pour mieux calibrer les abonnements. Les économies réalisées étaient très pertinentes pour les élus.

Dans un second temps, un travail a été mené sur l'éclairage. Les LED symbolisent parfois le niveau zéro de l'engagement : l'éclairage public est alors maintenu sur fond d'économie d'argent et d'énergie. Pour autant, vous éclairez toujours, sans aucune réflexion sur l'éclairage dans votre commune. L'ambition des Parcs était de dépasser le simple stade de remplacement des ampoules par les LED.

Des freins de différentes natures

Les premiers freins ont été « sécuritaires » : être en sécurité suppose de bien voir. Selon ce postulat, supprimer l'éclairage serait dangereux.

Ce premier frein était lié à la culture de la nuit. Je vous renvoie aux travaux de Philippe Ariès sur la perception de la nuit au Moyen-âge. Il a fallu s'approprier la nuit pour lutter contre cet *a priori* du danger de l'absence d'éclairage la nuit.

Le second frein à cette réflexion sur le paysage nocturne était réglementaire. Certaines communes ont reçu le message qu'en éteignant leur éclairage public, elles devenaient hors-la-loi, ce qui n'est pas le cas.

L'exemple était souvent pris d'une personne âgée pouvant tomber du fait de l'absence d'éclairage, rendant la commune responsable et susceptible de condamnation. De nombreux échanges ont été menés pour expliquer que le vote de l'éclairage ponctuel et l'affichage public de cette mesure n'engendraient pas de risque.

Un troisième frein fut l'évolution des métiers, notamment au sein du Syndicat de l'Énergie dont le métier est de vendre de l'énergie. Leur demander de consommer moins d'énergie et de positionner moins d'éclairages n'était pas acquis.

Certains syndicats d'énergie prônent uniquement la substitution par des LED, mais ne conseillent pas une réflexion sur l'éclairage.

Un élément marquant : le Congrès des PNR à Reims, en 2010

Un élément marquant pour l'ensemble des 52 PNR s'est déroulé en 2010 au Congrès des Parcs à Reims. Nous avons sollicité la présence et le témoignage d'un bénévole de l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel Nocturne).

Il nous a fait la surprise de prendre des photos du ciel nocturne dans une trentaine de Parcs, à commencer par le Gâtinais français. Cette démarche a mis en évidence combien ce Parc était éclairé pleinement par l'agglomération parisienne voisine et par les différents réseaux routiers proches.

Cette présentation a fortement troublé les directeurs de Parcs. Certains PNR disposant d'un patrimoine touristique lié à la peinture ou l'architecture n'envisageaient absolument pas de ne pas éclairer, du fait des visiteurs souhaitant voir tel ou tel monument éclairé.

Ses effets ont été néanmoins bénéfiques : le Gâtinais français est aujourd'hui l'un des Parcs qui disposent d'une convention signée avec l'ANPCEN. Il a complètement révisé son orientation alors qu'en 2010, la situation était bloquée.

Nous avons donc une opportunité d'entrer dans le sujet de la nuit *via* la transition énergétique et des notions purement basiques d'économies d'énergie. Ces notions vont prendre une dimension transversale par le biais du « *Jour de la nuit* » dans lequel les Parcs se sont engagés très fortement.

Le « Jour de la nuit »

Cet outil est un bon outil d'initiation à la prise en compte de la pollution lumineuse, et plus largement de l'intérêt de la nuit. En effet, le « Jour de la nuit », géré par Agir pour l'Environnement, en partenariat avec la Fédération et l'ANPCEN, est une journée annuelle où nous pratiquons de l'extinction de l'éclairage public nocturne autour de manifestations qui ont une dimension transversale.

Vous retrouvez l'astronomie et la biodiversité qui sont un des éléments forts de la question de la nuit, la thématique énergétique et des thématiques culturelles et paysagères. Par ce biais, nous sommes entrés dans la transversalité sur ce sujet.

Le « Jour de la nuit » a permis également à beaucoup de Parcs d'innover de façon ludique autour de leur production documentaire : en PACA, vous pouvez télécharger un document intitulé « le côté obscur des Parcs », en référence à une certaine saga cinématographique...

Ce document très synthétique de vulgarisation rencontre un très bon écho. Une majorité de Parcs participe aujourd'hui à cette manifestation et l'adapte. Une de ses qualités est sa capacité à s'adapter au territoire : il est possible de se l'approprier, en la jumelant avec des fêtes traditionnelles.

Après avoir travaillé sur l'éclairage public, il importait de connaître son ciel et l'état de son ciel nocturne. Des études ont été menées à ce sujet dans les Parcs concernés. Des partenariats se sont également construits avec l'ANPCEN, qui a signé des conventions avec des Parcs ainsi qu'une charte d'engagement.

Un autre outil aidant pour ce sujet est le travail engagé par les Parcs depuis 1999 sur la transition énergétique. Des missions énergie climat ont été organisées dans les Parcs. Elles ont souvent été les premières à parler de ce sujet au sein du Parc par le biais de la question de l'économie d'énergie. Elles ont aussi pu amener des moyens. Ainsi, le label TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) a permis de travailler sur l'éclairage public.

De nombreuses actions dans le Parc du Luberon portent exclusivement pour les collectivités sur l'évolution de leur éclairage public. Ce Parc est allé plus loin, en adoptant dans sa Charte cette réflexion sur la pollution lumineuse. Il s'agit de repenser la gestion de la nuit ainsi que le but de l'éclairage.

L'importance d'une approche transversale

Un autre élément facilitateur tient dans le fait que les Parcs se caractérisent par des équipes transversales, à thématiques multiples. Nous disposons d'urbanistes paysagistes, de personnes en charge des questions d'énergie, d'économie, de biodiversité.

Cette transversalité est un atout pour bâtir une lecture plurithématique de la nuit, sans l'enfermer dans un sujet (l'énergie, la biodiversité...). Cette lecture croisée est donc intrinsèquement dans nos gênes.

Le « paysage de la nuit » est l'étape finale, car les Parcs que j'ai cités ont procédé à un cheminement. Les Baronniees sont engagées dans les questions d'énergie et de climat. Des réflexions ont été menées sur la maîtrise de l'énergie et de l'éclairage.

Parallèlement, ce Parc réfléchit sur d'autres sujets. L'entrée par le paysage nocturne s'effectue sur la base d'un important travail en amont. Nous avons une légitimité sur le paysage. Samuel CHALLEAT évoquait dans son intervention la nécessité de partager cette dimension avec les habitants et les visiteurs : il s'agit d'un élément important. Nous constatons que ce sujet arrive au bon moment. Les gens sont partants sur ce sujet de la nuit. La dimension sécuritaire, qui était auparavant un frein, devient moins prégnante.

Je n'opposerais pas en revanche dimension économique et touristique et dimension écologique de prise en compte du paysage de la nuit : à travers la préservation du ciel nocturne et de sa qualité, nous pouvons amener de la qualité de vie, mais aussi montrer la plus-value en termes d'emploi et d'activités. Je pense qu'il s'agit donc plutôt d'une chance que d'un défaut. Nous

pouvons compter sur les Parcs pour ne pas faire des *nocturnes lands*, et faire en sorte que ce sujet reste maîtrisé.

Je pense que cette démarche est effectuée en ce sens dans le cadre de partenariats recherche/Parcs. Comme toujours, les Parcs ont un effectif réduit d'une trentaine de personnes. Nous avons donc besoin de partenariats. J'en ai cité quelques-uns. L'astronomie a également été à l'initiative de ce sujet. L'astronome du dimanche, comme celui du Pic du Midi, souhaite effectuer des observations dans de bonnes conditions.

Nous avons la chance d'avoir de nombreux passionnés et bénévoles intéressés par ce sujet. Le bénévolat et la passion ne sont pas toujours amis de la rationalité ; il existe néanmoins un réel engagement à travers les expériences remontées à la Fédération, avec des passionnés qui souhaitent transmettre le flambeau.

Le bilan est celui d'une amélioration continue. Le paysage nocturne est une étape qui arrive après toutes celles que j'ai évoquées précédemment. Tous les deux ans, nous effectuons un bilan de l'extinction dans les Parcs.

Nous constatons une progression continue de l'extinction, partielle ou totale, dans les communes.

Je n'ai pas évoqué le label « Villes et villages étoilés », porté par l'ANPCEN. Il progresse de manière considérable dans les communes, notamment rurales. Nous voyons cette transversalité sous-jacente se mettre en place avec des démarches de plus en plus croisées et cette entrée forte du paysage dans la thématique qui dépasse le cadre réglementaire.

Nous constatons également que ce sujet est peu conflictuel. Les gens sont déçus de ne pas voir le ciel. Dans le Gâtinais, ils ont désormais cette opportunité. Ce sujet est plutôt porteur. Il peut amener des publics très larges.

Les réunions sur l'éclairage public drainent avant tout les spécialistes. Lorsque vous faites une réunion sur le ciel nocturne, la biodiversité, l'observation des étoiles et la qualité paysagère du ciel, vous voyez en revanche des enfants comme des personnes en retraite.

Perspectives

Je souhaite ouvrir quelques questionnements sur les perspectives, à propos des techniques d'éclairage. La LED est-elle la solution ultime ? Beaucoup d'échanges sont menés autour de la couleur.

Les interrogations portent également sur les outils de reconnaissance. Samuel CHALLEAT a évoqué la réserve internationale de ciel étoilé. Ce sujet ne fait pas forcément l'unanimité, ou alors par défaut, en raison d'un manque d'alternatives en France.

Or les labels ne risquent-ils pas de nous enfermer, de freiner des initiatives innovantes ? Comment concilier la souplesse que n'offrent pas toujours les labels, et la lisibilité qu'ils procurent ? L'obtention d'une reconnaissance de ce type sollicite énormément les techniciens : s'engager dans l'obtention du énième label peut s'avérer usant.

La lisibilité d'un label n'est finalement pas non plus toujours évidente. Quel label susceptible d'apporter une réelle plus-value autour de ce sujet ? La dimension économique est aussi un angle intéressant : le travail sur ce sujet peut en effet générer de la qualité de vie et de l'emploi.

La charte de Parcs doit-elle aussi concerner le ciel ? Où s'arrête le Parc ? Une réflexion doit être menée sur ce point.

Enfin, le sujet important au regard de cette *journée des paysages* concerne la relation avec la recherche. Les Parcs s'attachent à cette dimension recherche, car ils ont intrinsèquement des missions d'innovation et d'expérimentation.

Ils ont aussi une habitude, parfois contrainte mais bien réelle, du partenariat. Les Parcs disposent en leur sein de conseils scientifiques. La Fédération dispose d'un Conseil d'orientation, de recherche et de prospective. Ce sujet est tout à fait propice à la recherche.

Samuel CHALLEAT évoquait une préférence pour les territoires de montagne pour ces questions. Je pense que le sujet s'est vraiment élargi à d'autres territoires : les chercheurs peuvent désormais descendre de la montagne, il existe ailleurs de vraies perspectives de recherche !

Ce sujet pose aussi la question des moyens d'animation. Ces ambitions de paysages nocturnes supposent de la recherche, de la conception, mais aussi de l'animation et du portage. Nous en revenons donc à des questions basement matérielles mais néanmoins essentielles.

Ce sujet s'inscrit dans une actualité. Nous sommes dans cette bascule vers le paysage nocturne, vers une maturation de ce sujet. En même temps, de nombreuses questions restent en suspens : la recherche a de beaux jours devant elle. Je vous remercie.

AGATHE EUZEN

Merci pour cette présentation, qui montre combien cette liberté de la nuit n'a pas encore vraiment de normes, et combien en même temps les contraintes et les normes permettent de découvrir cet espace. Avez-vous des questions, des réflexions ou expériences à partager ?

DISCUSSION

Luc TALASSINOS

DREAL PACA

De plus en plus de plans de paysage, me semble-t-il, intègrent un volet concernant les paysages nocturnes, même si ce volet n'est pas essentiel.

À Gréasque, une petite commune qui me tient à cœur, une partie des débats a concerné l'éclairage public et le ciel nocturne. J'ai été témoin de toutes les discussions à ce propos.

La lumière rassure depuis que l'Homme se met autour d'un feu de bois et appréhende la chaleur, la nuit et le paysage qu'il avait dans son dos sans le voir, mais en le ressentant.

Il s'agit aujourd'hui de s'approprier ce qui n'est pas visible et ce qui n'existe pas forcément complètement sans éclairage. Il est difficile pour les gens de perdre cette partie du paysage.

De plus, il est difficile pour les collectivités de s'occuper de ce que les gens ne demandent pas expressément : les communes ont déjà des difficultés à faire tout ce que les gens réclament !

Le vecteur de l'économie d'énergie est porteur. Nous arrivons facilement à changer des ampoules avec des intervenants qui viennent pour réduire les factures d'énergie. Il est plus facile de changer de mode d'éclairage, de l'ampoule consommatrice à mercure ou au sodium vers la LED, ou d'évoluer des horloges astronomiques vers d'autres types d'alternance lumineuse. Mais il est plus compliqué de dire qu'il faut éteindre.

Cette démarche demande un important effort de communication. Après des essais, sur 4.000 habitants, moins de dix personnes ont participé. Dans votre test, sur les quinze personnes, je suppose que vous deviez en avoir quatre ou cinq de la municipalité.

Il ne faut pas attendre que les gens le demandent, car sinon nous ne ferions rien. Il faut cependant faire de la concertation pour aider à susciter cette envie au niveau de la biodiversité. Il faut de la sensation et de l'économie.

Je pense qu'il serait très bien de mener ces projets au niveau intercommunal avec des communautés de communes pour la qualité du ciel. Si une seule commune éteint ses lampadaires, la qualité du ciel ne sera pas améliorée, à moins qu'elle soit très isolée.

VINCENT JANNIN

INSPECTEUR DES SITES DES YVELINES

Ma question s'adresse à Samuel CHALLEAT. Pourquoi avoir équipé les visiteurs de lampes frontales, qui nuisent à l'appréhension des paysages nocturnes et à l'habitation des yeux ? S'agissant par ailleurs des questions de responsabilités, elles me semblent résider souvent dans l'inaction des élus, mais c'est un autre débat.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

YVES DESHAYES

PAYSAGISTE-CONSEIL DE L'ÉTAT ET PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Il m'a été rapporté l'exemple d'un maire de 250 habitants en Charente qui a tout éteint sauf l'éclairage monumental de la chapelle d'une grange. L'éclairage monumental s'arrête à 23 heures. Il a doté tous ses habitants d'une frontale avant et arrière pour le vélo, et d'une lumière bâbord et tribord pour les randonneurs. Engage-t-il sa responsabilité civile, voire pénale ? Quels sont les textes de loi sur ce sujet ?

De plus, quand j'interviens en requalification d'un centre-bourg, je dois travailler avec le représentant du syndicat d'électrification départemental. Il faut faire selon son bon vouloir en ne changeant pas le nombre de points lumineux. Au mieux, il accepte de changer le sodium en LED. Que faire contre ce syndicat qui agit en sous-marin d'EDF avec 35 milliards d'euros de dettes ? Il cherche toujours à vendre et à consommer.

Mon troisième point concerne toujours mon intervention en tant que maître d'œuvre. Le maire m'oblige à travailler avec un bureau de contrôle missionné pour la sécurité et la solidité de l'ouvrage, sachant que j'interviens sur un espace extérieur. Quelle est la pertinence de ce bureau de contrôle qui me dit qu'il faut 20 lux moyens, notamment dans une allée qui longe un petit bois ou le parc d'un château, alors qu'avec 10 lux au maximum la visibilité est parfaite ?

J'en terminerai avec un quatrième point concernant les éoliennes. Dans les dossiers de champs éoliens, je pense qu'il n'est jamais fait mention des paysages nocturnes. Or, dans la Beauce la nuit, l'effet « *lunapark* » est très violent, avec des lumières rouges ou blanches.

Je vous remercie de vos réponses, en insistant surtout pour connaître les responsabilités et les textes mentionnant ce que nous avons le droit ou non de faire.

SAMUEL CHALLEAT

Je tiens à préciser que je suis chercheur. Je ne fais pas l'action publique. Par conséquent, je ne suis pas en mesure de vous dire qu'il est préférable d'éclairer à 10 lux ou 20 lux. J'ai des idées sur la question, car je suis en contact avec l'ANPCEN, des élus, et des syndicats d'énergie, de même que mes collègues.

J'aborde les questions dans l'ordre :

Pourquoi avoir doté les personnes de frontales ? Nous avons pris soin d'avoir une frontale pouvant éclairer en rouge afin de ne pas altérer la vision scotopique et la montée de l'hormone qui permet d'activer les bâtonnets plutôt que les cônes. Les lampes permettaient aux gens de répondre aux questionnaires de façon lisible afin que nous puissions exploiter les résultats. Une lampe frontale rouge n'altère pas la vision du paysage nocturne.

Concernant la représentativité de l'étude : il n'en existe en effet aucune. Sur la quinzaine de participants, trois appartenaient à la commission environnement. Certaines personnes peuvent aussi utiliser ce type d'étude comme un porte-voix politique. Nous avons donc retrouvé tous les problèmes classiques des enquêtes sur les conflits environnementaux : nous avons accueilli des enseignants retraités connaissant parfaitement le système de l'éclairage public et sachant ce sur quoi nous travaillions. Par conséquent, certains questionnaires ont été remplis de façon experte.

Mais les sciences sociales n'ont pas vocation à tirer des lois sociales, je l'espère du moins.

Concernant l'éclairage public, il n'existe pas de normes d'application obligatoire. En France, 4% seulement des normes sont en application obligatoire. Je me permets de le dire, car nous avons travaillé sur ce sujet avec mon collègue Dany Lapostolle. Nous avons publié dans *Nature, Sciences, Sociétés* en 2014 un article sur la construction de la pollution lumineuse en problème public, avec une analyse du rôle de l'ANPCEN.

Le « E » dans ANPCEN signifie Environnement. En 1998, l'ANPCEN s'appelait l'Association Nationale pour la Protection du Ciel Nocturne. En 2007, avec l'ouverture des négociations sur le Grenelle, pour accéder à la table du Grenelle, il fallait que l'ANPCEN puisse adhérer à France Nature Environnement, qui n'intègre que des associations n'ayant pas un objet sectoriel. Le « E » a ainsi été intégré pour former l'intitulé Association nationale de protection du ciel et de

l'environnement nocturnes, qui leur a donné la capacité d'arriver à la table des négociations pour le Grenelle. Le contour et le contenu de la controverse sont intrinsèquement liés. L'arrivée de l'environnement nocturne est aussi liée à cette fenêtre d'opportunités politiques. Vous trouverez ces données dans le numéro de *Nature, Sciences, Sociétés* qui est disponible en ligne.

Il n'existe donc pas de normes d'application obligatoire. Il n'existe que des pratiques. Dans le programme ITTECOP, nous allons nous concentrer sur l'observation et la sociologie pragmatique des pratiques d'éclairages, liées aux formations que reçoivent les concepteurs lumière et les éclairagistes. Elles sont liées à l'histoire du métier. Vous rappelez qu'il faut demander à des personnes dont le métier a été pendant trente ans d'éclairer, de dés-éclairer, donc d'opérer un changement radical de métier, ce qui prend du temps. La norme EN13201 souvent invoquée en éclairage public n'est pas en application obligatoire. La norme X90X est actuellement en cours de révision. En tant que chercheurs, nous sommes régulièrement contactés pour donner des informations.

Concernant la responsabilité de l'élu, la Fédération nationale des communes et des collectivités concédantes et en régie avait travaillé ce sujet en 2009 quand les pratiques d'extinctions ou de réductions de l'intensité ont commencé à se développer. Elle a rassuré les élus et les a informés que leur responsabilité n'est pas en jeu dès lors qu'un arrêté municipal a été pris. La responsabilité peut être en jeu pour défaut de fonctionnement si le luminaire est censé être allumé à cette heure, mais que l'ampoule est cassée ou que le réseau a été mal entretenu. Dans ce cas, la responsabilité de la commune, et notamment de l'élu, peut être engagée pour défaut de fonctionnement. Si un arrêté municipal a été pris auparavant et qu'il existe une décision municipale d'extinction à une certaine plage horaire, la responsabilité n'est théoriquement pas engagée. À ce jour, il n'existe pas de cas de jurisprudence.

Concernant le problème des éoliens, vous avez fort justement fait remarquer que les lumières ont évolué du blanc ou rouge sur ces flashes éoliens sous la pression de l'ANPCEN en raison des impacts écologiques des flashes blancs. Les flashes des éoliens sont désormais rouges. Mais je ne voudrais pas que les questions techniques monopolisent le débat d'aujourd'hui. Nous sommes sur une approche paysagère.

PHILIPPE MOUTET

Je reviens sur la difficulté prétendue de répondre aux demandes des habitants, et sur le fait qu'il n'est pas nécessaire d'aller sur ce sujet s'ils ne demandent rien. Avec un tel raisonnement nous devrions arrêter les Parcs ! Je considère que nous pouvons et même devons, en l'absence de demande sur un sujet, faire preuve d'initiative et y entrer de façon biaisée. Quelques années auparavant, je m'occupais des questions de management environnemental à l'attention de très petites entreprises qui ne nous demandaient rien. Elles pensaient même que le Parc était l'ennemi de l'entreprise. Nous sommes venus sur un appui réglementaire pour les aider sur des textes. Nous les avons conduits sur l'environnement et à des pratiques de systèmes de management environnemental alors qu'elles ne demandaient rien. Nous avons donc d'abord créé une passerelle à partir d'un autre sujet. Là est l'avantage des sujets transversaux.

En l'absence de demandes effectives sur l'extinction, nous pouvons entrer par des actions d'animation sur la biodiversité ou sur le paysage. Il est donc possible d'amener les gens vers ce sujet. Il faut juste être un peu subtil. Nous sommes souvent entrés par des biais non frontaux sur la préservation du paysage nocturne.

Quant aux syndicats d'énergies, ils ont opéré plusieurs révolutions. Sur le plan réglementaire, ils ont été amenés à se regrouper en 2005 du fait d'une loi sur l'énergie. Ils étaient auparavant uniquement un syndicat d'énergie. Puis, ils sont devenus les syndicats des énergies, à l'image notamment de celui situé près du parc du Pilat, le Ciel 42. Le syndicat des Côtes-d'Armor a également changé de nom pour devenir celui des énergies. Il s'agissait déjà d'une révolution interne, car un changement de métier était évoqué. Il a fallu opérer un travail important. La problématique est identique pour l'éclairage public, car il s'agit de leur demander de faire le contraire de leur travail habituel.

Certaines mesures se mettent en place. Il est vrai cependant que dès qu'une réflexion est abordée sur ce sujet du paysage nocturne, et notamment de la maîtrise de l'éclairage public, le point d'entrée reste encore uniquement celui des économies d'énergie.

Je veux insister sur un point : nous ne sommes pas sur du dogmatisme. Il ne s'agit pas de tout éteindre ou de tout éclairer. Certains Parcs comme les Alpilles essaient de réfléchir à la question de l'éclairage intelligent. Ainsi, certains éléments d'architecture prennent une valeur particulière la nuit. Il faudrait donc s'améliorer techniquement pour avoir des éclairages précis. Un travail exploratoire reste à mener en parallèle des opérations de réduction de l'éclairage. Il a pu exister une tendance à positionner des spots géants sur le moindre muret de plus de trente ans pour le mettre en valeur. Il est parfois difficile de faire admettre dire qu'il ne s'agit pas de patrimoine, mais d'un mur sur le point de s'écrouler, dont la mise en valeur au prix de dépenses et perturbations lumineuses n'a pas de sens.

Concernant la légitimité des uns et des autres, des bureaux d'études apparaissent et disparaissent quotidiennement sur ce sujet. Quand un sujet est tendance, les bureaux d'étude se multiplient fortement. C'est un indice du caractère « tendance » d'un sujet. Les prétendus experts apparaissent alors en masse. Puis, un tri sélectif s'opère dans le temps. Nous savons qu'un sujet fonctionne bien, est en phase avec « l'air du temps » quand apparaissent les premières escroqueries de ce genre, et pour être volontairement provocateur, je dirais que c'est presque ce que nous pourrions souhaiter en matière de ciel nocturne et de paysage nocturne !

La FPNRF a monté un groupe de travail sur les parcs littoraux. Nous réfléchissons à des observatoires photographiques du paysage sous-marin. Ceci est une illustration de l'élargissement et diversification de la notion de paysage, comme le paysage nocturne en est une autre : nous sommes dans une phase d'invention dont cette journée témoigne.

ODILE MARCEL

PHILOSOPHE

Quand j'ai lu le titre « ce que le paysage doit à la nuit », j'imaginai que cette journée serait assez poétique et inspirante. Je pensais que nous entrerions dans les questions de fond qui expliquent les raisons de ce besoin actuel de voir le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, comme dit Emmanuel Kant. L'entrée proposée est différente. Ces questions de mise en œuvre sont très pertinentes et importantes. Mais à quoi correspondent-elles vis-à-vis des attentes des gens, au regard des urgences de nos sociétés ? J'aurais aimé la présence d'un poète pour nous donner la hauteur de vue souhaitée, ou celle d'un paysagiste pour nous raconter comment il gère la question de l'obscurité. Que se passe-t-il quand nous laissons de l'obscurité dans notre rapport aux éléments ? La nuit n'est pas entièrement rassurante. L'inconscient, la mort et le passé lui sont aussi associés. La notion de paysage est ample.

PHILIPPE MOUTET

Sans jouer directement le rôle du poète que vous attendiez, je peux faire référence à la Haute-Vallée de Chevreuse, qui a vu grandir de nombreux poètes et écrivains. Dans le cadre du « Jour de la nuit », il a été recherché des passages relatifs à la nuit dans des textes de ces écrivains. Nous avons donc pu associer cette dimension poétique que vous évoquiez.

J'ai évoqué la question de la relation à la nuit à travers la sécurité et la peur. À d'autres époques, la nuit était un élément beaucoup moins appréhendé comme dangereux : cela faisait partie du quotidien.

Il était important aussi d'évoquer ces questionnements pratiques. Ce besoin des gens se retrouve à travers des éléments festifs comme le « Jour de la nuit ». Les opérations sèches consistant uniquement à changer des ampoules ne débouchent sur rien. Il faut des accompagnements pour découvrir le paysage nocturne, ou des éléments festifs avec des échanges. L'opération unithématique ne donne pas de résultats. La plus-value culturelle et d'émotions se retrouve dans les actions de terrain. Cette dimension était me semble-t-il sous-jacente dans nos propos.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

MAGUELONNE DEJEANT -PONS

SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE, CONSEIL DE L'EUROPE

Je voulais rappeler qu'une Déclaration pour la défense du ciel nocturne et le droit à la lumière des étoiles (*Starlight*) a été adoptée à La Palma le 20 avril en 2007, à l'occasion d'une Conférence internationale organisée sur le sujet. Considérant la difficulté croissante que les astrophysiciens ont à observer les étoiles et la perte de valeurs pour l'être humain qui en résulte, la Déclaration a répondu au souhait, non pas d'éteindre les lumières, mais d'« allumer le ciel ».

De nombreux États, tels que la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada, l'Argentine ou la Suisse, disposent de législations avancées en ce domaine. Celles-ci impliquent très souvent l'adoption de mesures techniques simples, permettant notamment d'orienter l'éclairage vers le sol ou de réglementer l'usage de faisceaux lumineux. Elles contribuent en outre à favoriser des économies d'énergie.

AGATHE EUZEN

Merci pour vos interventions et commentaires. La diversité des compétences et des approches des participants ainsi que les questions posées montrent que ce champ est extrêmement vaste, et qu'il n'est pas possible de l'appréhender sous tous les angles, même si les contributions des uns et des autres ouvrent des pistes. La seconde séquence devrait nous amener vers la rêverie et la dimension créative attendue par certains. Il s'agit là d'appréhender le paysage sous d'autres formes, photographiques, ethnographiques et artistiques.

EN QUÊTE DES LUMIÈRES DES HAUTES-ALPES : PROJET ARTISTIQUE, PHOTOGRAPHIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

JEAN BELVISI

PHOTOGRAPHE

Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous présenter un projet pluridisciplinaire que je mène avec Martin de la Soudière, intitulé « en quête des lumières des Hautes-Alpes », en commençant par mettre quelques mots sur les images, même si j'aurais préféré les laisser parler d'elles-mêmes.

La thématique de la nuit émerge progressivement dans les politiques publiques depuis près d'une dizaine d'années. Sous l'influence des astronomes frappés par l'extension de la pollution lumineuse associée au développement de l'éclairage public qui entravent leur pratique, des actions de sensibilisation aux enjeux associés à la nuit ont été menées.

D'autres spécialistes de la biodiversité, des géographes, des urbanistes, etc., ont investi ce nouveau champ dans la perspective de créer des outils de description et d'intervention publique, comme le concept de trame noire à l'instar des trames vertes ou bleues.

La question du paysage nocturne reste encore une dimension peu explorée à ce jour. En effet, les réflexions en cours restent subordonnées à une approche techniciste ou orientée vers la mise en œuvre d'outils d'intervention publique.

Il manque donc des outils de description et de compréhension de la nuit et de ses enjeux paysagers. Nous avons voulu croiser deux approches dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, celle de l'ethnologie et de la photographie, qui soit aussi inscrit dans un cadre territorial précis afin de mieux comprendre l'articulation entre pratiques, représentations, perceptions et discours.

Or, ce projet a pour point de départ la volonté de construire une approche sensible de la lumière dans le cadre d'un travail commun à plusieurs institutions publiques. Fin 2016, le Musée muséum départemental des Hautes-Alpes et sa conservatrice Frédérique Verlinden, ont souhaité favoriser la mise en place d'une action pluridisciplinaire associant photographie et ethnologie.

Dans un premier temps, ce travail devait être consacré à l'inventaire des lumières des Hautes-Alpes, en cohérence avec le projet scientifique et culturel du Musée qui cherche à interroger l'identité territoriale à l'aide des arts et des sciences.

Suite à ces réflexions, nous avons imaginé un projet entre art et sciences, basé sur mon expérience de photographe travaillant depuis une douzaine d'années sur la question de la représentation photographique des territoires à travers ses paysages habités.

Sur les conseils de Guillaume Lebaudy, directeur de la maison du berger à Champoléon et ethnologue spécialiste des questions pastorales, nous avons sollicité Martin de la Soudière qui est ethnologue du monde rural et enseignant à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Martin de la Soudière s'est plus particulièrement intéressé à la question de l'espace et du temps à partir d'études monographiques, à commencer par la Margeride ou des thématiques sur les saisons, notamment celle de l'hiver.

Nous avons publié une première version du projet dans la lettre du patrimoine de la DRAC Provence Alpes Côte d'Azur en janvier 2017 avec, pour premier objectif, d'établir un inventaire des lumières des Hautes-Alpes.

Nous avons reformulé ce projet à la suite d'une première session de travail. Nous avons mené un premier terrain en avril. Nous avons souhaité abandonner cette approche un peu trop objectiviste de l'inventaire des lumières.

Le projet a alors pris une autre orientation. Il a été proposé que la nuit constitue une accroche pour le photographe et l'ethnologue pour travailler sur les perceptions de la lumière. La nuit permettra en effet d'explorer la place de la lumière dans l'espace et dans le rapport au temps des habitants.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Pour cela, nous avons commencé à rencontrer, et continuerons à rencontrer des spécialistes que nous appelons les usagers de la lumière. Il s'agit d'astronomes, de professionnels de l'éclairage, de praticiens de la nuit, architectes, bergers, peintres, etc., mais aussi habitants.

Ces rencontres s'effectuent dans le cadre d'entretiens ou de participation à des moments ou des temps communs associés à la nuit. Ce travail d'étude prendra donc la forme de temps de résidence disséminés sur les quatre saisons de l'année, croisant les types de rencontres avec les habitants d'un territoire.

Ce projet doit être porté par le Parc naturel régional des Baronnies. Il devrait assurer la maîtrise d'ouvrage globale du projet et agir pour le compte des autres partenaires dans le cadre de conventions spécifiques.

Nous avons travaillé sur le territoire des Hautes-Alpes en le scindant en quatre micro-territoires qui seront le Dévoluy, une partie du Parc naturel régional des Baronnies, la vallée du Valgaudemar et la vallée de Champoléon.

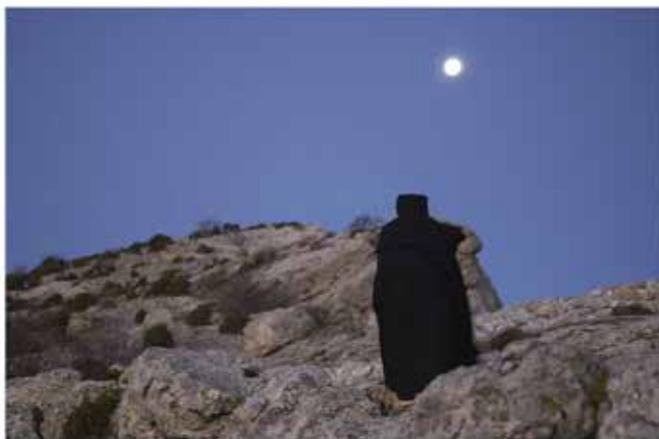
Ce travail a vocation, en 2019 ou 2020, à être présenté au Musée muséum départemental et donc à acquérir une valeur d'exemplarité à l'échelle du département des Hautes-Alpes.

Il en est de même pour une coopération envisagée avec la bibliothèque départementale de prêt des Hautes-Alpes. Nous reviendrons sur le contenu du projet ultérieurement.

Qui sommes-nous ? Je vais commencer par me présenter rapidement afin d'expliquer le cheminement.

Mon travail est plutôt artistique. Il s'agit de mon fil rouge qui est sensible. Ce cheminement en fait partie. Je travaille depuis une douzaine d'années à cette question de la représentation photographique des territoires à travers le paysage habité.

J'ai écrit très rapidement une démarche intitulée « le paysage révélé ».



La Sainte-Baume – Le sacré 4-5 / © Jean Belvisi 2007



Correns, Var – De la musique / © Jean Belvisi 2007

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Je n'ai pas envie qu'ils ne soient que des objets artistiques. Cette démarche m'a amené à croiser diverses commandes, dont l'une sur un observatoire photographique du littoral vu depuis la mer. Il s'agit du premier observatoire photographique du paysage en France à être créé depuis la mer. Il concerne toute la région PACA, des Saintes-Maries-de-la-Mer à Menton.



Etang de Villepey, Fréjus OPP AMERs © Jean Belvisi

Un travail plus naturel ou plus spécifique a été mené sur cette question de la lumière dans les Hautes-Alpes. Je n'avais pas encore abordé la question de la nuit dans mes travaux. J'ai commencé à le faire avec ce projet.

L'homme et l'animal auront bien évidemment toute leur place dans ces images, même s'ils ne sont pas toujours physiquement présents. Il peut s'agir de leurs traces. Je laisse à présent la parole à Martin de la Soudière.

MARTIN DE LA SOUDIÈRE

ETHNOLOGUE

Je suis ethnologue et travaille au CNRS. Je suis encore rattaché à un laboratoire de l'École des Hautes Études du Centre Edgar Morin. Toute ma carrière est liée au rural, aux moyennes montagnes, au Massif central et à la Lozère.

J'ai travaillé sur des sujets qui avaient peu de liens avec l'environnement... même si un travail en Lozère suppose de fait d'être en lien avec l'environnement. Progressivement, j'ai été pris par cette thématique. Dans ces hauts plateaux de l'Aubrac ou de l'Auvergne, la neige est beaucoup plus qu'une saison.

En termes de danger, de crainte et de mémoire collective, il existait encore des tempêtes de neige. Les habitants font davantage que composer avec la contrainte hivernale. Elle fait partie de leur mode de vie. Elle est évoquée. Les rythmes changent, surtout pour les paysans.

Les activités et les déplacements sont modifiés et posent parfois problème. J'ai eu la chance de rencontrer Jean-Christophe Monferran, un réalisateur de la Cité des Sciences de la Villette qui est maintenant à l'école des Hautes Études. À partir d'un livre que j'avais intitulé « l'hiver », et qui est une ethnologie de l'hiver à partir de la Lozère jusqu'aux Pyrénées en passant par le Canada, nous avons partagé ce livre.

Il avait conscience que l'écriture et l'image étaient deux éléments différents. Les deux se répondent, mais ne se remplacent pas. Il s'agit d'une autre démarche. Une quinzaine d'années

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

auparavant, j'ai donc eu la chance de réaliser pour la Cité des Sciences de la Villette un film sur l'hiver dans le haut plateau ardéchois.

Jean-Christophe Monferran en a trouvé le titre : « l'étrave et le baliveau ». L'étrave permet de fendre la neige. Le baliveau est le piquet qui permet de ne pas se perdre dans la neige, et que les automobilistes sont bien contents de retrouver à intervalles réguliers de quinze mètres.

Cette enquête que nous avons menée pendant une semaine au plus près de la neige et des acteurs, des ouvriers, des déneigeurs, des conducteurs d'engins, des fraiseurs, des chasse-neige, a été filmée. Jean-Christophe Monferran a filmé sur des chasse-neige.



Photogrammes du film « L'étrave et le baliveau »

Nous évoquions précédemment l'émotion et la sensibilité. Il s'agissait de notre parti-pris. Je suis davantage ethnographe qu'ethnologue. Ainsi, je m'intéresse davantage aux gestes, aux pratiques, aux moments, aux gens, aux visages et aux comportements précis individuels, partagés ou collectifs.

Nous étions presque au corps à corps avec eux. J'ai manié la pelle dans mon gîte rural, car il faut soi-même physiquement essayer de comprendre l'environnement de quelqu'un en se mettant en situation.

Il faut se rapprocher très concrètement des moments où les gens ressentent le ciel, la nuit, le froid, le chaud, et l'hiver. Il faut, sans idéologie, partager ces conditions très concrètes de vie et d'environnement.

Dans ce film, nous avons eu la chance d'être au plus près de ces acteurs de la neige qui désormais est gérée de façon communale. Même s'il ne s'agit pas du sujet de cette journée, il s'agit cependant d'environnement.

Dans ces zones de montagnes, la neige n'est pas anecdotique pour les habitants permanents. J'ai eu la chance de faire cette enquête avec Jean-Christophe Monferran. Ce film est accessible en ligne : <http://www.universcience.tv/video-l-etrave-et-le-baliveau-5593.html>

Je travaille sur d'autres thématiques en tant que chercheur, tel que les cueillettes, la sociabilité et les histoires de vie.

Avec la documentaliste de mon laboratoire Nicole Fellous, nous avons travaillé sur la dépression saisonnière hivernale. Nous sommes à mon sens encore dans le sujet. Je rappelle qu'en anglais il s'agit de *Sad seasonal affective disorder*. L'originalité est d'avoir parallèlement rencontré et interviewé des personnes souffrant de dépression saisonnière, notamment dans le Midi. Il s'agissait par exemple de personnes nommées comme professeurs dans le nord de la France ou des personnes venues des Antilles.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Environ 10 à 20% des Français souffriraient plus ou moins de sautes d'humeur ou de petites dépressions liées à la saison. Nous avons aussi interrogé des psychiatres qui sont conscients de ces problèmes depuis vingt ans aux États-Unis et plus récemment en Europe occidentale.

Ils soignent par la photothérapie ces troubles liés à la disparition progressive de la nuit. En breton, nous nommons novembre et décembre les « mois noirs ».

En 2017, nous avons lancé ce projet, presque sans financement, sur « en quête des lumières des Hautes-Alpes ». Nous avons progressivement créé notre réseau par contacts, autour de Guillaume Lebaudy qui est ethnologue et spécialiste de la transhumance et des alpages dans la vallée de Champoléon.

Grâce à lui, nous avons immédiatement retrouvé l'un de problèmes récurrent sur ce thème des lumières qui est de savoir qui interroger. Il existe en effet des passeurs de lumière, des spécialistes et des usagers. Comment les faire coïncider ? Quel statut leur donner ?

Les passeurs de lumière sont les astronautes, les peintres. Les usagers sont des habitants permanents, des bergers, plus ou moins âgés. Nous avons très rapidement réussi à nous créer un réseau de passeurs ou d'usagers *a priori* concernés ou intéressés par ce sujet.

À partir de cette trame, nous avons mené notre enquête en avril 2017.

JEAN BELVISI

Pour les prises de vues photographiques, les lieux d'accueil sont très importants. Nous devons trouver un lieu d'accueil pour chacun des quatre territoires nommés précédemment.

La première opération consiste en une prise de contact avec ces lieux. Il faut donc effectuer un travail de repérages et d'arpentage diurnes et nocturnes sur chacun des territoires. Nous avons arpenté toutes les zones périphériques et les hauts lieux.

Il s'agit de prendre possession de ces lieux. Nous avons effectué des rencontres avec des paysages plus habités et les lumières afférentes, les hommes, les animaux. Nous avons aussi photographié toutes les échelles, du lointain au proche, avec des périodes temporelles ciblées, notamment celles de la pleine lune.



© Jean Belvisi

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision



© Jean Belvisi

Je défie quiconque de voir le paysage nocturne sans lune, sans ciel étoilé. Je m’amusais aussi à attendre que les pléiades passent entre les nuages. Les prises de vue ont été effectuées entre 22 heures et deux ou trois heures du matin.



© Jean Belvisi

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Un autre élément très important dans ce protocole de prise de vue, pour associer les habitants et les usagers de la lumière, était de réaliser un travail de portrait. J'ai initié ce travail dans le Vercors dans le cadre d'un autre projet.



Cendrine C. - Utopies urbaines – Vercors © Jean Belvisi



André N. - Utopies urbaines – Vercors © Jean Belvisi

Je commence par un entretien avec les personnes qui m'amènent à leur demander *in fine* de choisir un lieu d'élection où je les photographie.

Je fais ensuite un travail périphérique sous forme de cercles concentriques autour de ce lieu-là pour en tirer d'autres images du paysage environnant que j'associe au portrait.

Ce type de travail sera également effectué dans les Hautes-Alpes.

La relation est donc étroite entre ce que les personnages ont décrit dans l'entretien, leur place dans ce lieu et le paysage environnant.

MARTIN DE LA SOUDIÈRE

Jean Belvisi vient de montrer cette entrée en paysage avec les passeurs. Nous n'avons pas eu le temps de rencontrer les spécialistes en lumière, notamment le personnel de l'observatoire du Pic de Bure, ou ceux de l'observatoire de Saint-Véran à 2.500 mètres d'altitude.

Martine Tabeaud qui est climatologue, aurait des informations à communiquer pour le Var et les Hautes-Alpes. Nous avons privilégié les usagers de la lumière, même si je n'aime pas trop ce terme. Notre enquête a duré une semaine. Nous avons eu beaucoup de chance, car, début avril, la neige était encore présente en altitude.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Le ciel était bleu, incroyablement beau et fort. La lumière était très printanière. Nous n'avons pas rencontré beaucoup de personnes. Cependant, la question du panel se pose. Faut-il interviewer 300 personnes ? Évidemment non.

Nous avons rencontré deux bergers, l'un de 65 ans, l'autre de 45 ans. Pour ceux qui connaissent un peu la géographie du paysage, ce berger habite tout près de la maison de vacances de Jean Pierre Desfontaines, fils du grand chercheur, qui était géographe et agronome à l'INRA. Il a marqué les analyses géographiques du paysage, de la parcelle au territoire.

Sa maison de campagne est située à trois kilomètres de l'endroit où nous logions. Dans un de ses films intitulés « l'espace d'un berger », il suit un berger pendant toute la saison. Ce film a été produit par le SAD à l'INRA.

Nous avons notamment rencontré le berger de ce film. Nous avons également interviewé deux femmes responsables de médiathèques et un animateur de la Maison du berger. À chaque fois, le protocole était simple, voire simpliste.

Après un premier contact, nous avons discuté avec eux pendant deux heures autour d'une carte avec des questions. Puis, selon l'idée de Jean Belvisi, nous demandions aux personnes de nous emmener dans un endroit de leur choix.

Cet endroit devait leur être familier. Ces personnes devaient s'y rendre régulièrement avec leurs enfants. Il devait s'agir d'un endroit où elles se sentent bien à certaines heures de la journée, avec une lumière à leur goût.



© Jean Belvisi

Ces personnes se sont prêtées au jeu sans aucun problème. Nous avons marché vingt minutes avec le premier berger. Nous ne le harcelions pas de questions, car il savait que nous avions en tête la lumière, éventuellement la nuit et le paysage. Nous n'évoquions pas beaucoup la lumière. Puis, nous nous arrêtons sur l'endroit choisi afin que la personne détaille de façon plus précise telle chaîne de montagnes ou telle forêt qu'il aimait.

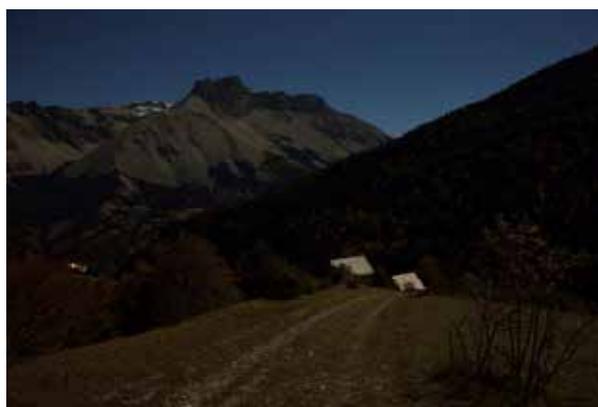
Le second berger nous a apporté des éléments complémentaires, nous laissant entendre que lorsque la lumière était trop forte, le troupeau s'arrêtait.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Les deux femmes n'avaient pas de troupeaux. L'une d'elles nous a emmenés le long du torrent pendant vingt minutes, dans un endroit où elle allait pêcher avec ses petits-enfants ou faire des pique-niques.

JEAN BELVISI

Je tiens à vous montrer quelques images de nuit, même si l'horloge nous conduit à devoir laisser la place aux échanges. Ce projet associe l'éducation artistique et culturelle avec l'éducation aux territoires. Son portage par un PNR fait donc sens.



© Jean Belvisi

MARTIN DE LA SOUDIÈRE

Nous n'avons pas eu le temps de développer une idée sous-jacente dans les propos précédents. Comment arriver à rendre compte, à observer et à analyser réellement les perceptions et les sensations des gens ? Cette question est très difficile sur un thème aussi ténu.

J'ai travaillé modestement sur le paysage dans le cadre d'un appel d'offres de la Mission du patrimoine ethnologique en Haute-Ardèche. Quand vous interrogez des célibataires, des paysans, ils n'ont pas forcément de phrases pour raconter leur vie ; ils trouvent pourtant presque toujours les mots pour évoquer leurs terres et leurs paysages.

Nous leur aurions posé la question de leur perception de leur lumière, j'ignore quelles auraient été leurs réponses. Le problème que nous avons rencontré lors de cette enquête exploratoire était que les personnes évoquaient très peu la lumière.

En relisant mes notes le soir, je me suis rendu compte qu'elles abordaient très rarement ce thème ou, uniquement à travers des évidences telles que « je préfère la lumière d'automne ». À moins d'être psychosociologue ou psychologue social, il n'est pas possible d'analyser ces mots.

Il est donc difficile de recueillir et d'analyser les émotions des gens qui habitent ces territoires.

DISCUSSION

THIERRY LETELLIER

ÉLEVEUR DE BREBIS ET MAIRE D'UNE COMMUNE SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES

Je vous remercie pour votre présentation, très intéressante. Je voudrais évoquer l'expérience menée au cœur du plateau de Millevaches, où nous allons également éteindre les lumières même si nous ne sommes que sept habitants au kilomètre carré, et que nous avons très peu de lumière.

Trente ans auparavant, nous avons installé des interrupteurs dans certains hameaux afin que les habitants éteignent eux-mêmes la lumière le soir. L'extinction des lumières dans certains villages relève d'une approche plutôt poétique.

Les habitants concernés se sont mis à remarcher la nuit. Ils ont redécouvert non pas uniquement le ciel, mais aussi le sol, la neige, des champs de céréales, des fleurs, ou des champs de sarrasin entièrement blancs les nuits de pleine lune.

Il me semble que le travail des élus visant à éteindre la lumière n'est pas uniquement lié à des questions d'énergie ou de ciel, mais aussi à une volonté de se réapproprier le territoire de manière différente. Ce travail passe par une médiation et un travail photographique, artistique, poétique afin que les gens n'aient plus peur de marcher la nuit ou dans le noir.

Dans le noir, nous sommes plus forts que dans la lumière. Nous pouvons faire peur à d'autres qui sont beaucoup plus forts que nous. Nous pouvons aussi redécouvrir les paysages sonores, car ils diffèrent lorsque la nuit est éclairée ou lorsqu'elle est noire.

Les animaux ne s'expriment pas de la même manière lorsqu'ils sont exposés à la lumière artificielle. Leur présence est différente. La perception des sons diffère.

JEAN BELVISI

J'ai omis de dire qu'un module, dans notre projet, est intitulé « le ciel des bergers ». Il constituerait à voir l'activité du berger en alpage entre le crépuscule et l'aube. Comment se déroule cette activité selon la lumière ou l'absence de lumière, la lumière pour protéger du loup ou celle pour se déplacer, celle pour transhumer, etc. ?

MARTIN DE LA SOUDIÈRE

Lorsque j'ai travaillé sur l'hiver dans la vallée de Valgaudemar, j'ai constaté que deux communes étaient alors dans le noir absolu : chaque année le soleil n'y apparaît pas du 13 novembre au 12 février. Il s'agit des deux seules communes en France à rencontrer cette situation.

Nous étions très excités de savoir comment ces habitants vivaient sans rayon de soleil pendant trois mois et demi. Nous nous attendions à ce que les habitants se plaignent ou soient déprimés. Nous avons rencontré plusieurs personnes, bergers ou non, qui nous ont expliqué faire avec cette situation. Il aurait été intéressant de rencontrer la pharmacienne pour savoir si elle vendait des antidépresseurs. Nous n'en avons pas eu l'opportunité. Pourtant cette situation n'est pas fréquente. Il semblait qu'il existerait même une fête le 12 février pour la réapparition du soleil

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

avec des omelettes géantes et des feux de joie. Nous n'avons pas eu le temps d'aller aux archives pour vérifier cette information.

JULIEN TRANSY

Merci à nouveau à Jean Belvisi et Martin De la Soudière pour cette présentation et les échanges qui en ont découlé. Patrick Brie a évoqué, dans ses propos introductifs, l'exposition actuellement présentée dans le hall de la Tour Séquoia. Des visites en seront proposées en fin de journée. Je vous propose toutefois qu'il en soit dit quelques mots dès à présent, afin que celles et ceux ne pouvant bénéficier de cet accompagnement puisse la parcourir sans animateur durant la pause méridienne.

GAËLLE DES DESERTS

COLLECTIF PAYSAGES DE L'APRES-PETROLE

Bonjour à tous. Nous avons préparé cette exposition qui donne à voir les paysages de demain afin de traduire en exemples concrets le message que nous défendons au sein du collectif PAP (Paysages de l'après-pétrole).

Aujourd'hui, le paysage est trop souvent considéré comme un joli tableau dont il faudrait assurer la conservation ou comme une contrainte esthétique, coûteuse et discutable pour les acteurs de l'aménagement du territoire. En fait, la démarche paysagère consiste à trouver une juste articulation dans le temps et l'espace entre les ressources naturelles et les organisations humaines.

Les transitions écologiques (énergétiques, agricoles et urbaines) seront facilitées si on les inscrit dans des projets de paysage propres à chaque territoire. Cette exposition présente 15 expériences ayant donné corps aux paysages de l'après-pétrole. Il peut s'agir d'un groupe de communes ou de simples parcelles situées sur les littoraux, en montagne, en lisère urbaine ou bien dans les villes. Ces initiatives concernent des projets urbains, des projets de filières ou des entreprises agricoles. Certaines de ces actions ont pris le paysage pour fil conducteur, d'autres cherchaient d'abord l'efficacité économique ou l'équité sociale : toutes ont fait du paysage en partant des ressources locales, en cherchant des solutions multifonctionnelles issues de perspectives transdisciplinaires, en mobilisant les habitants et en visant une belle qualité pour les aménagements.

L'identification de ces territoires pionniers commence seulement. Leur choix et l'analyse de leurs réalisations ont été effectués en fonction de nos connaissances actuelles. Le panorama s'enrichira chaque fois que le débat s'ouvrira dans un nouveau territoire, un regard différent, une autre tentative.

Je remercie le bureau des paysages d'avoir permis l'accueil de cette exposition deux semaines durant dans les locaux du ministère.



Carte des 15 expériences évoquées dans l'exposition © Collectif PAP

ET SI ON MANGEAIT DU PAYSAGE ?

JEAN TRANSY

Nous avons conclu la matinée en présence d'un photographe et d'un ethnologue. Je vous propose d'ouvrir cet après-midi avec un cuisinier ethnologue. Il s'avère que la photographie n'est pas étrangère à sa présence, car l'opportunité m'a été donnée de rencontrer Yassir Yebba lors des premières Rencontres de l'Image de Territoire organisées à Clermont-Ferrand en fin d'année 2016 par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central. Yassir Yebba faisait partie de l'auditoire, et ses interventions depuis la salle m'avaient donné envie d'en entendre davantage. Cet après-midi consacré à l'exploration d'exploration multi-sensorielle du paysage nous en donne l'occasion.

YASSIR YEBBA

CUISINIER-ETHNOLOGUE

Bonjour à toutes et tous. Je suis ravi d'être présent parmi vous. J'ai pu effectivement rencontrer une partie des acteurs du paysage lors de ces premières rencontres de l'image de territoire, aidé en cela par Alexis Pernet, enseignant chercheur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) de Versailles, qui réside dans le Marais Poitevin dont je suis originaire.

Je suis, de formation et par intérêt profond, anthropologue de l'alimentation. L'alimentation est une appétence. Le titre de mon intervention invite à manger du paysage. Je vais essayer de vous expliquer comment je suis venu à cette notion du paysage.

« Si on mangeait du paysage ? » est une question qui s'est posée à moi assez facilement quelques années auparavant. J'ai commencé à vouloir travailler sur les questions de l'alimentation dans le milieu de l'éducation populaire.

Je pense que la table est en effet assez discriminante. L'offre théorique de table nous vend des bouts de tables en quelque sorte, mais jamais la table en tant qu'objet de socialisation, de sociabilité et d'apprentissage.

Faire table commune est aussi faire sens et faire un monde en commun. Je souhaite partager la citation suivante, pour montrer que l'alimentation peut faire réagir des personnes de grande qualité comme Cioran, qui disait ainsi dans un entretien : « *Je logeais dans un petit hôtel du Quartier latin et, le premier jour, quand je suis descendu téléphoner à la réception, j'ai trouvé l'employé de l'hôtel, sa femme et son fils en train d'établir le menu du repas : ils le préparaient comme s'il s'agissait d'un plan de bataille ! Je demeurai stupéfait : en Roumanie, je m'étais toujours nourri comme un animal, je veux dire inconsciemment, sans prendre garde à ce que manger veut dire. À Paris, je me suis rendu compte que manger est un rituel, un acte de civilisation, presque une prise de position philosophique.* » (Cioran, Entretiens, Gallimard, 1995).

Manger est un acte philosophique, gastronomique éminemment politique, car il nous fait intervenir dans le champ du dedans et du dehors, de l'intime et du rapport au monde. Par sa banalité apparente le repas a fini par ne plus être compris comme un acte essentiel.

Je vais vous présenter une expérience que j'entreprends depuis trois ou quatre ans. Mais je souhaite auparavant évoquer ma première collaboration avec le Centre d'écologie Fonctionnelle et Sylvie Blanzay qui travaillait sur l'écotourisme.

Je terminais alors un travail en anthropologie culturelle berbère à l'EHESS à Paris. J'ai eu la chance en tant que « Marocain *made in France* » de m'interroger sur ma culture sans que les autres ne le fassent à ma place.

Je m'interrogeais sur ma culture en vivant ailleurs. Mon travail portait sur les interactions entre l'homme et son environnement, notamment les mangeurs du Moyen Atlas et l'organisation de leur rapport au monde, très complexe.

J'ai découvert que la dimension paysagère était très importante dans l'insertion et le re-paiement. De nombreuses personnes ont trouvé leur place en France grâce au paysage qui est lié à la culture alimentaire.

À l'image de ma propre mère, j'ai pu découvrir que le paysage avait sauvé la vie d'un certain nombre de personnes qui, en mangeant de la cuisine traditionnelle marocaine, entretenaient une représentation du monde infiniment plus complexe que ce que la minéralité de la cité dans laquelle ils vivaient en France leur proposait.

Ces personnes ont atterri dans des endroits d'une extrême indigence, par rapport aux campagnes du Moyen Atlas et aux forêts de cèdres du Maroc. Il est possible d'imaginer le décalage avec leur vie en Europe.

Ils ont choisi de vivre en France. J'ai toutefois découvert comment ils ont pu, par l'alimentation, entretenir un équilibre. J'ai entrepris de creuser ce travail. Le re-payement est ainsi devenu une notion centrale pour moi.

Mes parents ne sont pas venus en France pour se dépayser. Ils ne savaient pas combien de temps ils allaient y rester. Ils ont continué à faire leur vie. Il était très important pour moi, en tant que fils d'immigrés issus de la montagne du Moyen Atlas, de me retrouver dans les plaines et les vallons de France.

Je suis Bourguignon d'adoption. La région d'Auxerre est entourée des collines du Chablis. J'ai eu très tôt un rapport d'éducation très lié à la nature dans ce qu'elle avait de vivrier. Mes parents regardaient le paysage.

Nous étions beaucoup dans l'économie du prélèvement. Avec le recul, il est très intéressant de découvrir ce qui a fait tenir mes parents et la communauté de mangeurs à laquelle ils appartenaient. En effet, pour la plupart, leur sujet de prédilection était de trouver à manger le week-end.

Avec le temps, ces notions se sont construites autour d'une démarche pour rendre ce rapport au paysage. J'ai fait le choix radical de devenir chef cuisinier afin de rester anthropologue : il est très rare de trouver une université où vous pouvez exercer comme vous le souhaitez. Par conséquent j'ai créé mon propre laboratoire de recherche qui s'intitule « territoires alimentaires ».

L'objectif de ce laboratoire associatif est de contribuer par la recherche-action à définir avec les usagers du territoire le rapport et les liens entre le territoire et son alimentation. Je fais donc ce que les Assises de l'alimentation n'ont à mon sens pas réussi à faire, c'est-à-dire créer un tiers espace pour le mangeur à qui il est demandé de payer, mais jamais de contribuer en définissant les politiques publiques qui le concerne.

La politique alimentaire est la seule politique qui se mange. La décence aurait voulu que le public y contribue plus largement. Le re-payement m'a encouragé à quitter l'institution où j'enseignais l'aménagement du territoire et le développement économique régional. Je me suis passionné sur la création de la valeur ajoutée. Puis je me suis rendu compte qu'une lettre était en trop dans ces intitulés, notamment la lettre « A » dans aménagement. Je suis pour le ménagement des territoires et pour une anthropologie buissonnière.

À l'occasion des attentats parisiens, le Président du CNRS a fait un appel à la communauté scientifique pour contribuer, dans la société et par la recherche, à faire des propositions pouvant apporter des solutions à ce défi du terrorisme. Je souhaite rendre hommage à l'homme qui a fait cette démarche. Ce jour-là, je me suis senti concerné, car éduquer dehors est un principe dans les réseaux de l'éducation de l'environnement auquel j'appartiens.

Le territoire alimentaire est le support pour développer des outils pédagogiques et des outils de médiations pour les territoires, pour ceux qui y vivent dans une notion nouvelle. La responsabilité du territoire est collective. Dans le monde de *l'open source*, tout le monde doit participer à débayer les problèmes sans attendre qu'Apple le fasse pour nous.

Ma recherche est donc militante, contributive et participe, à travers l'éducation populaire, à rendre chacun acteur de la recherche qui le concerne.

La France est un pays merveilleux, extraordinaire, qui a tellement pensé qu'il est devenu une idée. Ce pays m'offre la possibilité de contribuer à la compréhension du monde. J'ai eu la chance de rencontrer Edgar Morin dans le cadre de mon travail sur le concept des fermes de la complexité au Maroc. Il était très intéressant de s'interroger sur le rapport à la nature vivrière.

Je suis un peu cistercien : je pense que du fond des vallées mentales peut renaître une civilisation gastronomique, convivialiste à plus d'un titre qui remette l'Homme non pas au centre, mais à table. Il ne faut pas oublier qu'après 1789, nous avons connu l'histoire du banquet républicain. La France est le pays du banquet républicain (ou banquet socratique, pour les amis philosophes présents dans cette salle !) La table a toujours permis de manger, mais aussi de penser.

Aujourd'hui, dans les pays qui n'ont pas la possibilité de se penser, nous avons la guerre. Au-delà de toute considération politique, nous ne pouvons pas panser et réparer le monde sans le penser. Je veux rendre hommage à cette communauté d'acteurs, chercheurs et citoyens qui tous exercent d'abord leur droit d'ingérence dans la vie qui nous préoccupe.

Dieu sait que de nombreuses personnes n'ont pas accès à cela et ne peuvent pas participer. Je partage, au nom de la communauté scientifique, cette nécessité de chercher pour s'entretenir comme des êtres chercheurs qui peuvent marcher.

Je considère que la recherche est un exercice incroyable, car il nous permet de marcher, d'être toujours en prise avec l'inconnu, avec le vide et finalement, dans cette suspension, s'exerce et advient notre humanité, ce bonheur et cette fragilité.

Pour les territoires alimentaires, nous avons mis en place des voyages. J'ai grandi avec un paysage de près de 2.000 kilomètres, car nous allions au Maroc en voiture. Nos parents n'étaient pas des guides touristiques, mais des chasseurs cueilleurs.

Je ne voyais que des astérisques sur des points de nourriture potentiels. En grandissant, j'ai découvert le pays basque et ces territoires traversés afin de rendre hommage à mes parents. Je continue toujours à leur rendre hommage en découvrant qu'il existe des aliments dans tous les endroits où ils ont porté leur regard.

Manger est aussi un rapport sensible au monde. Je dis souvent que la part organique que nous trouvons dans une assiette n'est jamais qu'un quart. Le reste est fait de représentations, de façons d'être ensemble, et d'éléments plus complexes.

Pour initier ce travail, nous avons monté une petite agence au sein du laboratoire qui s'intitule « l'agence du voyage culinaire ». Cette agence est née de la rencontre avec un centre social ayant accepté que je vienne en résidence.

Parmi les usagers de ce centre, il existait des mangeurs tels que les seniors du club des aînés, les marcheurs, des petits et des grands. J'ai demandé à avoir accès à ces usagers afin de comprendre leurs comportements liés à l'alimentation. Le centre a accepté. J'ai été en immersion, comme je le fais assez régulièrement dans les organisations qui acceptent que je m'invite chez elles.

De fil en aiguille, je me suis rendu compte que la notion d'alimentation était un peu rabougrie. On attend la glycémie pour passer à table, ce qui est choquant. Quand nous allions à l'école le matin, il nous tardait de manger du pain et du beurre. Nous pensions à manger durant l'école. Il est dommage que des enfants ne soient pas éduqués à penser à la table, et à se ménager un temps avec leur corps, une intimité.

Il en est de même pour les personnes qui vous disent que tout est cher. Je leur demande s'ils ont essayé de mettre de l'eau dans leur voiture plutôt que de l'essence. Pour les êtres humains, il ne faut pas toujours mettre moins. Il faut mettre juste assez.

Je souhaiterais citer un des premiers livres d'Yvan Illitch intitulé « la convivialité ». Il disait qu'il existe une forme d'industrialisation du manque. Il est très important d'expliquer l'utilité de notre travail, car il répond à un manque, une insuffisance liée à une mauvaise prise en compte des besoins.

Le travail que je vais vous présenter est un travail exploratoire. Nous avons découvert que les jeunes des Deux-Sèvres ne connaissaient pas tellement le Marais Poitevin. Ils ne connaissaient pas la nature autour de chez eux.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

J'étais président d'une grande organisation d'éducation de l'environnement. J'ai souhaité emmener ces enfants dans le paysage, à la recherche de la nourriture. Nous avons effectué un voyage en vélo et en kayak pour des raisons scientifiques et pas uniquement pour faire du sport.

Changer de ligne d'horizon crée un apaisement biomécanique au niveau de la rétine qui permet de décupler ce bénéfice d'être dans la nature. L'objectif était d'amener les enfants à se recentrer, car la plus grande difficulté est de ramener les êtres humains dans un rapport à l'intime qui est le superlatif d'intérieur.

Nous vivons dans une société dont la superficialité liée au marketing et aux images donne peu souvent l'occasion de rentrer en soi et de toucher du doigt l'apaisement dans cet habitat qui est notre corps.

Nous avons descendu la Sèvre de Niort à l'océan, en ayant une parfaite connaissance du milieu naturel. L'anthropologie avec les enfants de 12 à 17 ans est en mode carambar avec deux phrases au maximum.

Il était donc très important d'avoir des temps d'observation qui nous permettent d'apprendre par le terrain. J'aime être l'élève du terrain.

Le projet consistait à descendre la Sèvre en trois étapes, soit trois jours et deux nuits. Nous avions l'intuition qu'une durée plus longue serait compliquée. Les séquences d'animation auraient pu être répétitives. De plus, nous avons travaillé en amont du voyage en expliquant aux enfants la cartographie.

Le numéro 20 des *Carnets du Paysage* donne des pistes pour aborder la cartographie. Ce moyen est très plastique et constitue une formidable médiation pour ces questions de rapport à l'espace. Je préfère la cartographie aux cartes vitales et aux cartes bleues !

Nous avons proposé aux enfants de fabriquer les cartes qui allaient nous permettre d'accéder concrètement au paysage et à la nourriture qui s'y trouve. Nous avons constitué des groupes chargés des laitages par exemple.

Les enfants ont téléphoné à « Accueil Paysan » afin de savoir si un paysan habitait sur leur parcours. Ils se sont renseignés sur les métiers liés à l'alimentation à la Chambre des métiers et auprès de transformateurs intéressants.

Par des ateliers en amont, nous avons généré une véritable base de données pour reconquérir cette alimentation par le terrain et par la spatialisation. Il existe deux façons d'aborder l'alimentation : en aidant l'être humain à redevenir un chasseur cueilleur, ou en leur promettant d'être des médecins.

La table est devenue un véritable champ de bataille incompréhensible. Il est préférable de la reconstruire à côté. En effet, 80% des messages alimentaires proviennent de l'agro-industrie avec des images pour vous vendre 20% de produits et 80% d'images.

Il faut faire un pas de côté pour laisser le système tourner à vide. Nous devons devenir de véritables prédateurs en quittant la société de consommation pour l'amener à nous entendre et à nous accompagner dans notre alimentation.

Ce travail en amont était très enrichissant même pour nous qui le préparions. En toute bienveillance, nous avons coproduit l'état de l'ignorance avec les enfants qui ne savaient pas grand-chose, mais ils étaient prêts à apprendre.

Puis, nous avons décidé de prendre une demi-journée pour se rendre sur le site du camp de base. Il fallait en effet du point de vue narratif rentrer dans ce véritable récit de reconquête. Il fallait préparer ce rapport au paysage.

Nous avons préparé l'exploration multi sensorielle. Nous avons des études à notre disposition montrant que le bruit vient perturber le mangeur. À partir de 68 décibels dans les cantines, la sphère ORL se bloque. L'enfant a du mal à déglutir et à mâcher.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. *À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision*

La mécanisation du rapport à l'assiette engendre des problèmes pour manger et un gaspillage alimentaire. Sur le plan émotionnel, certains enfants sont tétanisés par ce bruit quand ils arrivent les premières années dans les cantines scolaires.

Nous proposons aux élus d'organiser des visites dans des stabulations parfois plus calmes que des cantines : il faut faire mieux pour l'être humain ! Nous n'avons pas d'autres moyens que le terrain pour expliquer pourquoi il faut faire autrement.

Entre un deux étoiles et un trois étoiles Michelin, la différence n'est pas uniquement tarifaire. Ils se distinguent par la qualité de l'environnement du mangeur, avec un bruit plus feutré pour permettre une dégustation et un vrai plaisir à table.

Le bruit était un facteur très important pour nous. Le second élément concernait la naturalité pure. Manger dans la nature n'est pas simple. Nous pique-niquions sur le bord des chemins. Le soir, nous dînions dans des campings ou sur des aires qui nous étaient proposées pour monter nos tentes.

Le rapport aux odeurs de la nature était également important. J'ai fait intervenir des naturalistes du réseau Graines et des animateurs environnement. La qualité de l'expérience était fondatrice d'un rapport qui nous interroge et nous fait produire des éléments.

Nous avons préparé les enfants à la perspective du choc esthétique de se retrouver dans la nature alors qu'ils vivent en immeubles. Nous n'inventons rien, mais il est important de préparer les gens au changement.

Trois jours suffisent pour décrypter les conditions du vrai changement. La première demi-journée a été consacrée à se rendre au camp de base. Il ne fallait pas donner aux enfants le sentiment d'une grande distance par rapport à leur lieu d'habitation.

Ils ignorent ce que représentent dix ou quinze kilomètres en vélo, car sortir de la ville était déjà extraordinaire. Pour les parents, il était aussi important qu'ils voient partir leurs enfants en vélo et non en voiture.

Ces enfants sont partis avec leur propre motricité et leur volonté. Ces micro-ruptures sont très intéressantes, car elles font du bien à tout le monde. À l'arrivée, nous avons fabriqué du matériel. Nous avons soudé un vélo cargo pour la cause. Nous avons une cuisine mobile tractable en vélo avec 1,60 mètre linéaire, de l'inox et le matériel nécessaire pour chauffer de l'eau.

Les enfants ont customisé cette cuisine mobile pour se l'approprier. Cette cuisine du vélo rouge est un dispositif d'animation périscolaire depuis septembre dernier. Un outil pour les uns peut aussi devenir un outil pour les autres.

À partir du camp de base, nous allions rayonner en vélo ou en kayak pour nous rendre sur des lieux d'activité ou pour découvrir une ferme. Il était très intéressant de montrer que le paysage recélait de personnes qui avaient aussi un rapport au paysage.

Souvent les enfants leur demandaient leur coin préféré. Deux associations effectuent ce travail de médiation avec le public scolaire ou non : « ethnologues en herbe » à Paris et « anthropologie pour tous ».

Nous avons effectué un séminaire avec « Les petits débrouillards ». Dans ces lieux, il s'agit de fabriquer, avec des scientifiques, des outils de médiation pour pouvoir amener du qualitatif à ceux qui en ont besoin.

Toutes ces activités servent à nourrir un mouvement en faveur de la science citoyenne et participative. Il est nécessaire de dire aux enfants que la science et la curiosité sont les moteurs de la vie.

En conclusion, il est très important d'avoir des objectifs exigeants et des modalités avec des acteurs sur le terrain. Nous devons absolument œuvrer pour la société dans laquelle nous travaillons.

Il est très compliqué d'être exhaustif. Pour moi et pour d'autres avant moi, le paysage est une relation et un projet. Il est extrêmement dynamique. Il faut s'accrocher à ce mouvement pour

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

nous extraire de cette temporalité et de ces espaces contemporains très étroits. Je vous remercie.

DISCUSSION

CEDRIC ANSART

CEREMA

Quel rapport faites-vous entre votre expérience et « ce que le paysage doit à la nuit »?

YASSIR YEBBA

Je vais être radical. Les populations avec qui je travaille sont dans une véritable nuit en matière de paysage. Le paysage n'existe pas. Les spots existent. Les formats médiatiques existent. Ces populations sont dans la nuit.

Je vous annonce la tenue prochaine d'un séminaire sur l'anthropologie de la nuit avec la Maison de l'ethnologie et de l'Archéologie de Nanterre et des anthropologues associés. L'objectif est de définir la nuit du point de vue de l'anthropologie et de la recherche.

Pour moi, nous avons besoin de la nuit. Dans les journaux, il est souvent indiqué que nous n'avons pas assez inculturé le rapport jour-nuit. Certains enfants vivent la nuit. La nuit est fondamentale pour l'équilibre de l'être humain. En témoignent les techniques de torture liées à la privation du jour ou de la nuit.

BRIGITTE DUMAS

DDTM CHARENTE-MARITIME

Que pensez-vous du rapport des végétariens avec la nature ?

YASSIR YEBBA

Comment se fait-il que cette question émerge et quels liens pouvons-nous faire avec certaines philosophies actuelles ? Aucune idée ne progresse sans son pendant alimentaire. Avec cette vérité, de quelle idéologie est le végétarisme ?

Je m'interroge sur la violence. Je suis très pacifique. Les animaux sont comme nous. Si nous redevenions des prédateurs, nous mangerions beaucoup moins de viande. Nous n'avons pas besoin d'en manger autant.

Il faut en manger moins, mais de meilleure qualité. Nous sommes en train de mettre en péril notre génome. Pour autant, notre existence actuelle est due aux animaux. Je ne suis ni pour ni contre, mais je m'interroge sur les raisons.

Je ne sais pas dire non à une personne qui me propose du jambon ou du serpent même si je n'en mange pas tous les jours. Je ne sais pas dire non quand il s'agit de maintenir la crédibilité d'une amitié.

SAMUEL CHELLEAT

Je souhaite apporter une précision sur le séminaire sur l'anthropologie de la nuit. Nous évoquons la dimension socioculturelle de la dimension de la nuit ce matin. Ce séminaire existe depuis 2010 avec Jacques Galinier et Aurore Monod Bécquelin. La prochaine séance se déroulera au laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative le 9 février 2018 de 10 heures à 13 heures. Vous aurez le plaisir de m'y entendre. Ce séminaire est pluridisciplinaire.

AGATHE EUZEN

Après ce témoignage qui nous a fait parcourir de nouveaux territoires et de nouvelles aventures alimentaires ponctuées de rencontres, je vous invite à rester dans le sensoriel en poursuivant avec une approche complémentaire de celle de ce matin, où la vue était très sollicitée. Sans la vue, d'autres sens s'éveillent. Différentes expériences vont ainsi être présentées lors de la prochaine séquence « à l'écoute du paysage ».

À L'ÉCOUTE DU PAYSAGE

VISOSCAPE - PAYSAGE VISIBLE ET PAYSAGE SONORE : MODELISATION INTEGREE DU CADRE DE VIE

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

CHERCHEUR, LABORATOIRE THEMA

Je vais vous présenter certains éléments d'un projet intitulé « visoScape », mené à l'université de Franche-Comté. Il réunit des géographes et géomaticiens du laboratoire ThéMA et des spécialistes des liens environnement-santé du laboratoire Chrono-Environnement.

Ce projet part du principe que le paysage est une composante fondamentale du cadre de vie quotidien des personnes, incluant plusieurs dimensions, notamment visuelles ou sonores. Le paysage est reconnu pour être un des facteurs de la satisfaction résidentielle.

Nous allons essayer de préciser les déterminants de cette satisfaction résidentielle. Cette démarche répond à des enjeux importants pour la gestion et la planification des périphéries urbaines, là où la croissance des villes se traduit par des changements d'occupation du sol et une densification des infrastructures de transport. Dans ces espaces, les changements affectant le contenu, la configuration, la géométrie du paysage ainsi que le bruit routier modifient la qualité de l'environnement résidentiel.

Les chercheurs qui se sont intéressés à ce lien entre satisfaction résidentielle et les différentes dimensions du paysage montrent une séparation assez nette. Certains chercheurs vont en effet se préoccuper essentiellement des liens entre bruit et bien-être. D'autres études se préoccupent surtout des aspects de visibilité. Il existe très peu de littérature sur les interactions entre ces deux dimensions.

Dans le projet VisoScape, il s'agit de voir comment les critères visibles et sonores se combinent pour constituer un cadre de vie résidentiel satisfaisant. Peuvent-ils s'associer de manière cumulative ou se compensent-ils ? Peut-on construire un indicateur intégré de la satisfaction résidentielle vis-à-vis du paysage ? De façon diachronique, comment les changements visibles et sonores affectent-ils la satisfaction résidentielle ?

Pour répondre à ces questions, nous n'avons en réalité pas vraiment traité du paysage sonore dans toute sa dimension, car nous avons étudié le bruit environnemental créé par les infrastructures de transport plutôt que les ambiances du point de vue qualitatif.

Le terrain d'étude est une zone périurbaine à proximité de la ville de Besançon avec une dizaine de communes. Nous avons choisi cette zone car nous y avons déjà réalisé un travail auprès de 1000 ménages ayant répondu à une enquête de satisfaction résidentielle en 2009. Il s'agissait d'un échantillonnage sur une population d'environ 10.000 personnes.



Cette enquête portait sur toutes les composantes de la satisfaction résidentielle. Les personnes enquêtées ont répondu à une série de questions nous amenant à identifier les grandes composantes de leur satisfaction générale.

La composante principale concernait l'accessibilité aux commerces, aux services, à l'offre de transport public. Nous avons dégagé une seconde dimension qualifiée de « satisfaction vis-à-vis du paysage », qui synthétise une série d'éléments que les gens apprécient plus ou moins et qui intègrent des aspects de visibilité, de proximité avec d'autres maisons, et de liens avec les aspects sonores.

Dans l'objectif de mieux comprendre cette satisfaction, nous avons choisi d'utiliser des méthodes plutôt quantitatives, fondées sur la modélisation spatiale. Cette modélisation se base essentiellement sur des données numériques telles que l'occupation du sol et les modèles numériques de terrain.

Bien que les outils de modélisation restent relativement grossiers pour représenter toute la finesse des paysages qui nous entourent, leur intérêt est de fonctionner de manière systématique. Ainsi, chaque point de l'espace peut être caractérisé par un certain nombre d'attributs du paysage.

Ce côté systématique nous permet de procéder à des analyses statistiques pour mieux comprendre les déterminants de cette satisfaction résidentielle, puis de généraliser les résultats de ces analyses en spatialisant le potentiel de satisfaction en chaque point de l'espace.

Notre travail a consisté à mettre en relation des données spatiales représentant le paysage avec des données de l'enquête représentées par cet indicateur de satisfaction résidentielle.

La visibilité a été abordée par des techniques de modélisation numérique. Dans un espace découpé en cellules, la simulation du paysage visible depuis chaque point de l'espace a permis de décomposer la vue sous la forme de métriques de visibilité.

Ces métriques sont des indicateurs qui représentent certains aspects du visible. Par exemple, une métrique de composition caractérise la visibilité sur des éléments forestiers, de prairie ou de bâtiments.

D'autres métriques caractérisent la configuration ou l'agencement des éléments visibles : les cultures jouxtent-elles les prairies ? Nous avons aussi caractérisé les aspects géométriques de l'espace visible par des indicateurs de profondeur de vue, d'amplitude du champ, d'alternance des vues courtes et des vues éloignées. Plusieurs dizaines d'indicateurs ont donc été combinés de façon analytique pour composer un paysage virtuel.

Concernant le sonore, nous sommes partis des mêmes données numériques. Nous avons considéré les infrastructures de transport comme les principales sources de bruit, dont la diffusion dans l'espace a été modélisée. Chaque point de l'espace a finalement été caractérisé par le niveau de bruit exprimé en décibels, sous la forme de métriques décomposant les sources (bruit routier et bruit ferroviaire) et les tranches horaires.

Il s'agissait ensuite de faire le lien entre l'indicateur de satisfaction résidentielle et les métriques caractérisant l'espace.

Plusieurs échelles spatiales étaient possibles pour représenter l'environnement quotidien des personnes : le paysage visuel et sonore peut être considéré depuis la résidence, depuis la parcelle cadastrale (jardin ou espace ouvert autour du bâtiment), ou depuis les réseaux routiers autour de la résidence (pratiques spatiales quotidiennes). Les métriques paysagères ont été agrégées à ces trois niveaux.

L'analyse statistique de ces données est difficile en raison d'un nombre important de variables. Pour les 850 ménages, nous avons obtenu plusieurs centaines de variables avec de nombreuses redondances. Les méthodes classiques sont donc assez inadaptées à ce contexte. Par conséquent, nous avons utilisé une régression PLS, une famille de modèles statistiques permettant de gérer des variables redondantes. Ces régressions PLS étant construites de manière supervisée, nous avons bâti des hypothèses explicatives qui déterminent la satisfaction.

La prégnance des *openfields* va être l'importance des espaces ouverts en prairie et cultures dans la composition des paysages.

La mosaïque paysagère est la complexité d'agencement dans le paysage, plutôt qu'une structure simple avec un ensemble de cultures d'un côté et un grand massif forestier de l'autre avec une lisière entre les deux. La mosaïque paysagère pourrait être nommée complexité paysagère.

Il faut prendre aussi en compte la prégnance de la forêt, le degré d'artificialisation, la vue sur les infrastructures et l'ouverture paysagère entendue comme la distance portée par le regard.

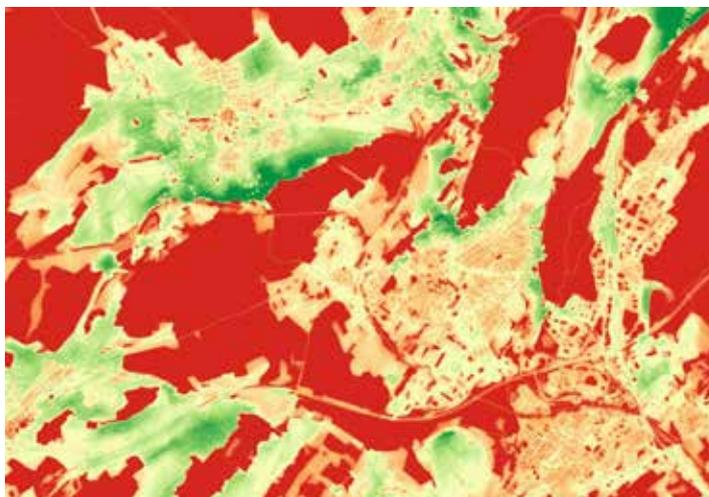
Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Nous calculons les relations entre tous ces éléments, notamment entre les variables latentes et la variable principale qui est la satisfaction. Nous avons constaté des relations relativement logiques. Le degré de satisfaction va être expliqué par une combinatoire de présence d'éléments ouverts dans le paysage, d'une certaine complexité.

La prégnance forestière est également un élément très important. Le degré d'artificialisation va également jouer un rôle, car l'enfermement dans la forêt n'est pas un élément satisfaisant. La vue sur les infrastructures sera considérée comme un élément plutôt négatif. L'ouverture paysagère va plutôt être satisfaisante.

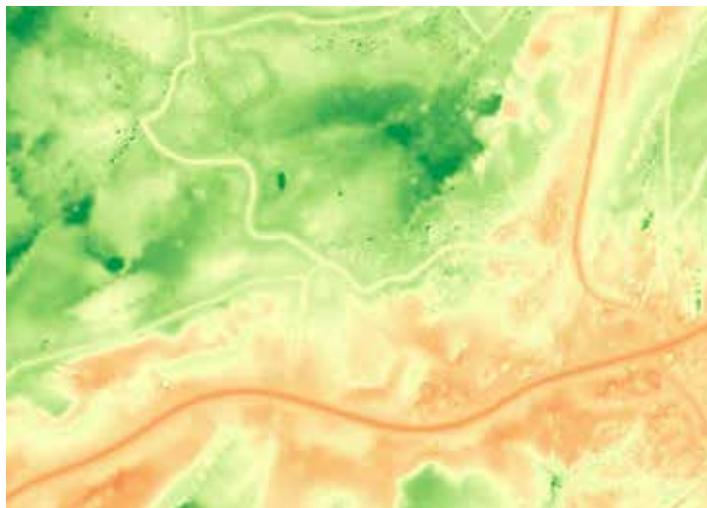
Nous sommes ensuite en mesure de généraliser ce modèle dans l'espace. Sur les cartes, le gradient de couleur rouge représente des espaces potentiellement peu satisfaisants. Ils redessinent la trame forestière, car si la prégnance forestière est un élément positif, l'ouverture paysagère est aussi un élément important. Les espaces en rouge ne satisfont pas à la complexité de la vue. Ils sont donc moins satisfaisants.

Le gradient de couleur verte représente les espaces ouverts qui sont plus favorables à l'implantation résidentielle. Les espaces les plus verts vont jouxter la forêt avec un dégagement visuel.



Modèle « visibilité » © VisoScape

La même démarche a été appliquée avec les métriques représentant le bruit environnemental. Les variables construites sont toutefois moins nombreuses. Elles se fédèrent autour de l'environnement bruyant au niveau du bâti, des routes, des parcelles selon les moments de la journée.



Modèle « bruit » © VisoScape

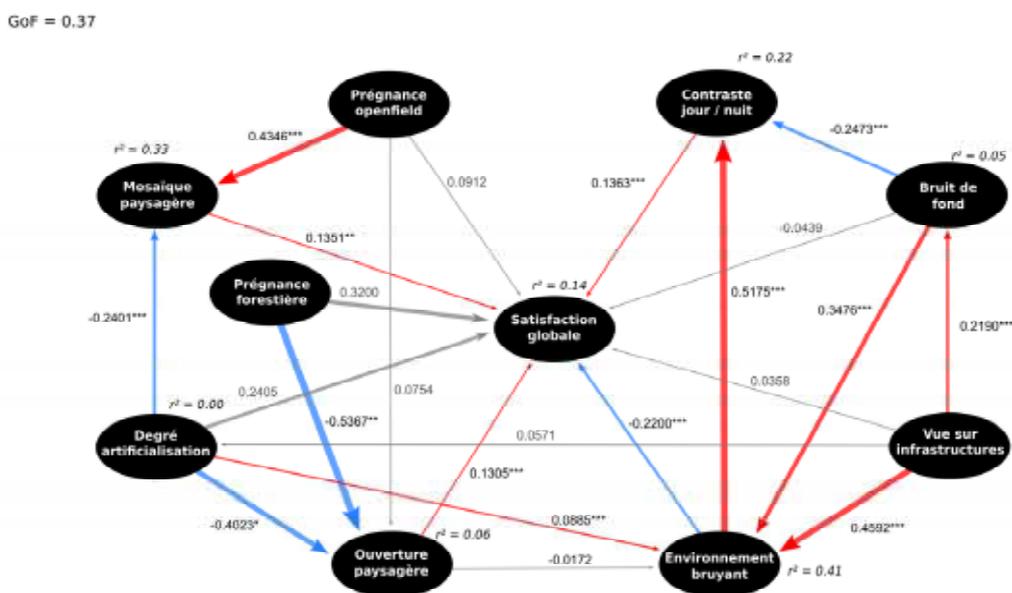
Nous avons isolé la variable des bruits de fond. Elle représente le niveau de bruit produit par les grandes infrastructures de transport, qui produisent un haut niveau de décibels qui va porter plus loin. Nous avons isolé cet élément qui peut être distingué du bruit produit par les infrastructures de proximité. La variable contraste jour/nuit indique que le bruit reste constant dans certaines zones alors que d'autres endroits connaissent un soulagement nocturne important (forte circulation en journée et pas la nuit).

Le niveau explicatif est moins fort, car nous avons moins de variables. Nous pouvons expliquer l'insatisfaction avec le bruit. Le bruit de fond impacte peu la satisfaction alors que le contraste jour/nuit est important. Les différences entre le jour et la nuit sont appréciées.

L'objectif de ce projet était de coupler ces deux modèles afin de voir une éventuelle compensation ou une interaction entre les deux variables. Ces deux modèles peuvent-ils se neutraliser en partie ? Le modèle intégré combine les deux dimensions prises en compte dans le paysage. Ce modèle n'est pas très perturbé par la mise en couplage des deux dimensions.

VisoScape - Paysage visible et paysage sonore : modélisation intégrée du cadre de vie

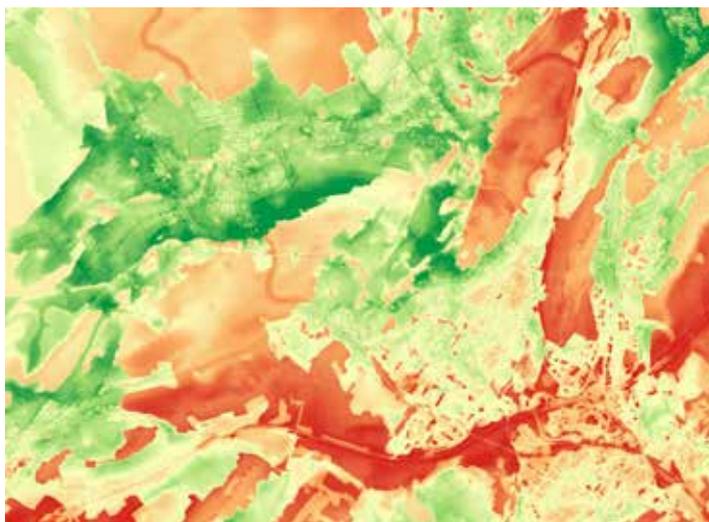
Modèle intégré



Journée des paysages – Paris, 16 janvier 2018, Ministère de la transition écologique et solidaire

La majorité des flèches se retrouvaient déjà dans les modèles séparés. Certaines flèches deviennent plus significatives, d'autres sont moins intenses. Entre les aspects visibles et les aspects sonores, une certaine partie des éléments sont redondants. Ce modèle intégré montre qu'il est possible de construire de manière combinée un environnement sonore et visuel.

En généralisant ce modèle dans l'espace, la carte discrimine des endroits caractérisés de façon identique par le modèle visuel et le modèle sonore. La partie nord-ouest est plutôt satisfaisante alors que la partie plus centrale est moins satisfaisante globalement. Les espaces en rouge qui étaient uniformes par leur paysage intra forestier sont relativement diversifiés selon le bruit.



Modèle « intégré » © VisoScape

Cette vision dépend aussi du profil des gens et de leur lieu de résidence. La perception varie selon l'origine urbaine ou rurale des habitants, leur âge, leur mode de vie. La modélisation permet de dériver des sous-modèles en recherchant les sous-populations occasionnant des perturbations les plus significatives.

Les 850 personnes interviewées ont été classées selon leur type d'habitation. Certaines habitent dans des maisons individuelles tandis que d'autres sont dans des maisons mitoyennes ou des appartements. Le type de ménage et le statut d'occupation ont aussi composé ces sous-échantillons.

Au final, les sous-groupes ont la même vision du paysage en moyenne, avec quelques variations. Ainsi par exemple, les familles biparentales habitant en maison individuelle vont accorder davantage d'importance à la vue sur la forêt. Les habitants locataires de maison mitoyenne ou en appartement seront plus sensibles à l'ouverture du paysage. Ainsi, le modèle n'est pas figé. Il ne donne pas une seule vérité. Il peut être interrogé plus ou moins finement selon les données dont nous disposons. Nous pourrions effectuer des cartes plus spécifiques représentant la satisfaction pour certaines sous-populations.

Je vais à présent évoquer l'approche diachronique. Nous nous sommes en effet intéressés aux changements opérés dans le paysage. Dans quelle mesure ces changements ont-ils affecté le niveau de satisfaction ?

Nous avons été ambitieux dans le projet même si les résultats n'ont pas forcément été à la hauteur. Nous avons reproduit l'enquête faite en 2009 en essayant de retrouver les participants. Il a été assez compliqué de les retrouver tous. Nous avons réussi à réappliquer l'enquête dans les mêmes conditions auprès de 235 personnes sur les 1.000 interrogées initialement. De nombreuses personnes avaient déménagé ou ont refusé de participer.

Pour les 235 personnes, le niveau de satisfaction initiale a été estimé en 2009 et en 2016. Ces résultats sont sujets à caution, car ces personnes n'ont pas répondu dans les mêmes conditions. Leur trajectoire de vie peut aussi avoir changé.

Nous recherchions surtout un signal global. Nos métriques ont aussi été calculées de manière diachronique entre 2010 et 2015. Entre ces deux enquêtes, la ligne TGV Rhin-Rhône a été mise en service. Elle traverse cette zone d'étude. Une ligne raccorde également la ligne TGV à la gare Centrale de Besançon.

Un bruit ferroviaire s'est donc installé entre ces deux enquêtes. Un certain nombre de ménages concernés par cette enquête subissent a priori ce bruit. Le trafic routier a également augmenté de manière plus uniforme. Des changements de paysages ont également été opérés.

Pour autant, le surplus de bruit ne contribue pas à expliquer le delta de cette satisfaction. L'explication est plus probante avec la diminution de l'ampleur visuelle. L'obstruction ou la diminution du champ visuel induit une insatisfaction de l'environnement.

Nous avons procédé à des campagnes acoustiques sur le terrain. Nous avons constaté que le différentiel de bruit entre la situation initiale et la mise en place de la LGV n'occasionne pas un surplus majeur de décibels. Très peu d'endroits vont au-delà du seuil de perception de 3 décibels considéré comme significatif.

Pour conclure, nous avons réussi à montrer que la combinatoire des deux dimensions apportait un élément intéressant. Chacune apporte une contribution pour expliquer la satisfaction. Pour garder toutes les dimensions du paysage, il faut utiliser des modèles relativement complexes. Nous avons testé de nombreuses méthodes avant de choisir celle-ci.

L'avantage de ces métriques est de produire un ensemble de cartographies potentiellement utiles pour l'aménagement du territoire.

DISCUSSION

SAMUEL CHALLEAT

Je vous remercie d'apporter une autre dimension, objectivante, sur le paysage. Ma question porte sur les suites envisagées : vous avez travaillé sur la pression acoustique. Envisagez-vous des suites à ce programme avec de la mesure *in situ*, notamment pour effectuer de l'analyse spectrale en utilisant des indices de richesse ou de complexité biophonique, en posant l'hypothèse qu'entendre des bruits d'oiseaux est plus agréable qu'entendre un bruit de voie ferrée ?

Nous projetons en effet d'effectuer le couplage entre pollution lumineuse, anthropophonie et biophonie, avec de la statistique spatialisée également.

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

Oui, ce sujet nous intéresse. À court terme, nous n'avons pas prévu de nous lancer sur cette dimension. Il reste l'enjeu d'une spatialisation in fine. Nous sommes sur la modélisation spatiale. Je ne suis pas dépositaire de la dimension sonore de cette étude. Toutefois, il s'agirait d'une piste intéressante à discuter. Elle serait assurément très enrichissante.

ALAIN GUGLIELMETTI

Pour prolonger la question sur le bruit, vous n'avez pas du tout intégré les questions de bruit d'environnement autres que celui des infrastructures, notamment les bruits des industries ou de voisinage qui peuvent être des éléments très perturbants pour certaines populations.

Je n'ai pas compris comment vous avez calé votre modèle. Entre l'enquête et la modélisation, il peut exister d'importantes discordances. Pour qu'un modèle fonctionne, il faut le caler sur de l'observation. J'imagine que l'enquête a servi à cette observation. Toutefois, je n'ai pas compris comment vous avez pu effectuer ce calage.

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

Nous n'avons pas utilisé d'autres sources que les infrastructures en effet. La zone n'a pas d'industries ou d'autres sources sonores notables. Il s'agit d'une zone périurbaine résidentielle.

Le modèle a été calé par une campagne acoustique en 2009. Ma collègue va vous donner des précisions.

HELENE HOUOT

Cette campagne a permis de valider la modélisation acoustique en 2009. Nous avons effectué de nouvelles mesures en 2016 afin de valider la carte de 2015-2016. Nous n'avons pas d'autres sources sonores majeures dans cette zone.

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

Les pastilles blanches et noires sont un indicateur synthétique du niveau de satisfaction. Nous n'avons pas posé de questions explicites. Il s'agit d'une composition de nombreuses questions posées les unes à la suite des autres qui ont fait la satisfaction ou l'insatisfaction.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. *À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision*

Nous avons effectué des corrélations entre la mesure *in situ* et le modèle. Les collègues du laboratoire Chrono Environnement ont effectué ces mesures.

DEPUIS LA SALLE

Comment rendez-vous compte des différences sociologiques ? Une société n'est pas homogène. Les gens n'ont pas tous les mêmes attentes. Comment pouvez-vous faire une carte en relief ? Par ailleurs, je n'ai pas bien compris comment vous faisiez la relation entre l'étude d'opinion et les quantités. En effet, pour que le modèle soit pertinent, il doit retranscrire l'état de l'opinion.

ISABELLE POULET

BUREAU DES SITES ET ESPACES PROTEGES

Ma question porte sur la méthodologie. L'un des objectifs était d'interroger la qualité du cadre de vie du lieu d'implantation de l'habitat. Je m'interroge sur cette question, car la qualité du cadre de vie dépend selon moi pour partie de l'habitat, et pour partie de nombreux autres éléments.

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

Ces autres composantes de la satisfaction ont été mises de côté. L'enquête intégrait de nombreuses autres questions qui ne sont pas reprises explicitement ici.

Nous avons décomposé cette satisfaction en un certain nombre de composantes. L'une, liée à l'environnement et au paysage, s'était clairement distinguée. Nous l'avons choisie comme critère d'analyse. Les autres composantes ne sont pas ici prises en compte, mais lors de cette recherche dans le cadre d'une thèse, d'autres personnes avaient essayé de les expliquer.

Par ailleurs, les métriques caractérisent potentiellement le paysage visible et sonore. Nous agrégeons les valeurs de ces métriques pour tous les points représentant une maison, mais il existe de nombreuses autres façons d'appréhender ces métriques. Notre travail s'est basé sur les moyennes pour tous les points. Nous aurions pu nous intéresser à des comportements par rapport à des minimums ou à des seuils particuliers. La moyenne nous semblait plus simple pour commencer.

La connaissance des métriques point par point peut être généralisée dans l'espace. Il ne s'agit pas d'une vérité, mais d'une proposition.

DEPUIS LA SALLE

Quel est l'intérêt de quantifier ? La validité dépend des choix de méthodes effectués.

JEAN-CHRISTOPHE FOLTETE

L'intérêt de quantifier est de maîtriser la mesure. Nous pouvons utiliser un certain nombre de critères explicatifs. Nous pouvons mener des expériences. En géographie, cette approche est complémentaire aux approches plus qualitatives.

L'approche par la mesure permet de travailler les données de façon statistique afin de produire des généralisations. En termes d'aide à la décision, l'intérêt est plus important.

AGATHE EUZEN

Nous allons entrer à présent dans une nouvelle ambiance semi-qualitative, nous permettant de mesurer tout l'intérêt de la complémentarité des approches, pour appréhender le paysage à travers toutes ses composantes, ses dynamiques et sa complexité.

J'invité Jean-Paul Metaillé, chercheur au laboratoire Géode, à nous parler de l'odeur des pierres et du son des arbres. Cette expérience fait appel à l'ensemble des nos sens dont nous, valides, disposons, et à ceux que d'autres ont su développer.

L'ODEUR DES PIERRES ET LE SON DES ARBRES

JEAN-PAUL METAILIE

CHERCHEUR, LABORATOIRE GÉODE

Bonjour à tous. Je suis géographe et fais partie de l'équipe Géode qui a le paysage dans ses gènes depuis cinquante ans, avec de premiers travaux sur la géographie du paysage ou le paysage et le géosystème.

Le paysage est intégré dans bon nombre de nos programmes depuis des années. Les géographes sont habitués à discourir sur le visuel, le point de vue, les objets, les facettes des paysages.

L'équipe de ce projet intègre des géographes travaillant notamment en éducation à l'environnement, des biologistes et des chercheurs travaillant sur le son, au total sept personnes. Ce projet a été l'occasion de faire des liens avec des chercheurs de laboratoires de cognition à Toulouse. Nous n'avions pas eu l'occasion jusqu'à présent de faire ces liens qui ont été l'un des acquis de ce projet.

Nous nous sommes donc élargis dans notre interdisciplinarité basique. Dans l'équipe, nous avons aussi deux personnes non voyantes, aveugles de naissance, dont une jeune femme de 23 ans et un retraité. Tous deux ont une pratique de la montagne. Ils étaient la base de ce premier partenariat de recherche.

Ce projet me trottait dans la tête depuis longtemps, car nous sommes aussi totalement imprégnés de cette approche sensorielle, mais sans l'avoir jamais conceptualisée ou mise en pratique de façon expérimentale.

Ce projet était exploratoire. Il a été l'occasion de mettre en œuvre en 2016 une démarche méthodologique qui a été discutée et expérimentée sur le terrain dans des conditions parfois un peu difficiles.

La plupart des travaux menés sur des approches paysagères sensorielles avec des aveugles se sont déroulés dans des environnements plutôt urbains, dans des ambiances rapprochées. Des travaux relativement récents et peu nombreux ont porté sur la démarche avec des aveugles en environnement naturel, notamment autour du Lac Léman (A. Sgard).

Des espaces de conservation, des Parcs naturels régionaux ont aussi expérimenté des démarches pédagogiques du paysage sans la vision. Cette approche reste toutefois relativement marginale. Nous ne l'avions pas non plus envisagée jusqu'à présent.

Nous avons choisi d'aborder le sujet par la montagne. Il s'agissait d'emmener des non-voyants en montagne et de partager avec eux des représentations de ces espaces.

Les objectifs étaient la mise en synergie des chercheurs travaillant sur l'analyse et l'observation des paysages, l'éducation à l'environnement, les ambiances et la cognition, le son, et l'environnement sonore.

Nous avons la chance d'avoir, à la Maison des sciences de Toulouse, une plateforme PETRA qui permet de faire de la collecte de sons et de la restitution en trois dimensions. Il s'agissait aussi de travailler sur le terrain à partir de paysages montagnards définis.

Nous souhaitons croiser nos méthodologies de description paysagère avec les descriptions des non-voyants avec qui nous travaillons. Nous gardons également en tête des applications potentielles en termes de pédagogie du paysage et d'interprétation du paysage avec des publics voyants ou non de tous les âges.

Nous avons choisi un terrain situé dans le Parc national des Pyrénées pour des raisons institutionnelles notamment. Le parc est engagé dans l'accueil de personnes handicapées. Le parc a fait des itinéraires explicatifs et pédagogiques. Il a constitué des jardins botaniques à toucher et à sentir.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

La vallée d'Azun a été choisie parce qu'elle est largement impliquée dans l'accueil des personnes handicapées. Cette vallée est touristique et agricole et la plupart des milieux sélectionnés pour le travail de terrain peuvent être accessibles par la route.

Nous avons effectué un repérage des paysages qui pouvaient être pratiqués avec des parcours intéressants, diversifiés et ayant des caractères paysagers propres. Nous avons choisi quatre sites dans cette vallée pour pratiquer des parcours commentés. Il s'agissait du village d'Arrens, du Gave, des pâturages, de la sapinière avec le torrent.

Nous avons effectué une analyse assez fine de ces itinéraires afin de repérer des points d'arrêt et mettre en place une répétition du cheminement au cours des saisons et des différents moments de la journée. Mais ce programme ambitieux n'a pas pu être tenu, car il demandait beaucoup de disponibilité. De plus, en montagne, nous ne sommes pas maîtres de la météo et les printemps 2016 et 2017 ont par exemple été particulièrement pluvieux. Or, la pluie brouille les données des aveugles et cela ne servait pas à grand-chose de tenter de faire du terrain dans ces conditions.

Lors des arrêts, nous demandions à nos partenaires aveugles d'écouter ou plutôt de décrire ce qu'ils ressentent selon leurs propres termes. Nous avons enregistré ce discours libre. Puis nous avons essayé de poser des questions aussi peu orientées que possible afin de laisser la place à du discours personnel.



1:Arrens village; 2: bords du Gave; 3: pâturage et forêts de Couraduque 4: sapinière du Bèout



© OPSA

Nous avons également effectué de la pédagogie sur des aspects qu'ils avouaient ne pas ressentir ou connaître. La jeune femme a indiqué ne pas sentir véritablement les odeurs. Par contre la finesse de son ouïe est exceptionnelle et elle se déplace par écholocation. Nous avons construit du débat. Tout au long du parcours, nous avons également effectué des prises de son tournantes à trois dimensions.

Dans le village d'Arrens, qui est installé au milieu d'un environnement varié constitué de prairies, de bocages et de boisements et constitue le premier itinéraire, les ambiances sont très variables tout au long de l'année et dans la journée. Nous avons multiplié les prises de sons et de ressentis.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Ce village est vivant, touristique et caractérisé par la présence d'éleveurs, dont la plupart ont une démarche d'accueil et vente à la ferme (notamment le maire), ce qui permet d'accéder aux ambiances de bergeries ou d'étables.



Parcourir un terrain : le village © OPSA

Le second itinéraire suivait les bords d'un gave torrentiel calme et joli avec des ambiances de bords des eaux. Il n'y a pas de problème d'accessibilité, mais selon les saisons et le niveau du gave, le parcours peut se compliquer ; il faut prévoir des bottes.



Parcourir un terrain : les bords du Gave © OPSA

Le troisième site était constitué par une zone pastorale avec de la forêt, des arbres, des landes à bruyère, des grands points de vue paysagers et de l'action avec des troupeaux plus ou moins proches. Nous avons des environnements ouverts et des environnements forestiers.



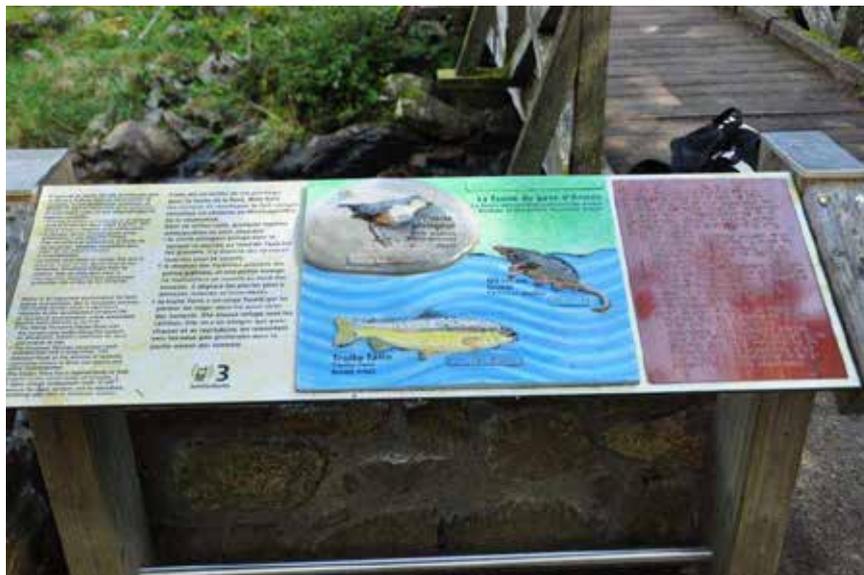
Parcourir un terrain : les pâturages © OPSA

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Je vais vous proposer un focus sur le quatrième itinéraire, dans le paysage de la sapinière, avec le son et la restitution du discours de la jeune fille aveugle de naissance qui pratique la montagne grâce à ses parents et dispose d'une grande capacité sensorielle, assez particulière.

Nous sommes partis d'un site près du torrent, où l'on trouve des parcours pédagogiques pour aveugles que nous avons pu tester. Puis, nous avons effectué un arrêt au milieu de la forêt, un arrêt à la sortie de la forêt et un arrêt final sur la haute vallée près des lacs et des torrents.

Il s'est avéré que les panneaux pédagogiques étaient incompréhensibles pour nos partenaires aveugles.



Panneau pédagogique © OPSA

Le bas-relief pourtant réalisé à leur attention n'avait pas de réalité pour eux. Cette dimension nous encourage à poursuivre l'expérience sur divers itinéraires de découvertes pour aveugles avec des outillages en braille.

(Extraits des ambiances sonores)

Cette jeune femme a le sens des masses. Elle ne dit pas « j'entends », mais « je vois les rochers ». Certaines parties du parcours, dans une futaie de sapins majestueux, avec de gros blocs de granite, constituant un paysage forestier remarquable, étaient par exemple perçues comme « étouffantes », « ne donnant pas envie de rester ».

On a pu constater par ailleurs que dans un environnement montagnard, à échelle ample, le paysage chez les aveugles est discontinu, fait de blocs sensoriels et de vides. Nous essayons de refaire d'autres itinéraires à partir de cette analyse pour approfondir cet aspect.

Nous avons aussi constaté que les environnements faisant succéder des ambiances sonores, tactiles et olfactives très contrastées (proximité de torrents, successions de milieux ensoleillés et humides, échos dans des milieux resserrés, substrats variés, etc.) sont particulièrement appréciés et décortiqués. Pour faire des exploitations pédagogiques, cette approche serait intéressante à approfondir.

En conclusion, nous avons mené ce projet sur une petite année, car nous avons débuté le travail de terrain à la fin du printemps 2016 avec la phase de reconnaissance des parcours et des itinéraires commentés. Nous avons continué ce projet en 2017 pour approfondir certaines données et commencer d'autres itinéraires.

Ces parcours montagnards intéressants sont faciles à mettre en œuvre avec des participants ayant un minimum de pratique des chemins et de la montagne. Nos aveugles n'avaient pas peur de marcher sur des rochers ou sur du terrain inégal potentiellement dangereux.

A ce stade, nous avons effectué peu d'entretiens. Nous les avons traités sur un mode qualitatif par simple identification des points saillants. Nous n'avons pas travaillé avec des logiciels *ad hoc* sur les discours. Ces entretiens demanderaient sans doute une analyse plus poussée.

Cette démarche doit être considérée comme exploratoire, avec deux personnes qui nous connaissaient bien et étaient très adaptées au travail de terrain. Nous envisageons d'élargir à une demi-douzaine de participants ayant des degrés divers de déficience visuelle afin de comparer les ressentis.

Nous ajouterons des itinéraires ayant les caractéristiques contrastées qui sont appréciées. Un itinéraire dans la vallée de Cauterets a ainsi un intérêt, car il est un itinéraire du tourisme thermal, allant des Thermes jusqu'au site du Pont d'Espagne, abondamment décrit et peint durant l'époque romantique. Nous savons déjà qu'à cette époque les torrents étaient une horreur pour les touristes en raison du bruit. Nous analyserons en détail ces nouveaux itinéraires potentiels.

Nous avons des contacts locaux avec le Parc et la commune d'Arrens qui sont toujours intéressés par ce projet. Il est très facile d'implanter des itinéraires dans cette commune avec des guides de moyenne montagne pour faire des formations ou proposer des excursions à terme.

Une analyse critique des dispositifs de panneaux pédagogiques existants est à mener, car leur efficacité ne semble pas attestée. Nous en avons discuté avec le Museum d'histoire naturelle à Toulouse pour étudier la réalisation d'autres dispositifs en trois dimensions.

Nous continuons par ailleurs à travailler sur les banques d'ambiance sonores tout au long des itinéraires. Il est souvent plus facile de partir à deux pour effectuer un itinéraire durant une journée et capter les ambiances sonores plutôt que d'emmener une demi-douzaine de personnes qui travaillent habituellement sur le projet.

Il faudrait aussi travailler sur le tactile, les odeurs du sol comme des plantes. Pour revenir sur le titre, « l'odeur des pierres et le son des arbres », les sons des arbres sont évidents avec le vent ou les oiseaux. Les pierres ont des odeurs pour peu qu'elles soient travaillées pour les faire émerger. Deux morceaux de calcaire frappés l'un contre l'autre dégagent ainsi une odeur organique extraordinaire. Beaucoup d'autres expériences peuvent être menées sur du matériel qui demande un petit pas de côté pour intégrer des démarches pédagogiques sur le terrain.

DISCUSSION

CHARLES RONZANI

PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES

Je vais piloter cette année un sentier pédagogique de découverte de la nuit. Nous nous sommes posé la question d'intégrer les publics malvoyants ou non voyants. J'ai deux questions.

Dans votre expérimentation, quelle est la transférabilité au public voyant de l'enseignement de la perception du paysage sans les yeux ?

Nous nous sommes également posés la question des panneaux pour les non-voyants. Je retiens de votre intervention qu'il faut donc du vrai relief comme des statues, et non du bas-relief qui reste une interprétation de voyants.

JEAN-PAUL METAILIE

Pour répondre à cette dernière remarque, il me semble en effet que les bas-reliefs sont perceptibles par des personnes n'étant pas aveugles de naissance. Nos deux aveugles de naissance ne comprenaient pas ces bas-reliefs.

Le sens des masses n'est pas transférable. Il s'agit d'une nouveauté pour moi. La construction de la représentation de l'environnement qui est exprimé sur des points de détail ou globaux est intéressante pour orienter des voyants à qui ont aurait masqué les yeux.

LA MALLE PEDAGOGIQUE DES GRANDS SITES DE FRANCE — SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC AU PAYSAGE

AGATHE EUZEN

L'intervention de Jean-Paul Métailié comportait une réflexion sur la dimension pédagogique et la façon de transmettre ou d'éveiller au paysage de différentes façons, qui fait le lien avec l'intervention à suivre : comment cibler les publics pour donner à voir, à sentir, à entendre, à écouter le paysage sous ses différentes formes et dans différents contextes ?

CAMILLE GUYON

CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION & PARTENARIATS DU RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Bonjour à tous. Je vais terminer cette journée bien remplie en vous présentant la malle pédagogique des Grands Sites de France visant à sensibiliser le jeune public au paysage et que l'on a appelé "La Malle vagabonde".

Je travaille au Réseau des Grands Sites de France, qui rassemble les collectivités locales qui sont gestionnaires des plus beaux paysages de France. Il s'agit de sites emblématiques qui sont protégés et classés.



Ces territoires sont engagés dans un projet de gestion, de préservation et de mise en valeur durables. Notre réseau rassemble une quarantaine de membres. Il s'agit de paysages très divers tels que le site de Bibracte en Bourgogne, des sites littoraux comme la Baie de Somme, des sites de montagne, des sites spectaculaires comme le cirque de Navacelles ou plus intimistes comme le Marais Poitevin.

Ces ambiances paysagères sont donc très différentes. Les offres pédagogiques sont aussi très variées. Elles sont très développées sur certains sites ou complètement inexistantes sur d'autres. De là est né le projet de cette malle pédagogique. Ce besoin a émergé de la part de nos membres.

Il y a sept ans, un atelier pédagogique avait déjà été créé avec l'association CitéMômes, avec laquelle nous avons collaboré pour la réalisation de cet outil.

Il s'agissait d'un atelier pédagogique assez volumineux, assez coûteux en temps et en argent, car donnant lieu à une création originale pour chacun des Grands Sites de France labellisés ou en projet désireux d'aborder la thématique du paysage et du label Grand Site de France.

Les sites souhaitaient un outil plus facilement transportable et moins onéreux, plus généralisable à l'ensemble de nos membres pour que la prise en mains soit facilitée.

La thématique est la suivante : « comment parler du paysage aux enfants ? » Je vais beaucoup évoquer le site de Bibracte, car il possède un site archéologique sur lequel nous avons testé ce prototype.

Le site de Bibracte dispose d'une offre pédagogique très développée sur le thème de l'archéologie et du patrimoine, moins sur le paysage. Nous avons réfléchi à la façon d'aborder cette thématique de manière sensible et immersive pour les enfants, en allant sur le site.

Pour construire cet outil, nous nous sommes appuyés sur un groupe de travail composé de d'animateurs, de chargés de médiation sur les Grands Sites et de chargés de mission Grands Sites. Nous avons été accompagnés par Alain Freytet, paysagiste-conseil auprès de notre réseau. Certains éléments de l'outil sont directement tirés de son travail. Cet outil se base également sur les valeurs portées par les Grands Sites de France telles que le respect de l'esprit des lieux, l'approche sensible du paysage et la participation de tous à la construction d'un projet de territoire.

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Il s'utilise en extérieur et se veut modulable. Il peut donc s'adapter à tous les sites, quelle qu'en soit l'offre pédagogique, soit en retenant un module particulier, soit en les utilisant de manière intégrale dans le cadre d'une visite complète. L'outil a véritablement vocation à s'adapter à la situation de chacun des sites.

La boîte se compose de quatre modules.

L'aspect le plus important est l'aspect sensoriel. Le premier module traite de l'esprit des lieux qui est l'une des valeurs fondamentales des Grands Sites de France. Comment faire parler le paysage, accéder au sensible, à la poésie, voire à la magie des lieux ?

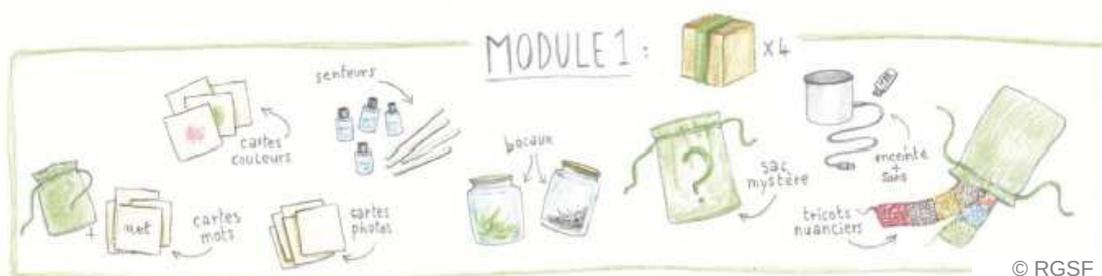
Un second module porte sur la compréhension du paysage. Il s'agit d'aborder le paysage comme un élément construit.

Le troisième module pose le principe que le paysage est un territoire vivant sur lequel des acteurs interagissent. Des équilibres se créent ou sont à créer.

Enfin, le dernier module permet la restitution. Qu'est-ce que l'enfant a appris de sa découverte du paysage, qu'en garde-t-il ? Cette boîte s'accompagne d'un kit ambassadeur afin que l'enfant reparte avec des éléments concrets.

Module I : L'esprit des lieux

Le premier module propose une approche sensible du paysage. Nous nous sommes basés sur la vue, l'odorat, le toucher et l'ouïe. Nous avons laissé de côté le goût.



Nous avons utilisé différents outils pour ce module : des carreaux de tricot représentent ainsi des nuanciers de couleurs. L'intérêt de cette matière est que les enfants peuvent la manipuler. Elle rentre facilement dans un sac à dos. Elle n'est pas fragile.

Avec ces carrés de couleurs, nous avons demandé aux enfants de composer le portrait sensible du paysage en se basant sur les couleurs observées à un moment de leur parcours. Le médiateur embarque sa malle avec lui et définit un parcours de visite avec des points d'arrêt pour identifier les couleurs dans le paysage.



Un exemple de parcours mobilisant les tricotés nuanciers © RGSF

L'ouïe est également un autre sens sollicité. Nous avons préenregistré dans une mini-enceinte des sons qu'il est possible d'entendre potentiellement dans un espace naturel. Il peut s'agir du bruit de la mer, du bruit lointain d'un tracteur. Les enfants vont essayer de les identifier afin de

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

savoir si ce bruit appartient ou non au site en question. Il est aussi possible de faire sans cette enceinte et de demander aux enfants de fermer les yeux et d'identifier les bruits qui les entourent.

Concernant l'odorat, nous disposons de petits flacons d'odeurs génériques tels que le bois, l'odeur iodée. Nous les faisons sentir aux enfants afin qu'ils puissent dire si ces odeurs se retrouvent ou non sur leur parcours.

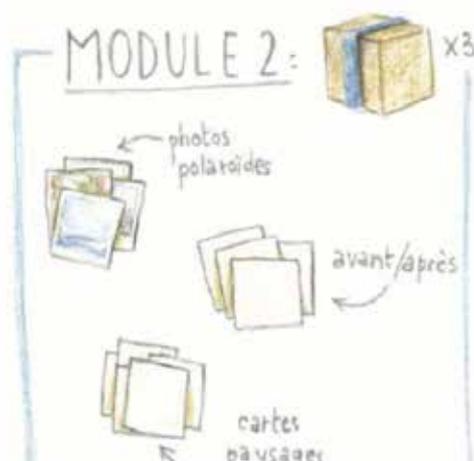
Concernant le toucher, les enfants plongent la main dans un « sac mystère » contenant des matières douces ou rugueuses et tentent, sans en voir le contenu, de mettre des mots sur les sensations qu'ils découvrent par ce biais.

L'objectif de ce premier module est de pouvoir dresser un premier portrait sensible du paysage, qui va différer selon les groupes d'enfants, les sensibilités de chacun. Les publics ont entre cinq et douze ans maximum.

Nous mettons aussi en avant le fait que les enfants sont acteurs de leur découverte. Dans le cadre de cette découverte en extérieur, ils collectent de quoi constituer une matériauthèque afin de compléter le portrait sensible du site avec des feuilles mortes, du sable récupéré, etc.

Module II : Le paysage

Le second module concerne le paysage et est sous-tendu par la question suivante : comment appréhender le paysage comme un élément construit et dynamique ?



© RGSF

Nous avons mobilisé sur ce projet le travail réalisé par le paysagiste Alain Freyet autour des observatoires photographiques du paysage (OPP) portés par les Grands Sites de France, ayant conduit à définir cinq grandes familles de dynamiques paysagères : le relief, la végétation, les habitations, les infrastructures, les aménagements touristiques. Nous utilisons ces dynamiques paysagères avec les enfants (sans recourir à ce terme technique), pour leur faire identifier celles qu'ils retrouvent dans le paysage.

Ce module dispose de cartes qui sont un support pour aider à la lecture du paysage. Elles sont accompagnées d'un plateau de jeu sur lequel les enfants peuvent disposer les cartes de ce qu'ils voient devant eux.

Nous avons aussi un jeu de photographies avant/après sur les sites. Il s'agit de faire comprendre aux enfants qu'un paysage évolue naturellement, mais aussi sous l'action de l'Homme. Quelles sont les différences que donne à voir l'avant/après, et comment est-il possible de les expliquer ?

Il s'agit donc d'une analyse un peu plus poussée du paysage. Ce module s'applique à un jeune public par l'utilisation de mots et d'images simples.

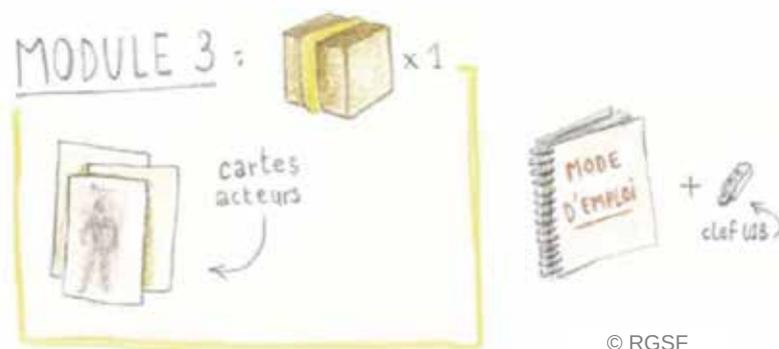


Lecture de paysage © RGSF

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Module III : Un territoire vivant

Un Grand Site de France est organisé autour d'un projet de territoire. Pour construire ce projet et le porter, il faut des personnes qui vivent et travaillent au quotidien sur ce site.



Ce module permet d'identifier les acteurs du site. Nous soumettons aux enfants une vingtaine de cartes génériques telles que le maire du village, l'archéologue, l'épicier... Sur le dos des cartes figure des "accessoires" de chacun de ces acteurs pour deviner de qui il s'agit. Les enfants doivent identifier ceux appartenant ou non au Grand Site. Ils ont la possibilité d'effectuer une interview de l'un des acteurs par le biais d'un questionnaire et de fiches d'interviews. Il est également possible d'envisager des jeux de rôles dans le cadre d'un temps de restitution.

Module IV : Appropriation et restitution

Avec ce dernier module, nous demandons aux enfants ce qu'ils emportent du paysage avec eux. Il en va de la libre appréciation du médiateur sur la manière de les accompagner dans cette restitution.

Les enfants peuvent faire un dessin en reproduisant les couleurs rencontrées sur le parcours, un portait en *Land art*, etc.

Enfin, le kit des ambassadeurs permet aux enfants de devenir les passeurs de ce qu'ils auront appris à l'issue de cette journée. Nous leur délivrons une petite carte « ambassadeur ».



© RGSF

Nous leur présentons également la carte des autres membres de notre réseau pour leur expliquer qu'il existe d'autres sites de France labellisés ou engagés dans cette démarche de développement durable qui leur a été présentée.

Ils repartent également avec leurs réalisations.

Pour conclure, une formation est dispensée pour accompagner l'utilisation de cette malle, fournie par ailleurs avec un mode d'emploi permettant à ses utilisateurs de disposer de modules clefs en main : les différents parcours peuvent être condensés, un seul module peut être utilisé et ajoutée à une offre pédagogique déjà existante sur le site, etc.

Un mot d'ordre pour la création de cet outil : la simplicité et une approche éco-responsable. Il s'agit d'un dispositif « fait maison » et réalisé avec des matériaux respectueux de l'environnement (bois certifié, coton bio...), qui permettra de créer une proximité avec le visiteur et surtout d'engager le dialogue...

Cette malle sera lancée au printemps 2018. Elle sera accompagnée de formations sur nos sites. Elle est à destination d'un public jeune mais aussi d'un public adulte (élus, professionnels, habitants) dans le cadre de réunions publiques. Nous avons souhaité l'ouvrir également à d'autres structures qui travaillent ou veulent travailler sur cette thématique du paysage, avec des adaptations à envisager dans ce cas en dialogue avec CitéMômes, car cette malle est très axée sur la politique des Grands Sites de France. La thématique transversale reste néanmoins l'appréhension sensible du paysage.

DISCUSSION

JULIEN TRANSY

Un grand merci pour votre présentation. Vous aviez cette fonction un peu ingrate de dernière intervenante qui vous prive malheureusement, et nous avec, d'un temps d'échanges et de questions du fait du retard pris tout au long de cette journée, mais nous avons prévu cette intervention en conclusion à dessein, car cette malle agit comme un condensé des nombreuses questions nous ayant animé tout au long de la journée, et mobilise presque tous les sens ayant été au cœur des différentes présentations.

Votre intervention est ainsi presque une forme de conclusion, qu'Agathe Euzen souhaite compléter en proposant un bref retour sur les différentes présentations de la journée.

AGATHE EUZEN

Je souhaite en effet remercier tous les contributeurs pour leur participation, le partage de leurs expériences, de leurs connaissances et de leurs méthodes, ainsi que le public pour sa participation au dialogue.

Durant cette journée, j'ai capté un certain nombre de mots clefs. Je vous propose donc une lecture purement subjective de ce que j'ai vu et entendu durant cette journée. Nous avons commencé par évoquer le paysage nocturne qui est un espace encore assez méconnu. Il est à apprendre, à voir, à découvrir et à lire. Il est intéressant de l'envisager pour ce qu'il est.

Nous voyons toutes les connexions qui existent, l'intérêt de l'aborder comme un objet socio-écosystémique spécifique, mais aussi de se l'approprier pour l'associer à une dimension culturelle qui soit propre à une société ou à un contexte spécifique.

Il relève de l'individualité, des perceptions et des représentations intimes. Le paysage nocturne est « hors norme », même si des exigences réglementaires spécifiques peuvent exister. Il offre une possibilité d'adaptation à chacun des contextes et des territoires.

L'exemple des Parcs naturels est tout à fait intéressant en ce sens. Nous avons pu saisir en effet la diversité des Parcs et la capacité de chacun à s'approprier cette lecture et cette rencontre avec ce type de paysage ou cette temporalité spécifique.

Le paysage s'appréhende à travers différentes approches techniques qui vont du choix d'un type de lumière jusqu'à un réseau et à son fonctionnement, avec ses contraintes et les questions de responsabilités qui se posent.

La lumière dans la nuit, considérée comme une pollution, peut aussi être considérée comme une ressource dans d'autres situations, et un levier permettant d'appliquer une loi globale sur la transition énergétique et écologique pour s'approprier un espace inexploré de cette façon.

Le paysage peut aussi être un nouveau lien social, différent de ceux existants. La relation au paysage suppose une relation aux éléments. Nous avons beaucoup évoqué l'eau, à la fois par les sons, mais également sous la forme de la neige et de sa réflexion par rapport à la lumière.

Nous nous sommes interrogés pour savoir si le Parc naturel devait être en trois dimensions, en considérant aussi la sphère céleste. Comment envisageons-nous le paysage en 2D, en 3D en 4D en associant d'autres paramètres sensoriels ?

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

Nous avons évoqué la lumière. Il existe également son pendant qui est l'ombre. L'importance de la lune qui vient éclairer et faire de l'ombre en même temps. De même, les paysages évoquent l'intérieur et l'extérieur, la proximité ou la distance, le plein qui parfois remplit le vide et compose le paysage.

Ce rapport à l'environnement est un rapport à l'intime qui va jusqu'à l'individu. Nous avons réfléchi à la fonctionnalité d'un environnement et d'un paysage à tous les niveaux, individuels, sociaux et culturels.

Il existe un grand nombre de méthodologies pour appréhender le paysage : l'immersion et l'observation participative, la modélisation, les cartes mentales retraçant les parcours... Les cartes peuvent être utilisées comme des révélateurs ou des stimulateurs pour servir de support et aller plus loin dans l'analyse.

Avec les sens comme mode de relation au paysage, nous étions dans une relation de partage de connaissances et de sensibilités. Ce partage donne à voir, à lire et à comprendre le paysage dans lequel nous sommes, et dont nous avons vu les dynamiques. Le paysage fait donc l'objet d'expériences partagées en marchant ensemble la nuit ou avec des personnes non voyantes.

Ces partages dépassent le cadre réglementaire. Ils ne répondent pas toujours à une demande. Ils ne sont pas toujours l'expression d'une demande des personnes qui vivent sur un territoire. Il peut s'agir d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'appréhension de son environnement de façon différente.

J'ai également noté que cette relation entre la lecture du paysage, sa gestion, son administration, son appréhension a une incidence sur le cadre de vie et sur l'organisation du territoire de façon générale.

J'ai remarqué la complémentarité de chacune des approches que nous avons entendues et découvertes aujourd'hui, sachant qu'il ne s'agit que d'un petit échantillon de toutes les façons d'appréhender le paysage.

Les journées organisées par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en sont vraiment les témoins. Par rapport aux ambitions qui étaient celles de notre journée d'échanges, d'interconnaissances et de dialogue, je crois que nous avons avancé.

J'espère que chacun repartira avec de nouveaux éclairages sur le paysage qui nous traverse tous et dans lequel nous évoluons. Il en dit long sur nos sociétés et sur la façon dont nous voyons le monde global.

Je remercie Julien Transy, initiateur de cette journée, pour l'organisation précieuse et pour son accueil. Je lui laisse le soin de vous donner rendez-vous pour la prochaine *journée des paysages*.

JULIEN TRANSY

Je m'associe aux remerciements d'Agathe Euzen à l'attention des intervenants comme des participants, et vous annonce en effet le principe de tenue d'une journée en dehors de nos murs (comme ce fut aussi le cas de la précédente organisée à Marseille autour de « *la place des activités, manifestations ou infrastructures sportives dans les paysages* »⁶). Le thème que nous projetons de mettre en débat est celui des interactions entre paysages et cinéma, en partenariat avec la « Commission du film Languedoc-Roussillon ». C'est la raison pour laquelle cette journée sera programmée à Montpellier dans le courant du mois de juin, à une date qui vous sera communiquée par le biais de nos listes de diffusion⁷.

⁶ https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/actes_journee_paysages_19-09-2017.pdf

⁷ Abonnement possible via le lien suivant :
<mailto:sympa@developpement-durable.gouv.fr?subject=SUBSCRIBE%20dif.journees-des-paysages@developpement-durable.gouv.fr>

LA JOURNÉE VUE PAR...

Depuis 2017 le bureau des paysages du MTES propose de compléter, dans la mesure du possible, les transcriptions qui accompagnent les *journées des paysages* par une rubrique intitulée "La journée vue par ...", destinée :

- à mettre à disposition des informations relatives au contenu de la journée, en amont de la production des actes (auxquels la présente rubrique est ensuite intégrée) ;
- à faciliter l'appropriation du contenu des journées par le plus grand nombre, au regard du format synthétique de ce document, comparativement à celui des actes ;
- à compléter la retranscription factuelle des propos tenus par un regard personnel assumé.

Dans l'esprit de la journée des paysages du 16 janvier 2018, organisée conjointement avec l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS (CNRS-INEE), cette rubrique reflète la double dimension « recherche scientifique » (Marie Guibert, service de la recherche du CGDD/MTES) et « politiques publiques » en matière de paysages (Maguelonne Dejeant-Pons, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe).

MARIE GUIBERT

CHARGÉE DE MISSION SCIENTIFIQUE PAYSAGES, CGDD/MTES

Bonne année aux paysages. Ainsi fut introduite la journée des paysages organisée par la DGALN en partenariat avec le CNRS-INEE sur le thème des perceptions sensorielles. À travers ce « aux paysages » se dessine déjà une question, familière à la communauté de ceux qui traitent de paysage : comment définir le paysage ? Quel est le sujet ? Si chacun s'accorde sur la définition de la Convention européenne du paysage, on ne peut que constater que certains paysages restent à explorer. Et de l'exploration à l'expérimentation, il n'y a qu'un pas. Et ce n'est pas seulement les chercheurs invités qui parlaient d'exploration et d'expérimentation, mais bien une communauté pluridisciplinaire rassemblée autour de cet objet paysage.

Ces paysages inconnus

La Convention européenne du paysage définit le paysage comme une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. Cette définition ne postule pas, contrairement aux idées reçues, que ce qui nous entoure est *a priori* paysage. Et certains paysages comme les paysages nocturnes ordinaires, les paysages nocturnes des éoliennes ou les paysages sous-marins manquent de représentations. Dès lors, des acteurs se sont lancés dans un processus de construction des représentations de ces paysages.

Si les paysages nocturnes exceptionnels font l'objet d'un marketing territorial par un phénomène d'artificialisation, les paysages nocturnes périurbains, eux, par contre, restent dans l'ombre et c'est l'objectif du projet LAPANTE, *l'avènement des paysages nocturnes dans la transition écologique*, que de les mettre en lumière.

Alors pour connaître son ciel, cette journée a mis en avant de nombreux outils. Dans le projet LAPANTE, des cheminements sur un transect dans un village de la périphérie de Toulouse, éclairage public allumé, éclairage public éteint ont permis d'emmener les acteurs vers l'expérience de l'obscurité dans des espaces familiers. La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a mentionné la manifestation nationale *Le jour de la nuit*⁸, opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Plus prosaïquement, les éclairages publics ont un coût élevé dans les budgets des communes. Or les missions info énergie permettent d'établir un diagnostic pour les collectivités territoriales, pour évoluer d'une stricte approche budgétaire ou pollution lumineuse vers un véritable projet de

⁸ <https://www.jourdelanuit.fr/>

paysage nocturne. Dans sa commune, un maire, éleveur de brebis, a simplement permis aux habitants d'éteindre l'éclairage public de leurs hameaux quand ils le souhaitent.

Sources d'expérimentation et d'exploration

La DGALN avait choisi ce partenariat avec le CNRS-INEE car ces derniers avaient lancé en 2016 l'année paysage⁹. Le thème était abordé dans une perspective socio-environnementale et écologique, intégrant à la fois les dynamiques contemporaines et la profondeur historique (paléopaysages). Pour ce faire, 16 projets dits PEPS (projet exploratoire premier soutien) ont été lancés et trois d'entre eux étaient présentés lors de cette journée des paysages.

Dans ce cadre, les méthodes étaient nombreuses pour aller à la rencontre de ces paysages inconnus. Les chercheurs du projet ViSoScape, *Paysage visible et paysage sonore : modélisation intégrée du cadre de vie*, ont expérimenté la modélisation pour composer un paysage virtuel qui rende compte des perceptions visuelles et sonores des habitants d'une zone péri-urbaine de Besançon. Le réseau des Grands Sites de France a conçu une malle pédagogique pour permettre au jeune public d'explorer les paysages des Grands Sites à travers leurs cinq sens. Cette malle comprend des nuanciers pour identifier les couleurs, des flacons pour reconnaître les parfums ou encore des matières. Par exemple, à Bibracte, les enfants ont réalisé un portrait du site façon Land Art avec les matériaux qu'ils avaient collectés. Pour arriver à rendre compte des perceptions, des sensations, des émotions des gens, l'équipe en quête des lumières des Hautes-Alpes a décidé de se mettre en situation et donc de partager les conditions de vie des habitants. Ils ont rencontré ces derniers, échangé et marché avec eux pour réaliser cet inventaire de lumière fait de photographies et de récits. Pour l'association Territoires Alimentaires, la méthode proposée est un voyage culinaire. Ce voyage, proposé à des jeunes des Deux-Sèvres demande une préparation amont pour répertorier les points d'alimentation, les reporter sur une carte. Puis ces chasseurs cueilleurs partent en vélo puis en kayak pour rallier le camp de base où ils se nourriront à partir du paysage local.

Une communauté de pionniers

Le paysage est une thématique transversale pour l'INEE qui permet d'aller de l'archéologie à la génétique en passant par l'écologie du paysage. Elle mobilise ainsi des disciplines nombreuses. Mais à l'occasion de cette journée, chaque discipline était mobilisée dans un but unique : ne pas rester soumise au primat de la vue.

Le collectif RENOIR¹⁰ qui porte le projet LAPANTE, est composé de neuf chercheurs issus des disciplines suivantes : géographie de l'environnement, aménagement, biologie de la conservation, économie, science politique, sciences de l'information et de la communication, psychologie sociale. En effet, le paysage nocturne traite de différents champs sectoriels mais le collectif RENOIR veut dépasser cette approche sectorielle au profit d'une approche socioécosystémique qui nécessite une équipe pluridisciplinaire. Pour réaliser leur collection de lumières des Hautes-Alpes, un artiste photographe et un ethnologue se sont associés, l'un arpenter le territoire pour recueillir les lumières au fil des saisons, au fil des heures nocturnes, l'autre rapportant des histoires de passeurs de lumières et de bergers. Une autre association est celle du projet OPSA, *l'Odeur des Pierres et le Son des Arbres: pour l'expérimentation d'une approche sensorielle aveugle des paysages montagnards*, où un chercheur, géographe, s'est fait aider par deux aveugles pour construire une méthode d'analyse et de représentation pluri-sensorielles des paysages. S'il semblait évident que des non-voyants utiliseraient d'autres sens que la vue pour se représenter les paysages, il est finalement apparu qu'ils n'utilisaient pas nécessairement tous leurs sens. Ainsi, le sens olfactif n'était pas mobilisé. Il faudra donc chercher d'autres acteurs pour explorer cette dimension. Et s'il paraissait également évident que les aveugles ne voyaient pas, les participants ont pu réviser leurs jugements. Assis dans nos fauteuils, nous avons regardé un film tourné dans quatre espaces de montagne, commentés par une aveugle. Cette dernière, qui dispose de ce qu'elle nomme un sens des masses, exprimait ses sensations de bien-être au bord du lac car elle « voyait » un espace ouvert, calme, lumineux

⁹ http://www.cnrs.fr/inee/communication/annee_du_paysage_projets.html

¹⁰ <http://renoir.hypotheses.org/>

et ses sensations d'enfermement dans la forêt où elle percevait le chaos des pierres, des branches emmêlées, l'ombre, le bruit du torrent.

Pourquoi vouloir voir le ciel étoilé de nouveau ?

Cette journée voulait renouveler la façon dont on parle de paysage, proposer de nouveaux angles d'attaque pour convaincre les acteurs de traiter le paysage correctement. Pour ce faire la DGALN et le CNRS-INEE ont cherché à établir un dialogue entre connaissance et action.

Alors comment faire dialoguer Kant, Cioran, Illich, des enfants, des aveugles, des astronomes, des bergers, des paysagistes, des élus, des habitants ? Tout simplement en se rassemblant autour du banquet républicain pour manger du paysage. Un cuisinier ethnologue nous proposait cette expérience de « repayement » par l'assiette, car le repayement permet, contrairement au dépaysement, de trouver sa place et d'entretenir une représentation du monde. Or, dans un monde où l'on constate une « généralisation de l'expérience diasporique (italique ?) », où « l'idée d'un habiter quasi quotidien de "l'ici et l'ailleurs" » est avancée par un géographe¹¹, dans un monde où Hannah Arendt formulait la thèse d'une double aliénation par rapport au monde et à la terre qui consiste pour l'humain à perdre « sa place dans le monde », où chacun donc est soumis au dépaysement, un repayement par l'alimentation peut constituer une perspective intéressante.

Explorer et expérimenter car « La perception sensorielle (visuelle, auditive, olfactive, tactile et gustative) et émotionnelle que les populations ont de leurs lieux de vie et la reconnaissance de leur diversité et spécificité historiques et culturelles sont essentielles pour le respect et la sauvegarde de l'identité des populations et l'enrichissement individuel et social »¹². Et ce que le paysage doit à la nuit était ainsi une belle invitation poétique et philosophique pour entrer en paysage avec les gens.

MAGUELONNE DEJEANT-PONS

SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE, CONSEIL DE L'EUROPE

« Elle regardait toujours en haut, la tête appuyée dans la main, entourée de la peau de mouton comme un petit pâtre céleste : ' Qu'il y en a ! Que c'est beau ! Jamais je n'en avais tant vu... Est-ce que tu sais leurs noms, berger ?

– Mais oui, maîtresse... Tenez ! juste au-dessus de nous, voilà le Chemin de saint Jacques (la Voie lactée). Il va de France droit sur l'Espagne. C'est saint Jacques de Galice qui l'a tracé pour montrer sa route au brave Charlemagne.... Plus loin, vous avez le Char des âmes (la Grande Ourse) avec ses quatre essieux resplendissants. Les trois étoiles qui vont devant sont les Trois Bêtes, et cette toute petite contre la troisième c'est le Charretier. Voyez-vous tout autour cette pluie d'étoiles qui tombent ? Ce sont les âmes dont le bon Dieu ne veut pas chez lui... Un peu plus bas, voici le Râteau ou les Trois Rois (Orion). C'est ce qui nous sert d'horloge, à nous autres. Rien qu'en les regardant, je sais maintenant qu'il est minuit passé. Un peu plus bas, toujours vers le midi, brille Jean de Milan, le flambeau des astres (Sirius). Sur cette étoile-là, voici ce que les bergers racontent. Il paraît qu'une nuit Jean de Milan, avec les Trois Rois et la Poussinière (la Pléiade), furent invités à la noce d'une étoile de leurs amies. La Poussinière, plus pressée, partit, dit-on, la première, et prit le chemin haut. Regardez-la, là-haut, tout au fond du ciel. ... Mais la plus belle de toutes les étoiles, maîtresse, c'est la nôtre, c'est l'Étoile du berger qui nous éclaire à l'aube quand nous sortons le troupeau, et aussi le soir quand nous le rentrons. ... ».

Alfonse Daudet, Les étoiles

Organisé par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du Ministère français de la transition écologique et solidaire (MTES) et le CNRS, la Journée des paysages intitulée « Ce que le paysage doit à la nuit – A partir des paysages nocturnes et de

¹¹ <https://www.urbanisme.fr/vivre-ici-et-ailleurs/dossier-402>

¹² <https://www.coe.int/fr/web/landscape/about-the-convention>

leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision » s'est tenue le 16 janvier 2018 à l'Auditorium de la Tour Séquoia (La Défense, Paris).

M. Patrick Brie, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie, Mme Agathe Euzen, Directrice adjointe scientifique à l'Institut écologie et environnement du CNRS et M. Julien Transy, chargé de mission paysages au MTES, ont introduit les travaux en soulignant l'importance du sujet traité en relation avec d'autres politiques publiques telles que la transition énergétique, l'agriculture et l'alimentation. L'accent a été mis sur la dimension du paysage « multi-échelles » (spatio-temporelle), « multi-milieus », « multi-disciplines » et « multi-acteurs ».

Des présentations ont ouvert les débats à l'occasion de quatre séquences intitulées :

1. « Entre lutte contre la pollution et les nuisances lumineuses, définition d'une « trame noire » et promotion des paysages nocturnes » ;
2. « En quête des lumières des Hautes-Alpes : projet artistique, photographique et ethnographique » ;
3. « Si on mangeait du paysage ? » ;
4. « A l'écoute du paysage ».

Il convient de souligner l'importance du thème traité dans le contexte de la réglementation existante et notamment de la mise en œuvre des dispositions la Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la *reconquête* de la biodiversité, de la nature et des *paysages*, la grande qualité des présentations effectuées, et la richesse des débats entre les participants. Celle-ci énonce des dispositions permettant de prévenir des nuisances ou « pollutions » lumineuses d'une part, et de reconnaître l'importance de la perception du paysage.

I. LA LIMITATION DES NUISANCES OU « POLLUTIONS » LUMINEUSES

Le site du MTES note que les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé, mais qu'« elles sont aussi une source de perturbations pour les écosystèmes (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, perturbation des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable »¹³.

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les 11 millions de points lumineux qui constituent le parc d'éclairage public appellent une puissance d'environ 1300 MW, soit la puissance délivrée par une tranche nucléaire récente à pleine charge. L'éclairage public correspond à 41 % de la consommation d'électricité des communes et émet annuellement 670 000 tonnes de CO₂.

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) a publié le 10 novembre 2017 un document intitulé : « Eclairage extérieur - éclairage public et privé, Diagnostic et définition de projet - Guide des prescriptions environnementales du cahier des clauses techniques particulières », destiné à traiter des besoins en matière d'éclairage extérieur, des types de luminaires appropriés, de la puissance lumineuse, de la nature des lampes, des horaires de fonctionnement et de la consommation énergétique¹⁴.

1. LES PRESENTATIONS

Les interventions présentées lors de la Journée ont mis en évidence les nuisances lumineuses dans des territoires périurbains ainsi que dans des parcs naturels et présenté des méthodes permettant d'y remédier.

¹³ www.ecologique-solaire.gouv.fr/pollution-lumineuse, 17 novembre 2016.

¹⁴ http://wikinight.free.fr/wp-content/uploads/anpcen/CDC_ANPCEN.pdf

Les nuisances lumineuses dans des territoires périurbains : le projet « L'avènement des paysages nocturnes dans la transition écologique (LAPANTE) »

M. Samuel Challea, Chercheur au Laboratoire GEODE, a présenté le projet intitulé « *L'avènement des paysages nocturnes dans la transition écologique* ». Celui-ci se fonde sur un dispositif de recherche-action expérimental aux retombées scientifiques et publiques et revêt une dimension exploratoire (*conceptuelle* avec les dimensions nocturnes du paysage, *méthodologiques* avec la recherche-action et les démarches participatives, *géographiques* avec le choix d'un terrain périurbain). Il s'intéresse aux processus de territorialisation de l'environnement nocturne et aux signaux faibles – mais croissants – de la prise en considération de la place de la nuit et de l'obscurité dans les territoires de projets et les mobilisations collectives.

Les nuisances lumineuses dans des parcs naturels : les actions conduites par les Parcs naturels régionaux

Les actions conduites par les Parcs naturels régionaux en termes de lutte contre la pollution et les nuisances lumineuses ont été présentées par M. Philippe Moutet, Chargé de mission climat, énergie et architecture à la Fédération des parcs naturels régionaux de France. Celui-ci a montré comment les parcs naturels s'engagent dans des politiques d'utilisation contrôlée de l'éclairage public, cette dynamique s'articulant autour des enjeux de l'économie d'énergie, de la protection de la biodiversité, et de sécurité des biens et des personnes.

2. RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE FRANÇAIS

Ainsi que le Rapport « Législations et réglementations étrangères en matière de lutte contre les nuisances lumineuses » établi en 2014 par le Conseil général de l'environnement et du développement durable de la France le mentionne, les lois adoptées à l'issue du Grenelle Environnement ont reconnu que l'excès d'éclairage artificiel pouvait avoir des conséquences négatives qu'il convenait de prévenir et limiter¹⁵.

L'article 41 de la *Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi Grenelle I*, décline de grands objectifs et dispose que « *Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation* ».

L'article 173 de la *Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II*, détaille la manière dont les objectifs mentionnés dans la loi Grenelle I peuvent être atteints et inscrit la prévention des *nuisances lumineuses* dans le Code de l'environnement. Ce texte prévoit notamment que des prescriptions techniques peuvent être imposées à l'exploitant ou à l'utilisateur de certaines installations lumineuses définies par décret selon leur puissance lumineuse totale, le type d'application de l'éclairage concerné, la zone d'implantation et les équipements mis en place. Cet article prévoit que ces dispositions ne doivent pas compromettre les objectifs de sécurité publique et de défense nationale ainsi que la sûreté des installations et ouvrages sensibles.

Les dispositions de cet article ont été codifiées et figurent dans un nouveau chapitre du *Code de l'environnement*, au Titre VIII, Protection du cadre de vie, Chapitre III, « Prévention des nuisances lumineuses », Section 1 Dispositions générales (articles L583-1 à 4) et Section 2 Sanctions administratives (article L583-5). Ce texte prévoit que le contrôle du respect des dispositions prévues pour prévenir ou limiter les dangers ou trouble excessif aux personnes et à l'environnement causés par les émissions de lumière artificielle et limiter les consommations d'énergie relève de la compétence du maire sauf pour les installations communales, pour lequel il relève de la compétence de l'État au titre d'une police administrative spéciale.

¹⁵ Yvan Aujollet et Dominique David, Rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie de la France, juillet 2014, n° 009196-01.

Le décret n° 2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses, a été repris dans un nouveau chapitre du Code de l'environnement spécifique aux nuisances lumineuses sous les articles R. 583-1 à 7. Ce décret définit ce qu'est une installation lumineuse, précise les grandes catégories d'installations entrant dans le champ de la réglementation en fonction de l'usage auxquelles elles sont dédiées (éclairage public, éclairage d'équipements sportifs, éclairage de mise en valeur du patrimoine...) ainsi que les installations concernées par la nouvelle réglementation : éclairage extérieur destiné à favoriser la sécurité des déplacements sur l'espace public ou privé, à l'exclusion des dispositifs des véhicules ; éclairage de mise en valeur du patrimoine, du cadre bâti, des parcs et jardins ; éclairage des équipements sportifs ; éclairage des bâtiments, recouvrant à la fois l'illumination des façades et l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur ; éclairage des parcs de stationnement ; éclairage événementiel extérieur ; et éclairage de chantier extérieur. Ce décret définit aussi le zonage permettant d'adapter les exigences aux enjeux des territoires concernés (agglomérations, espaces naturels, sites voisins d'observatoires astronomiques, les prescriptions pouvant être plus restrictives dans ces deux dernières zones) ainsi que les principales prescriptions qui peuvent être réglementées par arrêtés. Celles-ci peuvent notamment porter sur les niveaux d'éclairement (en lux), l'efficacité lumineuse et énergétique des installations (exprimées en watts par lux et par mètre carré), l'efficacité lumineuse des lampes (en lumens par watt), la puissance lumineuse moyenne des installations (c'est-à-dire le flux lumineux total des sources rapporté à la surface destinée à être éclairée, en lumens par mètre carré), les luminances (à savoir en candélas par mètre carré), la limitation des éblouissements, la distribution spectrale des émissions lumineuses ainsi que sur les grandeurs caractérisant la distribution spatiale de la lumière. Ces prescriptions peuvent notamment fixer les modalités de fonctionnement de certaines installations lumineuses en fonction de leur usage et de la zone concernée. Il traite également de certaines installations d'éclairage spécifiques comme, par exemple, les installations de type canon à lumière dont le flux lumineux est supérieur à 100 000 lumens. Il prévoit enfin la possibilité d'infliger des amendes d'un montant au plus égal à 750 € en cas de non-respect des dispositions prévues par ses arrêtés d'application.

Les prescriptions de ce texte ne s'appliquent pas à la *publicité lumineuse et aux enseignes lumineuses* qui sont régies par les dispositions du *Chapitre I Publicité, enseignes et pré-enseignes du Titre VIII du Code de l'environnement* ainsi que par certains articles des *Codes de la route, du patrimoine et de l'urbanisme*.

Ce décret donne compétence au préfet pour interdire ou limiter le fonctionnement de certaines installations d'éclairage public. Le champ de cette réglementation couvre également des installations privées (parkings de supermarchés, zones de stationnement...) pour lesquelles le maire est l'autorité compétente en charge du respect des prescriptions (horaires d'extinction, orientation de la lumière, sur-éclairage...). Il est prévu que l'ensemble des prescriptions techniques, ainsi que les modalités du contrôle de la conformité des installations lumineuses à la réglementation, et les délais d'application aux installations existantes soient définis dans des arrêtés.

Le premier texte pris en application de ce décret est *l'arrêté du 25 janvier 2013* qui concerne à la fois l'éclairage nocturne intérieur émis vers l'extérieur des bâtiments non résidentiels (vitrines de commerces, bureaux...) et l'illumination des façades de ces mêmes bâtiments (à l'exclusion des installations d'éclairage destinées à assurer la protection des biens sous réserve qu'elles soient asservies à des dispositifs de détection de mouvement ou d'intrusion). Il encadre les horaires de fonctionnement de ces installations. Il est entré en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2013 et vise à la fois à supprimer le gaspillage énergétique et à réduire les nuisances lumineuses. Cet arrêté fixe une règle générale d'extinction déclinée selon le type d'éclairage concerné. Ainsi, les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin d'occupation desdits locaux et les éclairages de façades de bâtiments au plus tard à 1 heure. De même les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation desdits locaux si celle-ci intervient plus tardivement. Ce texte prévoit par ailleurs, en ce qui concerne les façades et les vitrines, que des dérogations pourront être accordées par les préfets en particulier lors

d'évènements exceptionnels et dans des zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente.

Une *circulaire du 5 juin 2013* est venue préciser les modalités d'application de cet arrêté. Cette circulaire apporte notamment des précisions sur le champ d'application de cette nouvelle réglementation et précise le rôle et les missions des services chargés de son contrôle. Les bénéfices attendus de cette mesure ont été évalués par l'ADEME à 2 térawattheures (TWh) par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage et eau chaude) de 750 000 ménages (évaluée à 200 M€).

La *loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte* prévoit que dans le cadre des plans climat-air-énergie territoriaux, lorsque l'intercommunalité à l'origine de ce plan exerce la compétence en matière d'éclairage, le programme d'actions comporte un volet spécifique à *la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses* (articles 188-189). Les nouvelles installations d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat et de ses établissements publics et des collectivités territoriales font preuve d'exemplarité énergétique et environnementale conformément à l'article L. 583-1 du Code de l'environnement.

La *Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* stipule enfin en son article 171, qu'au début du titre V du livre III du Code de l'environnement, est ajoutés l'article L. 350-1 C qui prévoit notamment : « Les objectifs de qualité paysagère mentionnés à l'article L. 333-1 visent également à garantir la *prévention des nuisances lumineuses* définie à l'article L. 583-1. ». L'article 6 de la Loi modifie par ailleurs le Code de l'environnement (article L219-8), qui prévoit désormais que : « la *'pollution'* consiste en l'introduction directe ou indirecte, par suite de l'activité humaine, de déchets, de substances, ou d'énergie, y compris de sources sonores sous-marines ou de *sources lumineuses d'origine anthropique*, qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets nuisibles pour les ressources vivantes et les écosystèmes marins, et notamment un appauvrissement de la biodiversité, des risques pour la santé humaine, des obstacles pour les activités maritimes, et notamment la pêche, le tourisme et les loisirs ainsi que les autres utilisations de la mer, une altération de la qualité des eaux du point de vue de leur utilisation, et une réduction de la valeur d'agrément du milieu marin ».

Conclusions

La généralisation de la lumière électrique est considérée comme l'un des progrès majeurs du XX^e siècle. Toutefois, une surabondance de lumière artificielle peut avoir des conséquences négatives sur l'être humain, la diversité des espèces et le paysage nocturne. Des travaux sont dès lors de plus en plus fréquemment menés au niveau international ou national afin d'apporter des réponses à ces question.

Le Rapport précité du Conseil général de l'environnement et du développement durable établit un recensement des « Législations et réglementations étrangères en matière de lutte contre les nuisances lumineuses » (voir note de bas de page n°6).

Par ailleurs, en 2005, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a publié un document intitulé « Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses – Ampleur, causes et conséquences »¹⁶. Le 19 mai 2017, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Division Lutte contre le bruit et rayonnement non ionisant a adopté le rapport « Emissions lumineuses : aide à l'exécution (projet pour consultation) ». Ce document mentionne les dispositions suivantes concernant le paysage :

« Protection du paysage (loi sur la protection de la nature et du paysage [LPN])

Les immissions lumineuses peuvent affecter le paysage nocturne et nuire à l'aspect caractéristique du paysage et des localités. Les atteintes en la matière doivent donc être

¹⁶ www.stillenacht-ausstellung.ch/files/Recommandation_pour_prevention_emiissions_lumineuses.pdf

Journée des paysages 16 janvier 2018 – Ce que le paysage doit à la nuit. À partir des paysages nocturnes et de leurs enjeux, une exploration des perceptions sensorielles venant compléter ou compenser la vision

évaluées dans le cadre des art. 3 et 6 de la **loi sur la protection de la nature et du paysage** (LPN ; RS 451).

La Confédération, ses instituts et ses établissements, de même que les cantons, doivent donc prendre soin, dans l'accomplissement des tâches de la Confédération au sens de l'art. 2 LPN, de ménager l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, les curiosités naturelles et les monuments historiques et, lorsque l'intérêt général prévaut, d'en préserver l'intégrité (art. 3 LPN).

Ils s'acquittent de ce devoir en construisant et en entretenant de manière appropriée leurs propres bâtiments et installations ou en renonçant à construire, en attachant des charges ou des conditions aux autorisations et aux concessions ou en refusant celles-ci, et en n'allouant des subventions que sous conditions ou en refusant d'en allouer (art. 3, al. 2, LPN).

Cette protection garantie par la LPN s'applique de manière particulièrement stricte aux objets des inventaires fédéraux visés à l'art. 5 (voir l'art. 6 LPN). Les art. 23b à 23d LPN s'appliquent aux sites marécageux qui bénéficient de la protection de la Constitution fédérale.

Le Tribunal fédéral s'est fondé sur la LPN pour émettre un arrêt principal au sujet de l'éclairage du sommet du Pilate (ATF 123 II 256, voir chap. 3.9). »

Intitulée « Prévention des émissions inutiles de lumière à l'extérieur », la norme 491:2013 (SN 568 491) de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) vise explicitement à garantir une utilisation parcimonieuse de la lumière dans l'environnement. Elle s'adresse en particulier aux architectes, aux aménagistes, aux maîtres d'ouvrages, aux propriétaires, aux exploitants et aux autorités d'exécution, qu'elle doit sensibiliser à sa thématique. La norme est conçue comme une ligne directrice portant sur tout le déroulement de la planification, de la mise en place, de l'exploitation et du contrôle des éclairages extérieurs. À cette fin, elle recommande des mesures d'ordre général – tant au niveau technique que sur le plan de la planification – pour limiter les émissions lumineuses indésirables. Elle ne fournit pas de valeurs indicatives pour évaluer les immissions excessives.

La Loi slovène du 30 août 2007 établit un objectif plafond de 50 kWh/an/habitant consacrés à l'éclairage public, et un régime commun d'interdiction des émissions directes vers le haut.

Une telle interdiction a également été inscrite dans la loi de 12 régions italiennes¹⁷.

Au Royaume-Uni, le *Clean Neighbourhoods and Environment Bill*, promulgué en 2004, instaure les intrusions de lumières comme nuisances, accompagné d'un ensemble de sanctions administratives à l'encontre de leurs responsables.

En Allemagne, les émissions et immissions lumineuses entrent dans le champ d'application de la *Bundes-Immissionsschutzgesetz* (BImSchG), une loi fédérale de 2012 similaire à ce qu'est la loi sur la protection de l'environnement pour la Suisse¹⁸.

L'objectif de la norme autrichienne ÖNORM O 1052:2012 *Lichtimmissionen – Messung und Beurteilung* (Immissions lumineuses : mesure et évaluation) est de définir des valeurs limites pour les effets sur l'homme et l'environnement de la lumière émise par des sources artificielles de différents types, ainsi que par des façades ou enseignes illuminées. Les conséquences de l'éclairage public sur l'environnement entrent aussi dans le champ d'application de cette norme.

En Belgique, le Groupe de travail Transport éclairage - éclairage public, éclairage du véhicule et de la signalisation – de l'Institut Belge de l'Eclairage - *Belgisch Instituut voor de erlichtingskunde*

¹⁷ Legge della Regione Marche n° 10 del 24/07/2002 *Misure urgenti in materia di risparmio energetico e di contenimento dell'inquinamento luminoso*; Regione Marche, Consiglio Regionale, *Misure Urgenti in Materia di Risparmio Energetico e di Contenimento dell'Inquinamento Luminoso. Deliberazione Legislativa Approvata dal Consiglio Regionale nella Seduta del 17 Luglio 2002*, n° 98; Regione Lombardia, Consiglio Regionale, *Misure Urgenti in Tema di Risparmio Energetico ad Uso di Illuminazione Esterna e di Lotta all'Inquinamento Luminoso. Repubblica Italiana. Bollettino Ufficiale della Regione Lombardia. Legge Regionale 27 Marzo 2000*, n° 17. Une tolérance sur les émissions au-dessus de l'horizontale, difficile à appliquer ou contrôler, figure dans la loi du Piémont (RL 17 du 27 mars 2000).

¹⁸ LAI (*Bund/Länder-Arbeitsgemeinschaft für Immissionsschutz*) : *Hinweise zur Messung, Beurteilung und Minderung von Lichtimmissionen* (Indications concernant la mesure, l'appréciation et la réduction des immissions lumineuses).

IBE-BIV a adopté un « Code de bonne pratique » (2005), en tant que document de référence au niveau fédéral, destiné aux ingénieurs d'éclairage, architectes, designers, fabricants, entrepreneurs et organismes d'inspection¹⁹.

Au Canada, la région du Mont-Mégantic et son agglomération de Sherbrooke (Québec) s'est dotée en d'un cadre réglementaire pour l'ensemble des éclairages extérieurs, publics et privés, destiné à restaurer un territoire, ainsi épargné par la pollution lumineuse (2007)²⁰.

Aux Etats-Unis, différents Etats (Connecticut, Pennsylvanie, Maine, Texas, Colorado, Massachusetts, Maryland et Géorgie) conditionnent l'attribution de fonds publics au respect de cahiers des charges avec prescriptions sur les émissions de lumière (puissance, orientation...).

De nombreux autres Etats – Australie, Argentine, Chili, Japon, Nouvelle-Zélande... – ont pris en considération cette problématique en adoptant des textes juridiques ainsi que des outils d'aide à la décision.

Le « Guide pour la limitation des effets gênants des dispositifs d'éclairage extérieur » de la Commission internationale de l'éclairage, dont la 2^e édition a été établie en 2007 (CIE 150:2007), entend également contribuer à maintenir dans un cadre acceptable les effets de l'éclairage extérieur sur l'homme et l'environnement²¹. Il propose des valeurs indicatives applicables à certains paramètres de l'éclairage pour limiter l'illumination des locaux et l'éblouissement incommodant. Elle définit aussi des valeurs indicatives pour réduire l'illumination du ciel. L'éclairage vertical exprimé en lux constitue la grandeur mesurée pour déterminer l'illumination des locaux. Les immissions totales provenant de toutes les installations d'éclairage des environs qui illuminent le lieu étudié sont évaluées²².

II. LA PERCEPTION MULTISENSORIELLE DU PAYSAGE

La Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage souligne que « La perception sensorielle (visuelle, auditive, olfactive, tactile et gustative) et émotionnelle que les populations ont de leurs lieux de vie et la reconnaissance de leur diversité et spécificité historiques et culturelles sont essentielles pour le respect et la sauvegarde de l'identité des populations et l'enrichissement individuel et social »²³.

Il s'agit de promouvoir la qualité des paysages afin que chaque individu puisse appréhender toutes les composantes du paysage en faisant appel à ses cinq sens. La diversité de ces sens permet souvent, lorsque l'un fait défaut, de le « compenser » en faisant appel à un autre. Certains sens ne sont en effet habituellement pas toujours pleinement en éveil²⁴.

L'émotion (de l'ancien français, au 13^e siècle « motion », de la racine latine *emovere* « mettre en mouvement ») est une expérience psychophysologique de l'état d'esprit d'une personne liée à un objet repérable lorsqu'il réagit aux influences biochimiques (interne) et environnementales (externe). Associée à l'humeur, au tempérament, à la personnalité et à la disposition et à la motivation de la personne, l'émotion (joie, colère, tristesse, dégoût, surprise, mépris, peur...) inclut un comportement physiologique, des comportements expressifs et une conscience.

¹⁹ <http://docplayer.fr/50463962-Partie-1-edition-2015-code-de-bonne-pratique-eclairage-public.html>;

www.ibebiv.be/media/pdf/Andere/IBEBIV_Code_de_bonne_pratique_en_%C3%A9clairage_public_FR_partie2.pdf

²⁰ Chloé Legris, Guide technique et réglementaire sur l'éclairage extérieur, Projet de lutte contre la pollution lumineuse. AstroLab du Mont-Mégantic, mai 2005.

²¹ ISBN: 978-3-902842-48-0, DOI: 10.25039/TR.150.2017.

²² Pour apprécier l'effet incommodant, on se réfère à l'intensité des sources lumineuses exprimée en candelas. Toutes les valeurs se distinguent en fonction de la zone bâtie et de deux périodes de la journée (*pre-curfew* et *post-curfew*), sans mention d'heures spécifiques.

²³ <https://www.coe.int/fr/web/landscape/about-the-convention>.

²⁴ Les « réserves de ciel étoilé », telle que la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi, contribuent à promouvoir une plus grande sensibilisation à la magnificence du ciel nocturne.

1. LES PRESENTATIONS

Les interventions présentées lors de la journée ont montré comment les perceptions sensorielles – visuelle, olfactive, auditive –, et mentales se complètent en se renforçant et comment une gestion qualitative du paysage s'appuie sur un engagement citoyen. Des opérations de sensibilisation, d'éducation et de formation sont en ce sens très utiles.

La perception visuelle et mentale : le projet « *En quête des lumières des Hautes-Alpes : projet artistique, photographique et ethnographique* »

Les photos de M. Jean Belvisi, photographe, et l'enquête de M. Martin de la Soudière, ethnologue au CNRS, associé au Centre Edgar Morin, interrogent la relation des habitants des Alpes aux lieux et paysages reflétant la lumière, et symétriquement aux ciels et aux lumières qui les diversifient et les nuancent. Un travail d'inventaire a été réalisé par des cheminements, un examen des ambiances, des moments partagés avec les habitants, rendant compte de leur admiration et parfois contemplation des lieux. Des données météorologiques ont été collectées et un géoréférencement des lieux de prises de vues réalisé. Le travail réalisé a permis de construire un itinéraire sensible en tant qu'invitation à parcourir le territoire dont le visage varie au fil des heures, des saisons et des lumières. La collecte de dictons et récits relatifs au ciel, aux saisons et aux météores fait partie intégrante du travail mené.

La perception olfactive et auditive : le projet « *L'odeur des pierres et le son des arbres* » (OPSA) : *Pour l'expérimentation d'une approche sensorielle aveugle des paysages montagnards* »

Le projet, présenté par M. Jean-Paul Métailie, chercheur au Laboratoire GEODE, vise à une construire une méthode d'analyse et de représentation pluri-sensorielle des paysages sur la base des perceptions non voyantes. Il considère que la vision n'est pas la seule façon de percevoir, observer et connaître l'environnement. Il montre que l'approche visuelle des paysages est primordiale mais qu'elle ne fait pas pour autant abstraction d'autres sensations : odeurs, sons, textures, humidité, température, etc. Les recherches menées sur les ambiances ont approfondi surtout la question du paysage sonore et certaines ont été orientées sur la perception de l'environnement par les non- et malvoyants, mais presque exclusivement dans les espaces urbains, les ambiances rapprochées. L'enjeu du projet a été de construire une méthode d'analyse et de représentation pluri-sensorielle des paysages sur la base des perceptions non voyantes en milieu montagnard.

La perception visible et auditive : le projet « *L'approche par la mesure : la modélisation intégrée du cadre de vie* »

M. Jean-Christophe Foltete, chercheur au laboratoire THÉMA, a présenté le projet VisoScape, né du constat suivant : si le monde scientifique s'est largement emparé de la dimension sonore d'une part, visuelle d'autre part, peu de travaux ont étudié leur combinaison. L'enjeu a consisté à rechercher la production d'indicateurs regroupant ces deux dimensions. Le paysage est ici considéré à la fois comme ce qui s'offre à la vue des habitants autour de leur résidence, et ce qui constitue leur environnement sonore (au sens du bruit environnement et du bruit provoqué par les transports), en examinant comment certains éléments visuels et sonores influent conjointement sur la satisfaction des ménages vis-à-vis de leur environnement résidentiel, et comment les modifications du paysage affectent la satisfaction résidentielle.

La perception gustative et l'engagement citoyen : le projet « *Si on mangeait du paysage ?* »

Dans le cadre d'une exploration multi-sensorielle du paysage, M. Yassir Yebba, cuisinier ethnologue, a évoqué les initiatives de « repayement » par l'assiette portées par l'Association territoires alimentaires. Il s'agit de valoriser les ressources locales et les producteurs de ces ressources en impliquant les citoyens, et en reconnectant les traditions culinaires aux récoltes durables et aux consommations saines. Il s'agit aussi de promouvoir l'emploi et l'économie locale tout en préservant l'environnement.

Le projet « La malle pédagogique »

Mme Camille Guyon, chargée de mission communication du Réseau des Grands Sites de France, a présenté la malle pédagogique développée par le Réseau et l'Association CitéMômes, afin de sensibiliser le jeune public à l'appréhension des paysages par les différents sens. Conçues autour d'objets, de documents pédagogiques, d'outils pratiques et d'une petite bibliothèque, ces mallettes permettent de favoriser la sensibilisation à certains aspects du paysage.

2. RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE FRANÇAIS

La Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages indique à son article L. 350-1 A. : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que *perçue par les populations*, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques ».

Cette disposition est conforme à la Convention européenne du paysage ratifiée par la France en 2006, selon laquelle « 'Paysage' désigne une partie de territoire telle que *perçue par les populations*, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (article 1)²⁵.

La Loi du 8 août 2016 dispose par ailleurs que « Les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sites, *les paysages diurnes et nocturnes*, la qualité de l'air, les êtres vivants et la biodiversité font partie du patrimoine commun de la nation. Ce patrimoine génère *des services écosystémiques et des valeurs d'usage* » ([article L110-1](#)) ; et qu'« Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la *protection de l'environnement*, y compris *nocturne* » ([article L110-2](#)).

Conclusions

En positionnant la notion de paysage nocturne comme objet de médiation sociale, cette journée des paysages a permis d'aborder la notion de paysage non seulement sous l'angle de ce qu'il convient de *ne pas faire* – pour ne pas polluer, ne pas contaminer ou ne pas endommager... –, mais aussi sous l'angle de ce qu'il convient de *faire pour* le protéger, le gérer, l'aménager, le « *reconquérir* »²⁶ afin de le valoriser, de le révéler, de l'apprécier ...

Des événements organisés par le passé ont permis d'appréhender les enjeux des « ombres et lumières » du paysage (5^e Rencontres euroméditerranéennes de Volubilis, 24-27 novembre 2004) ou de fêter le paysage, considéré sous l'angle des approches naturaliste, patrimoniale, culturelle, artistique et gastronomique... (Festivals du paysage, organisés en Alsace bossue depuis 2004, en Moselle...).

Sans déroger à des mesures de sécurité et de bien-être évidentes nécessitant un éclairage raisonné, l'approche par la « porte du paysage » favorise une prise en compte des quatre dimensions du développement durable – environnementale, culturelle, sociale et économique –, considérées non pas isolément mais dans leur interdépendance.

²⁵ Le rapport explicatif de la Convention précise que le terme 'paysage' est défini comme une zone ou un espace, « tel que perçu par les habitants du lieu ou les visiteurs, dont l'aspect et le caractère résultent de l'action de facteurs naturels et/ou culturels (c'est-à-dire humains) ». Il précise que cette définition tient compte de l'idée que les paysages évoluent dans le temps, sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains et souligne également l'idée que le paysage forme un tout dont les éléments naturels et culturels sont considérés simultanément. La Convention prévoit par ailleurs que chaque Partie s'engage à « reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité (article 5, a.) ».

²⁶ Conquérir vient du latin *conquirere*, « chercher intensément à obtenir ». Le Centre national de ressources textuelles et lexicales donne parmi les significations du terme « reconquérir » au sens figuré, « Retrouver, regagner, au prix d'un effort, d'une lutte, ce qu'on avait perdu » (www.cnrtl.fr/definition/reconqu%C3%A9rir).

Mise en page couverture : Jean Etienne Malaisé/
Impression : MTES-MCS/SG/SPSSI/ATL2
Brochure imprimée sur du papier certifié ecolabel européen



**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Commissariat Général
au Développement Durable

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22

